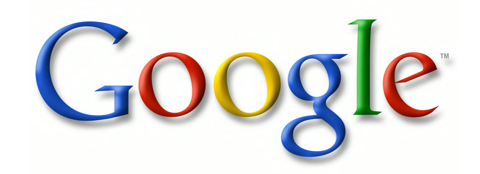




NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07589434 9





LONDRES.

TOME CINQUIÈME.

La collection des cinq vol. de LONDRES se vend 25 fr.

Et séparément,

LONDRES,	EN 1819......	6 fr.
	EN 1820......	6
	EN 1821......	5
	EN 1822......	5
	EN 1823......	6

On trouve à la même Librairie :

UNE ANNÉE A LONDRES, in-8°........... 5 fr.
SIX SEMAINES EN HOTEL GARNI A LONDRES. 5

DE L'IMPRIMERIE D'A ÉGRON.

LONDRES

EN MIL HUIT CENT VINGT-TROIS,

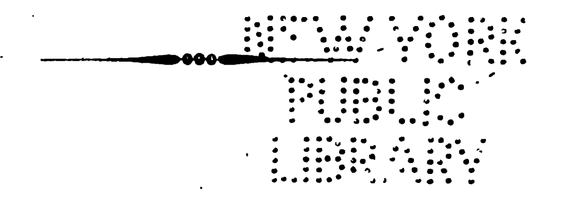
OU

RECUEIL DE LETTRES

SUR

La Politique, la Littérature et les Mœurs, dans le cours de l'année 1823.

PAR L'AUTEUR D'*UNE ANNÉE A LONDRES*.



PARIS,

LIBRAIRIE DE GIDE FIL[illegible]

RUE SAINT-MARC-FEYDEAU, N° 20.

1824.

LONDRES

EN MIL HUIT CENT VINGT-TROIS.

LETTRE PREMIÈRE.

Le douzième jour. — Fêtes de Noël (carnaval d'Angleterre). — Manière dont elles sont célébrées par le peuple — par la classe mitoyenne — par les gens riches — par les villageois aisés.

Londres, le 6 janvier 1823.

Vous écrivant de Londres le 6 janvier, j'aurais pu dater ma lettre *du douzième jour*. Ne croyez pourtant pas que les Anglais aient porté la haine contre les papes, jusqu'à rejeter le calendrier grégorien, qui est adopté dans toute l'Europe, à l'exception de la Russie. Le jour des Rois se nomme « le douzième jour » en Angleterre, parce que c'est le douzième jour après celui de Noël, époque qui, dans ce pays de sages, est un car-

naval en miniature, une sorte de petites saturnales, autant que la gravité anglaise peut se permettre un carnaval et des saturnales; car il ne faut pas vous imaginer qu'on voie alors des masques courir dans les rues de Londres, et que les domestiques s'y donnent les airs de parler à leurs maîtres comme Dave parlait à Horace.

Quelles sont donc les marques auxquelles on reconnaît ce temps de jubilation générale, ces douze jours de fêtes joyeuses? Je vais vous le dire; mais il faut pour cela parcourir les divers rangs de la société. Le bas peuple travaille moins et s'enivre davantage, ce qui n'est pas peu dire; mais on est tenté de le lui pardonner, quand on réfléchit qu'il n'existe en Angleterre, pour cette malheureuse classe, aucune autre espèce de plaisir ni de distraction. Tous les divertissemens offerts au public sont à un prix trop élevé pour qu'elle puisse y participer, et il ne lui reste guère que la pinte de bière, soit *ale*, soit *porter*, et le petit verre de genièvre qu'on appelle *gin*, et dont la qualité inférieure est à fort bas prix.

La classe mitoyenne, que je compose de marchands en détail un peu arrondis, et de ce que vous appelleriez à Paris *de bons bourgeois*, se livre à tout le luxe gastronomique connu en Angleterre, parmi cette portion du peuple. Vous voyez paraître sur toutes les tables la pièce tremblante de bœuf rôti, dont on a le plaisir de manger les restes froids pendant les six jours suivans. Ceux qui en ont le moyen y ajoutent le dindon rôti et quelquefois même farci. Le plum-pudding est de rigueur. —Savez-vous ce que c'est que le plum-pudding? C'est une composition de farine et de mie de pain pétris avec des œufs et de la graisse de bœuf, où l'on ajoute des raisins de Corinthe en profusion, quelques gros raisins secs, dont les cuisinières soigneuses ôtent les pepins, des écorces d'orange confites, du sucre et des épices de toute espèce. Vous enfermez cette pâte formée en boule dans un linge bien serré, et vous faites bouillir le tout dans l'eau quatre ou cinq heures, après quoi *servez chaud*, dit le *Cuisinier Français*, ce que ne manque jamais de pratiquer le cuisinier

anglais ; et si vous y ajoutez une sauce au rum, cela n'y gâtera rien. — A cette friandise on ajoute ordinairement le mets encore plus friand connu sous le nom de *minced pie*, espèce de tourte dont les ingrédiens sont à peu près les mêmes que ceux qui composent le plum-pudding, si ce n'est qu'il n'y entre de farine que pour faire la croûte, et qu'on y ajoute de la moelle de bœuf. Ce mets est exclusivement consacré *aux douze jours*. Vous le chercheriez inutilement sur toutes les tables de Londres à une autre époque de l'année.

La classe supérieure, c'est-à-dire la noblesse et le haut commerce, est alors dans ses châteaux ou maisons de campagne, et y donne des fêtes, de grands repas, des bals, auxquels on invite ses parens, ses amis, ses connaissances, ses voisins. Ceux à qui leur fortune ne permettrait pas une telle dépense, se préparent, par quelques mois de jeûne préalable, à alimenter ainsi leur amour-propre ; et de pauvres hères qui, quoique appartenant à cette classe, sont pourtant obligés de tirer le diable par la queue, ce qui

se voit ailleurs qu'en Angleterre, n'ayant ni châteaux, ni maisons de campagne, et n'ayant reçu aucune invitation pour aller chez les autres, s'enferment chez eux, ne se montrent nulle part, se cachent avec le plus grand soin, de peur qu'on ne les soupçonne de passer dans le deuil de la solitude le peu de jours consacrés au plaisir.

Dans des temps plus reculés, cette époque était célébrée d'une manière plus joyeuse et plus publique. On voyait à Londres le roi de la basoche, le prince de Noël, le roi des fous. Un de ceux-ci, pendant l'exercice de ses fonctions, reçut même à Whitehall, en 1635, les honneurs de la chevalerie; à propos de quoi un auteur anglais fait la remarque, que je n'aurais pas osé faire, « que ce ne fut pas le dernier fou qui fut élevé aux honneurs de la noblesse, comme la génération actuelle peut en fournir la preuve. » Mais cet auteur, qui écrivait en 1821, ne parlait probablement que de son pays, et honni soit qui voudrait faire à un autre l'application de sa réflexion.

Aujourd'hui Londres est aussi triste, aussi

morne pendant les douze jours que pendant le reste de l'année. On pourrait même dire qu'il l'est davantage, car cette ville est alors ce que le Marais est toujours à Paris. Tout le monde est à la campagne, les rues sont désertes et silencieuses, et l'on se met aux fenêtres quand on entend passer une voiture. Le seul indice qui puisse rappeler à l'esprit l'idée d'un temps de fêtes, en Angleterre, c'est qu'on voit sortir de tous les cabarets une foule plus considérable d'ivrognes que leurs jambes auraient peine à reconduire chez eux, si leurs mains n'avaient soin de s'accrocher aux petites grilles qui garnissent le devant de toutes les maisons.

Si l'on veut voir des restes de la franche gaîté qui régnait en Angleterre aux fêtes de Noël, il y a quelques siècles, il faut s'enfoncer dans la campagne, et entrer chez quelque bon paysan qu'ait épargné la détresse de l'agriculture, sujet éternel de plaintes depuis quelques années. Là, vous verrez dans le foyer une grosse souche, qu'on nomme comme chez nous la *bûche de Noël*, tandis que ceux qui l'entourent se passent de l'un

à l'autre, une grande coupe remplie soit de vin sucré et épicé, soit de bierre chaude et sucrée, suivant les moyens de celui qui régale. On cause gaîment, on chante, comme on chantait autrefois en France; les gens âgés jouent aux cartes, à moins qu'ils ne soient méthodistes, car en ce cas, ils croiraient leur damnation assurée, s'ils en touchaient une. Les jeunes gens s'amusent à ces jeux innocens que nous commençons à oublier — la savatte, qu'ils appellent plus décemment *la pantoufle* — le colin-maillard — le noble jeu de l'oie — et d'autres qui sont d'origine vraiment anglaise, comme le *snap-dragon*. Pour ce dernier jeu, on met des raisins secs dans une assiette, on y verse de l'eau-de-vie, on y met le feu, on éteint toutes les lumières, et chacun alors prend des raisins avec les doigts dans la liqueur enflammée.

Le son joyeux d'un violon ou d'une flûte se fait entendre dans un autre appartement, que les jeunes gens ont eu soin de décorer de verdure — ce qui est de rigueur pour quiconque veut célébrer dignement les fêtes de

Noël — un gros bouquet de branches de gui est suspendu au plafond au milieu de la chambre, et l'heureux amant qui peut ravir un baiser à sa maîtresse sous cette espèce de lustre, en tire le présage flatteur qu'elle deviendra son épouse. Auriez-vous cru qu'on fût aussi galant en Angleterre? c'est pourtant la vérité.

Mais il est temps que je finisse ma lettre pour ne pas en faire mentir la date, car tout en vous parlant du « douzième jour, » je m'aperçois que le treizième va commencer.

LETTRE II.

Anecdotes. — Le conseil bien suivi. — Trait d'esprit d'un journaliste. — Tour joué à un inspecteur des douanes. — Naufrage de pommes. — Méprise d'un douanier. — Anecdote du règne de Charles II.

Londres, le 20 janvier 1822.

Il arrive souvent, quand vous dînez à Londres chez quelqu'un dont la cuisine et la manière de vivre sont essentiellement anglaises, et où par conséquent on a grand soin de changer votre couteau et votre fourchette chaque fois qu'on vous présente une assiette; quoiqu'on ne vous donne pas une serviette pour vous essuyer les doigts et la bouche, qu'on charge en même temps votre assiette de deux espèces différentes de viande, de deux ou trois sortes de légumes qu'on arrose du jus des deux viandes, et à quoi l'on ajoute libéralement une couple de sauces

fort étonnées de se trouver ensemble, par exemple une compote de pommes qu'on appelle sauce aux pommes, et des ognons coupés en petits morceaux et à moitié cuits, qu'on appelle sauce aux ognons.

Ma lettre sera aujourd'hui une *olla podrida* de même espèce, car je n'ai à vous donner que des anecdotes détachées que je vais vous citer comme elles se présenteront à mon esprit, sans m'assujétir à aucun ordre, et sans chercher à les lier ensemble par aucune des transitions oratoires qui ressemblent souvent à une couture faite avec du fil blanc dans une étoffe noire.

Un jeune fermier du comté de Derby, ayant reçu une bonne éducation, garçon bien bâti et d'une figure agréable, était allé chez son propriétaire l'année dernière, pour le prier de lui accorder quelque délai pour le paiement de ses fermages, motivant cette demande sur « la dureté du temps et la détresse de l'agriculture ». Le propriétaire, homme riche, et considéré dans le pays, y consentit de la manière la plus gracieuse, et poussa même la bonté jusqu'à lui donner

quelques conseils. Pourquoi ne se mariait-il pas? lui demanda-t-il. Il y avait dans les environs plusieurs jeunes filles à marier, dont il lui cita quelques-unes, qui avaient de la fortune; avec sa tournure, sa bonne conduite, et la ferme qu'il exploitait, il ne lui serait pas difficile de trouver une femme parmi elles, et sa dot lui servirait à payer l'arriéré de ses fermages, à augmenter le nombre de ses bestiaux, enfin à se donner plus d'aisance. Le jeune homme le remercia de ses avis, lui dit qu'il y réfléchirait, et qu'il tâcherait d'en profiter. Il en profita si bien, que, quelques mois après, son propriétaire étant à déjeuner avec sa famille, s'aperçut que la réunion n'était pas complète; une de ses filles y manquait; on la chercha inutilement dans la maison et chez toutes les connaissances de la famille; on ne la trouva nulle part; personne n'en avait entendu parler. On peut se figurer les inquiétudes du pauvre père, qui se livrait à mille conjectures, dont aucune n'approchait de la vérité. Son incertitude ne fut pourtant pas bien longue; au bout de quelques jours, une

lettre de sa fille, datée de Gretna-Green, lui apprit qu'elle était devenue l'épouse de son jeune fermier.

Il faut maintenant que je vous cite un trait d'esprit d'un journaliste anglais. Une dame se promenait dans les environs de Cwm, comté de Carmarthen, suivie de deux bassets qui furent tout-à-coup attaqués par un ocelot, espèce de chat sauvage, qui s'était échappé d'une ménagerie, et qui exerçait des ravages dans le pays. Des paysans qui travaillaient dans les champs, accoururent et mirent en fuite l'animal carnassier, mais il ne se retira, dit le journaliste spirituel en finissant sa narration, qu'*après avoir tué un des deux chiens, et laissé l'autre sans vie* sur le champ de bataille. Quel est le journaliste français dont le cerveau aurait eu assez de subtilité pour établir une distinction entre un chien tué et un chien sans vie? Vous avez beau dire, nos voisins, comme profonds penseurs, auront toujours l'avantage sur nous.

Les douaniers ont la réputation d'être très-malins, mais ils peuvent quelquefois être

pris pour dupes, et en voici la preuve. Un contrebandier portait sur ses épaules, dans les environs de Lyme, un baril d'eau-de-vie récemment débarqué en fraude. Tout-à-coup, il vit arriver en face de lui l'inspecteur des Douanes qu'il connaissait fort bien, quoiqu'il n'en fût pas connu; et comme cet officier était à cheval, il était impossible qu'il évitât sa rencontre. Il résolut de payer de hardiesse. S'approchant de lui, il déposa par terre son baril, et lui dit : « Je suis bien heureux de vous rencontrer, M. l'inspecteur. Un de vos commis vient de saisir ce baril d'eau-de-vie, et comme il est à la piste de quelques autres, il m'a donné deux shillings pour que je le portasse chez vous : mais du diable si je m'en serais chargé, si j'eusse cru qu'il était si lourd. Si vous le voulez, je vais l'attacher sur la croupe de votre cheval; j'ai justement une bonne corde dans ma poche. » — « Allons, allons, mon brave homme, » dit l'inspecteur, « il faut que vous fassiez un effort. Il m'est impossible de retourner chez moi, et vous n'avez plus qu'un quart de mille à faire pour y arriver. » —

« Je suis sûr que j'ai l'épaule écorchée, » dit le contrebandier en se frottant le dos. — « Tenez, » reprit l'inspecteur, « voilà encore un shilling, et ma femme vous donnera un coup à boire quand vous serez arrivé. » — « Allons, il faut faire ce que vous voulez, » dit le contrebandier en mettant l'argent dans sa poche, « mais je ne sais si je pourrai charger seul ce baril sur mes épaules. » — « Je vais vous aider, » répondit l'inspecteur. Il descendit de cheval, aida le fin matois à placer sur son dos le pesant fardeau, alla à ses affaires; mais, quand il rentra chez lui, je n'ai pas besoin de vous dire qu'il n'y trouva pas le baril d'eau-de-vie.

Un capitaine de navire, quoique ne faisant pas la contrebande, trouva aussi dernièrement le moyen d'éviter le paiement des droits de douane. Il venait d'entrer dans le port de Leith, vers la fin de l'automne dernier, et avait une cargaison dont partie consistait en pommes, l'année ayant été abondante; elles étaient à très-bon marché, et le capitaine voyant que le prix qu'il en retirerait ne l'indemniserait pas des droits qu'on

exigeait, fit jeter toutes ses pommes à la mer. On eut alors une scène vraiment comique, par la multitude de jeunes matelots qui se jetèrent à la nage, pour dérober à la mer quelques épaves.

Près d'Aberdeen, en Ecosse, un douanier arrêta, à peu près dans le même temps, une jeune et vigoureuse paysanne qui, ayant retroussé son plaid par dessus ses épaules, en formait ainsi une sorte de besace dans laquelle elle portait quelque chose qui paraissait fort lourd. Il se frottait déjà les mains, croyant faire capture d'un baril d'eau-de-vie, ou d'une balle de marchandises prohibées; mais quelle fut sa surprise, lorsque, ayant entr'ouvert le plaid, il n'y trouva qu'une petite vieille femme décrépite, qui lui dit des injures dans son jargon montagnard! C'était la grand'mère de la jeune paysanne; et comme elle avait cent deux ans et ne pouvait plus marcher, sa petite-fille adoptait ce moyen pour la transporter d'un lieu à un autre, quand l'occasion l'exigeait.

Je finirai ma lettre par une anecdote fort

ancienne, mais qui, je crois, sera nouvelle pour vous.

Du temps de Charles II, une société de jeunes étourdis se réunissaient de temps en temps dans une taverne pour s'y divertir. Il était convenu entre eux que, chaque jour de réunion, ils proposeraient à tour de rôle la santé d'une dame, en jetant au feu, comme un holocauste à ses charmes, une partie quelconque de ses vêtemens, et que tous les autres seraient obligés de faire le même sacrifice. L'un d'eux, remarquant un jour que sir Charles Sedley, poëte et bel-esprit, avait une magnifique cravatte en dentelles, jeta la sienne au feu en proposant une santé, et il fallut bien que sir Charles abandonnât ses dentelles aux flammes, ce qu'il ne fit pourtant pas sans avertir ses amis qu'il aurait son tour. Effectivement, quand ce fut à lui à proposer la santé, il fit venir un dentiste, se fit arracher une dent gâtée dont il avait envie de se débarrasser depuis long-temps, et la jeta au feu en l'honneur de Nell Gwynne, une des beautés les plus célèbres de ce temps. Vous jugez des grimaces que

firent les convives; ils voulurent tourner la chose en plaisanterie, mais sir Charles Sedley n'entendit pas raison; il jura que sa cravatte valait toutes les dents qu'ils avaient dans la bouche, et ils se soumirent à l'opération.

LETTRE III.

Parlement d'Angleterre.—Déclamations contre la guerre d'Espagne. — Vues ambitieuses supposées à la France. — Compte rendu par M. Robinson, nouveau chancelier de l'échiquier, de la situation des finances d'Angleterre pour 1823. — Effet que produit son discours.

Londres, le 25 février 1823.

La session annuelle du Parlement d'Angleterre s'est ouverte le 4 de ce mois. Un des objets qui paraît devoir y faire le plus de bruit cette année, est la guerre d'Espagne. Les membres de l'opposition veulent la guerre, et désirent que l'Angleterre se déclare pour les constitutionnels espagnols, uniquement parce que le gouvernement veut maintenir la paix et la neutralité : car s'il avait montré la moindre intention belliqueuse, ils n'auraient pas manqué de l'ac-

cuser d'oublier la détresse du pays, et l'impossibilité de faire face aux dépenses qu'une nouvelle guerre rendrait indispensables. Les politiques de ce parti supposent à la France des vues ambitieuses ; suivant eux, elle veut réduire l'Espagne sous sa domination ; faire du roi de ce pays une sorte de préfet, ou tout au moins se faire céder une partie des colonies espagnoles en Amérique, pour s'indemniser des frais de la guerre. Les ministres répondent que rien n'annonce de pareilles intentions de la part de la France. Mais quelques prétentions que pût avoir cette puissance, je voudrais bien savoir s'il appartiendrait à l'Angleterre, à la puissance la plus usurpatrice de toute l'Europe, d'en être scandalisée? A quel titre jouit-elle de ses immenses possessions, autres que ses trois îles? N'a-t-elle pas établi son empire dans l'Inde par la violence, sur les ruines des princes légitimes du pays ? N'a-t-elle pas volé à l'Espagne Gibraltar et une partie de ses îles? A la France, le Canada, l'île de France et plusieurs des Antilles? A la Hollande, le cap de Bonne-Espérance et ses éta-

blissemens dans les îles de la Sonde et les Moluques? Quelle est la nation de l'Europe qui a été à l'abri de ses usurpations? Est-elle disposée à rendre l'île de Malte aux braves chevaliers qui ont été si long-temps, et qui pourraient être encore le boulevard de la chrétienté? A rétablir la liberté à Corfou et dans les îles Ioniennes, dont elle s'est emparée sous prétexte de les protéger? Quand elle se sera dépouillée de toutes ces propriétés mal acquises, et qu'elle en aura fait restitution aux légitimes propriétaires, on pourra tolérer ses déclamations contre les projets d'agrandissement d'une autre nation; mais jusqu'alors, pour lui parler le langage d'un livre qu'elle prétend si bien connaître, elle ne doit pas chercher un grain de poussière dans l'œil de son voisin, quand elle a dans le sien une poutre.

Ce n'était pourtant pas pour vous entretenir de ce sujet, que j'avais pris la plume aujourd'hui; mais je me suis laissé entraîner parce que l'hypocrisie m'indigne autant en politique qu'en religion. Je voulais vous parler du nouveau chancelier de l'échiquier,

c'est-à-dire du ministre des finances, M. Robinson, qui a prononcé, sur la situation des finances de l'Angleterre, le 21 de ce mois, à la Chambre des Communes, un discours qui a produit une sensation universelle, et qui a obtenu les applaudissemens des deux partis. Son prédécesseur, M. Vansittard, ne parlait jamais qu'en style d'oracle; il semblait se faire une étude particulière d'être inintelligible dans tous les comptes qu'il rendait, et son organe le favorisait beaucoup à cet égard : car si les oreilles de l'esprit ne comprenaient rien à ce qu'il disait, celles du corps n'en entendaient guère que la moitié. M. Robinson, au contraire, après avoir donné à son prédécesseur les éloges que la décence et la modestie exigeaient, a annoncé que son dessein était de porter la plus grande clarté dans tous les comptes qu'il aurait à rendre à la Chambre, de les mettre à la portée de tout le monde, de ne pas en laisser la moindre partie couverte de ténèbres et de mystères; et il a tenu parole dès son début. Rien de plus clair, de plus intelligible, de plus lumineux que le discours qu'il a pro-

noncé, et dont je vais vous donner une très-courte analise.

Il commença par entrer dans des calculs aussi clairs que précis, pour établir que l'Angleterre pouvait compter sur un revenu de 57,096,988 livres sterling pour 1823; que ses dépenses pendant la même année monteraient à 49,852,786 livres, et que par conséquent il se trouverait un surplus de 7,244,202 livres. Que ferait-on de ce surplus? Le consacrerait-on en entier à la réduction de la dette publique, ou à celle des taxes? il proposerait un moyen terme, dit-il, c'est-à-dire de verser cinq millions à la caisse d'amortissement, et de diminuer les taxes jusqu'à concurrence de l'excédant. Il démontra que le rachat progressif de la dette publique était indispensable pour maintenir le crédit national, et pour ne pas manquer de foi aux créanciers de l'état; après quoi il indiqua les taxes sur lesquelles porterait la réduction. Il proposerait de supprimer totalement celles qui frappaient sur les domestiques mâles et les jardiniers, employés non à l'année, mais seulement momentanément;

celles sur les charrettes et les chevaux de dernière classe, et de diminuer de moitié la taxe sur les fenêtres, et celles sur les voitures, cabriolets et chevaux de monture. Il prévit l'objection qu'on ferait que cette dernière taxe ne portait que sur les riches, et démontra que le pauvre ne pouvait manquer de se ressentir indirectement de tout soulagement que le riche éprouvait. A l'égard de l'Irlande, il proposerait la suppression totale de toutes ces taxes, qui n'y produisaient guère que 100,000 livres. Il doutait que cette réduction améliorât beaucoup la situation de ce pays, mais il serait charmé de lui ôter ce sujet de plainte. Suivant l'usage, il protesta des intentions économiques du gouvernement, mais il fit quelque chose de mieux, car il indiqua les diminutions de dépenses qui auraient lieu dans plusieurs branches du service public. Il fit aussi le tableau de la prospérité du commerce anglais, qui n'avait jamais été plus florissant que depuis qu'on avait commencé à le débarrasser des restrictions dont de vieux préjugés l'avaient garotté, et qu'on lui avait

rendu une liberté qui serait favorable à la Grande-Bretagne comme à toutes les autres nations.

De tous les membres de l'opposition qui prirent la parole après lui, il n'en exista pas un seul qui ne fît l'éloge de son discours et des principes qui y étaient contenus. M. Hume lui-même dit que, de mémoire d'homme, jamais chancelier de l'échiquier n'avait présenté à la Chambre un exposé aussi clair et aussi lumineux. Le seul point qu'on attaqua, fut la proposition qu'il faisait d'appliquer cinq millions au rachat de la dette publique : l'opposition voudrait les employer à réduire d'autant les taxes ; mais elle ne réussira pas dans cette demande, d'abord parce que le parti ministériel est le plus fort, et ensuite parce que le parti des capitalistes se joint en cette occasion à celui du gouvernement.

On s'attend à voir les affaires d'Irlande occuper une grande partie de cette session, car il s'en faut de beaucoup que la paix soit rétablie dans ce malheureux pays ; mais je remets à une autre fois à vous en entretenir.

LETTRE IV.

Demande en interdiction formée contre le comte de Portsmouth. — Histoire de ce seigneur. — Manière dont il est traité par sa seconde femme. — L'interdiction est prononcée.

Londres, le 6 mars 1823.

Je vais vous entretenir aujourd'hui d'une affaire qui a fait beaucoup de bruit à Londres, et qui prouve jusqu'à quel point on peut abuser de la faiblesse d'esprit d'un homme.

Un M. Fellower, neveu du comte de Portsmouth, et son héritier présomptif, présenta vers la fin de l'année dernière une pétition au lord chancelier, tendant à faire prononcer l'interdiction de son oncle, comme incapable d'administrer et conduire ses affaires. Le lord chancelier nomma une commission pour faire une enquête sur la situation d'esprit du comte, en présence d'un jury com-

posé de vingt-trois personnes, qui donneraient leur déclaration sur le fait d'aliénation ou de faiblesse d'esprit. La commission tint sa première séance le 10 du mois dernier, et en employa dix-sept à l'instruction de cette affaire, dont les frais ont monté, dit-on, à plus de vingt mille livres sterling.

Au lieu de vous rapporter les dépositions successives des divers témoins qui furent entendus dans cette affaire, je vais faire une masse des faits que j'y trouve, et vous aurez ainsi une sorte d'histoire suivie de sa seigneurie.

Lord Portsmouth naquit en 1767. On ne dit rien de ses vingt-trois premières années; mais il paraît qu'il avait déjà donné des preuves de faiblesse ou d'aliénation d'esprit, car en 1790 il signa un acte de famille, par lequel il se donna quatre curateurs judiciaires qui devaient avoir l'administration et disposition de ses biens, à un tel point, qu'il ne pouvait toucher une seule guinée sans leur consentement. Du nombre de ces curateurs était un M. Hanson, procureur de la famille, qui devint le principal gérant, et que

vous verrez tout à l'heure jouer un rôle important.

En 1791, lord Portsmouth, âgé de vingt-quatre ans, épousa miss Grace Morton, parente de lord Grantley, et qui était d'un âge assez mûr pour qu'il fût aisé de prévoir que ce mariage ne donnerait pas au comte un héritier de son titre. Dans le fait, il n'en eut aucun enfant. La comtesse était, dit-on, une femme aimable et respectable, prenant de son mari les plus grands soins, et cherchant à dérober aux yeux du monde la connaissance de son infirmité mentale. Cependant, la conduite du comte devint si bizarre, si violente, que la comtesse, en 1808, fut obligée de prendre chez elle un M. Combe, homme bien né et ayant des connaissances en médecine, pour le surveiller. M. Combe s'acquitta à merveille de cet emploi; il parvint à obtenir de l'ascendant sur l'esprit de lord Portsmouth, et en employant avec adresse la douceur et l'autorité, il réussit à prévenir toute esclandre.

En novembre 1814, la comtesse mourut, et M. Combe, qui s'était marié en 1811, et à

qui la mort de lady Portsmouth ne laissait plus le droit de continuer près du comte les fonctions qu'il avait remplies, conduisit lord Portsmouth à Londres à la fin de février 1815, et le remit entre les mains de ses curateurs. Vous allez voir ici le procureur Hanson agir avec une célérité dont on citerait peu d'exemples : car le 7 mars suivant, sa fille, âgée de seize à dix-sept ans, devint comtesse de Portsmouth. Lord Byron fut un des témoins de ce mariage, qui fut célébré dans le plus grand incognito. On arriva à l'église de très-bonne heure, on y entra par une porte de derrière, et lord Portsmouth dit quelques jours après à un de ses amis, qu'en y arrivant, il ne se doutait pas qu'il allait se marier.

Ce second mariage forme le commencement d'une nouvelle ère dans la vie de lord Portsmouth; mais avant d'en tracer l'histoire, il faut vous dire par quels traits se manifestait l'irrégularité d'esprit du malheureux comte.

Il avait un goût tout particulier pour assister aux enterremens. Il voulait y jouer

le rôle tantôt d'entrepreneur de funérailles, tantôt de chef du deuil ; il allait sonner les cloches à l'église, et se faisait payer comme les autres sonneurs. Quand il apprenait qu'un voisin était malade, il se frottait les mains de plaisir, dans l'espoir que sa mort lui donnerait de l'ouvrage. Lors de l'enterrement de sa première femme, il monta sur le siége à côté du cocher qui conduisait le corbillard. Il se plaisait à maltraiter ses domestiques à coups de fouet et en les pinçant ; il cassa même une fois une jambe à l'un d'entre eux. Il allait dans l'école du village, et s'il voyait un enfant qui lui parût commettre une faute, il exigeait qu'il fût fouetté devant lui. A l'église, il troublait la congrégation en chantant faux et d'une manière ridicule ; il voulait quelquefois remplir les fonctions de clerc du ministre.

Mais sa manie la plus singulière était de porter toujours sur lui des lancettes et les bandes nécessaires pour une saignée, et quand il se trouvait seul avec une servante, une paysanne qu'il rencontrait par hasard, il lui disait qu'il était malade, se faisait tâter

le pouls, lui présentait ses lancettes, et la priait de le saigner au bras. Quelques-unes s'y refusaient; d'autres lui effleuraient la peau pour en tirer quelques gouttes de sang, ce dont il paraissait fort satisfait, se faisant ensuite bander le bras et leur donnant quelques shillings; il fit même présent à l'une d'elles d'un étui contenant une paire de lancettes, afin qu'elle pût s'en servir quand elle en trouverait l'occasion. Du reste, jamais un mot, jamais un geste qui indiquât la moindre intention de galanterie. Le brave comte en était si éloigné, qu'on prétend que, même après son second mariage, il ignorait encore

« Quid amor, quid hymen, quid sint connubia. »

Je craindrais de vous ennuyer, si je vous rapportais tous les traits de folle bizarrerie dont un grand nombre de témoins déposèrent devant la commission; je ne vous citerai plus que l'ordre qu'il avait donné qu'on lui fît un trône pour recevoir ses vassaux, et je passe à son mariage.

La jeune comtesse ne marcha nullement

sur les traces de la première épouse du comte. Elle donna ordre aux domestiques de n'obéir qu'à elle, et de ne faire aucune attention à ce que pourrait leur dire leur maître. Non-seulement elle leur permettait de le maltraiter, mais elle leur ordonnait même de le battre en sa présence, et mettait quelquefois elle-même la main à l'œuvre. Bientôt elle introduisit dans sa maison un M. Alder, espèce de médecin, qui devait jouer auprès du comte le même rôle qui avait été confié à M. Combe, mais qui avait aussi d'autres fonctions à remplir près de la comtesse: car s'il n'avait d'autres rapports avec le mari que pour le maltraiter à coups de poings, de bâton et de fouet, pour le jeter par terre, le renverser sur les escaliers, ses relations avec la femme étaient d'une nature plus douce. Les deux époux occupant le même lit, lady Portsmouth éveillait souvent son mari pendant la nuit avec un fouet qu'elle avait toujours sous son chevet, et lui disait d'aller chercher M. Alder. Le bon mari obéissait, ramenait le médecin, se remettait au lit, et le docteur s'y plaçait en

troisième, la comtesse gardant la place du milieu. Aussi le comte, en parlant de sa femme, lui donnait-il le nom de mistress Alder.

Sa femme, la famille Hanson, et surtout le redoutable Alder lui inspiraient trop de terreur pour qu'il songeât à se tirer de cet état d'esclavage, dont la faiblesse de son esprit ne lui permettait probablement pas de sentir tout l'avilissement, et il ne dut sa liberté qu'à une sorte d'enlèvement qu'on fit de sa personne.

Dans une affaire litigieuse, chaque partie trouve toujours des avocats disposés à signer une consultation en sa faveur. De même parmi les médecins qui comparurent dans celle-ci pour donner leur avis sur la situation de l'esprit de lord Portsmouth, il s'en trouva deux qui lui furent favorables, et qui prétendirent qu'il était *compos mentis*. Mais les faits firent sur l'esprit des jurés plus d'impression que les discours des deux docteurs, qui avaient d'ailleurs été formellement contredits par plusieurs de leurs confrères, et ils déclarèrent à l'unanimité que le comte

de Portsmouth n'avait pas l'esprit sain, et qu'il était incapable d'administrer ses biens et de conduire ses affaires.

Lady Portsmouth étant accouchée d'une fille en août 1822, il paraît qu'on se dispose maintenant à en faire prononcer l'illégitimité.

LETTRE V.

*Traits d'*excentricité. — *Le faux marchand d'allumettes. — Homme qui passe quinze ans sans se coucher et sans changer de vêtemens. — Fortune prodigieuse d'un marchand en détail. — Moyen de frayer un chemin dans la neige. — Manière de payer les visites d'un médecin. — Consultation d'un procureur.*

Londres, le 7 avril 1823.

J'AI dessein de vous citer aujourd'hui quelques traits de ce que les Anglais appellent *excentricité*, c'est-à-dire humeur bizarre.

Un jeune homme qui venait de passer gaîment la soirée avec quelques amis, et à la tête duquel les fumées du vin avaient assez porté, non pour lui faire perdre la raison, mais pour le mettre en train de faire quelque folie, se retirant chez lui, le 31 mars dernier, vers minuit, fut abordé par une

pauvre femme portant un vieux panier au fond duquel étaient une douzaine de bottes d'allumettes, et qui implora modestement sa charité. Une idée lumineuse se présenta sur-le-champ à son esprit; il rendit la pauvresse très-heureuse, en lui achetant, moyennant quelques shillings, son panier et ses allumettes, et le passant dans son bras, boutonnant son frac élégant, se courbant un peu la taille, et prenant un air d'humilité, il résolut de faire son apprentissage dans le métier de marchand d'allumettes.

Son premier essai fut un coup hardi, car il commença par s'adresser au watchman, stationné au coin de Long-lane, Aldersgate; mais il mit tant de douceur dans la manière dont il le supplia de lui acheter un paquet d'allumettes, que le gardien de la police nocturne, ne pouvant concilier ce ton d'humilité, et cette demande modeste, avec le costume élégant qui lui frappait les yeux, ne savait, comme on dit, à quelle sauce manger le poisson.

Le héros de cette aventure ne lui laissa pas le temps de prendre une détermination,

car voyant deux jeunes gens bien mis sortir d'un café voisin, il courut à eux, deux bottes d'allumettes en main, et les supplia, d'une voix faite pour émouvoir, d'acheter quelque chose à un jeune homme dans la détresse. « Vous dans la détresse! » lui répondit l'un d'eux, en le regardant avec la plus grande surprise, « cela est impossible; » mais comme il persista à les assurer, avec un accent de vérité, qu'il se trouvait dans le plus grand besoin, chacun d'eux lui donna une petite pièce de monnaie.

En ce moment, un de leurs compagnons, qui venait de souper avec eux dans le café d'où ils sortaient, les rejoignit, et ses amis lui montrant le prétendu marchand d'allumettes, lui contèrent ce qui venait de leur arriver, et l'invitèrent à lui donner aussi quelque chose. Mais celui-ci, probablement moins crédule ou moins compatissant, s'approcha de lui, et après l'avoir toisé du haut en bas, lui reprocha d'être un imposteur, et de vouloir abuser de la charité du public. L'apprenti marchand souffrit ces reproches sans se plaindre, car il lui sembla que c'était

une suite nécessaire de l'humble condition à laquelle il venait de se vouer; mais quand il entendit le nouveau venu passer à des injures plus graves, et l'appeler « chien de voleur, » la patience lui manqua; il jeta dans le ruisseau son panier d'allumettes, se redressa, serra les poings, et prit une attitude offensive. Son adversaire recula quelques pas pour se mettre sur la défensive, et le combat allait s'engager, quand le watchman, qui n'avait pas perdu de vue son marchand d'allumettes, intervint dans la querelle, et lui signifia qu'il fallait qu'il le suivît à la watch-house. Le jeune homme y consentit sans hésiter, croyant bien qu'en avouant sa petite fredaine au constable de garde, celui-ci lui permettrait d'aller coucher chez lui. Mais le chef de la police de nuit, espèce de caporal du guet, n'entendit pas de cette oreille. Il agit envers lui comme s'il eût été un filou, le fit fouiller, l'envoya passer la nuit dans une maison de détention nommée le Comptoir, et il n'obtint sa liberté qu'après avoir comparu le lendemain devant un magistrat de police, qui lui conseilla de

ne faire désormais d'autre métier que celui pour lequel il était né.

Il est mort récemment à Upstreet un homme âgé de soixante et quelques années, qui avait passé les quinze dernières années de sa vie sans se mettre au lit, sans changer une seule fois aucune partie de ses vêtemens, en un mot, sans bouger d'un grand fauteuil dans lequel il était assis. Ce n'était pas un effet de la pauvreté, car il avait de quoi vivre; c'était uniquement bizarrerie d'humeur. On le trouva un matin mort sur le plancher; et quand on voulut le relever, chaque portion de ses vêtemens qu'on touchait, restait dans la main.

Il n'y a aussi que très-peu de temps qu'on a vu mourir M. Clarke, qui est peut-être l'homme qui ait jamais fait la plus grande fortune dans un commerce de détail. Il était propriétaire d'un passage couvert dans le Strand, nommé Exeter-Change. Les deux côtés en étaient garnis de boutiques dans lesquelles il avait de nombreux commis sur lesquels ses yeux étaient toujours ouverts. Il n'y vendait que des marchandises de quincail-

lerie et coutellerie ; mais tout y était de bonne qualité ; jamais on ne diminuait rien sur le premier prix demandé, et il se contentait d'un gain modique. Il en résulta qu'il eut un débit immense, et que ses profits, quoique faibles en eux-mêmes, y furent proportionnés. Lorsque, pendant la guerre de la révolution, le Parlement d'Angleterre eut établi un impôt sur les revenus, on exigea de chacun une déclaration, et M. Clarke fit la sienne de six mille livres sterling. Le percepteur, en la recevant, ne put croire que les boutiques d'Exeter-Change pussent donner un produit net d'une pareille somme, et croyant que M. Clarke avait évalué son capital au lieu de son revenu, il lui renvoya sa déclaration, en l'invitant seulement à la revoir, attendu qu'il s'était probablement trompé. M. Clarke, aussi avare que riche, s'était effectivement trompé, mais volontairement ; croyant que le percepteur pensait qu'il avait fixé sa déclaration à une somme trop basse, et craignant l'amende prononcée contre ceux qui seraient convaincus d'en avoir fait une fausse, il en fit une nouvelle en soupirant, et porta son revenu

à sept mille livres. Nouvelle surprise du percepteur. Pour cette fois, il alla trouver lui-même le contribuable, et lui expliqua qu'il lui demandait la déclaration de ses revenus et non de ses capitaux. « Etes-vous content de prendre mon revenu à sept mille livres? » lui demanda Clarke. — « Sans contredit, » répondit le percepteur. — « Eh bien, je le suis aussi, » répliqua Clarke, qui gagnait encore à ce marché, « ainsi qu'il n'en soit plus question. »

Son économie rigide, ou plutôt sa parcimonie, contribua aussi à sa fortune. Jamais il ne se permit le moindre plaisir. Un morceau de viande froide qu'il mangeait sur ses genoux derrière son comptoir, faisait son dîner six jours de la semaine, après quoi il allait dans un cabaret situé dans le Strand, en face d'Exeter-Change, boire un verre d'eau de genièvre qui lui coûtait quatre sous de France. Telle fut la vie qu'il mena jusqu'à sa mort, et il avait alors quatre-vingts ans. Il laissa à sa famille plus de cinq cent mille livres sterling.

Un M. Rennie, qui demeurait dans un village

à quelque distance d'Edimbourg, ayant besoin de se rendre en cette ville en février dernier, dans un moment où la neige rendait les chemins impraticables aux voitures, s'avisa d'un expédient tout-à-fait nouveau : ce fut de faire précéder son cabriolet par un troupeau de bœufs qu'il avait à vendre.

Un vieillard, d'un caractère un peu original, venait de faire une maladie assez sérieuse dont il s'était heureusement tiré. Le chirurgien de la petite ville qu'il habitait, et qui, suivant un usage assez commun dans les provinces d'Angleterre, était en même temps apothicaire, lui envoya par un apprenti le mémoire des visites qu'il lui avait faites, et des drogues qu'il lui avait fournies. Le vieillard, après l'avoir lu avec attention, dit au jeune élève d'Esculape, d'un air fort grave : « Dites à votre maître que je lui paierai bien certainement les médicamens qu'il m'a fournis ; mais que, quant aux visites, j'aurai le plaisir de les lui rendre. »

Un procureur ne se serait pas payé de semblable monnaie. — Je parle d'un procureur anglais, car je rends au désintéresse-

ment de ceux de France toute la justice qu'il mérite. Aussi est-ce en Angleterre que la scène se passe dans l'anecdote suivante. — Un marchand venait de recevoir une pièce de cinq shillings, et il doutait qu'elle fût bonne. Voyant passer devant sa boutique un procureur de sa connaissance, il l'arrêta, le pria d'examiner cette pièce de monnaie, et de lui dire ce qu'il en pensait. « Elle est bonne, » répondit le procureur, après l'avoir considérée avec soin; et la mettant dans sa poche, il ajouta avec un grand sang-froid : « La première fois que vous aurez occasion de venir dans mon quartier, vous m'apporterez un shilling huit pences. » — Il est bon de vous dire que la taxe d'une consultation de procureur est de six shillings huit pences.

LETTRE VI.

Voies de fait exercées contre une prétendue sorcière. — Lois contre la sorcellerie. — Femme prédicateur. — Accident arrivé dans une réunion de Ranters.

Londres, le 18 avril 1823.

TANDIS que l'Angleterre se vante que, grâce aux lumières répandues de toutes parts dans son sein par l'enseignement mutuel, les ténèbres de l'ignorance disparaissent même de la plus pauvre chaumière; et que par suite de la dissémination des Bibles et de ces petits traités religieux que certaines sectes font distribuer avec profusion pour propager leurs dogmes, sans songer à épurer la morale, la religion exerce sur le peuple un empire qu'elle n'avait jamais eu; voici un fait qui peut servir à prouver que l'ignorance et la superstition n'en sont pas encore extirpées.

Elisabeth Bryant, demeurant dans la petite ville de Wiveliscombe, comté de Sommerset, avait trois filles, dont l'aînée, âgée de vingt-deux ans, devint sujette à des accès à peu près semblables à ceux qui sont, dit-on, la suite des moyens qu'on emploie pour guérir la morsure de la tarentule; car, lorsqu'elle en était attaquée, elle chantait et dansait jusqu'à ce qu'elle tombât dans un état d'épuisement. Pendant la durée de l'accès, elle s'écriait quelquefois: « La voilà! la voilà! » et montrait du doigt un endroit où l'on ne voyait personne. Quelle pouvait être la cause de cette singulière maladie? C'était ce que la mère ne pouvait comprendre; elle l'attribua donc à la sorcellerie, et pour l'attaquer par ses propres armes, elle alla consulter un vieux sorcier nommé Baker, qui demeurait dans le comté de Devon, et qui jouissait d'une grande réputation en cette qualité.

Le sorcier consulté, répondit que c'était un sort qu'avait jeté sur sa fille une vieille sorcière demeurant dans la même ville qu'elle; lui promit de l'en délivrer par le

moyen de pillules à avaler, d'une poudre à brûler, et de certaines prières à réciter; mais pour empêcher la sorcière d'exercer de nouveau son pouvoir diabolique contre sa victime, le seul moyen était de lui tirer du sang. Le sorcier, par égard sans doute pour les liens de la confraternité, n'avait pas indiqué le nom de la sorcière, mais Elisabeth Bryant n'eut pas de peine à la trouver. Il y avait dans la ville de Wiveliscombe une vieille femme de soixante-huit ans, nommée Anne Burgess, qui avait l'air grave et imposant, dont la santé paraissait trop florissante pour son âge, et qui avait eu autrefois quelques querelles avec la mère de la fille ensorcelée. Le moyen de douter que ce fût elle qui eût jeté un sort sur sa fille! Quoi qu'il en soit, le sort céda aux pillules, à la poudre et aux prières, ou pour mieux dire à la force de l'imagination, qui opère souvent bien des miracles; la jeune fille n'eut plus d'accès, et la seule chose qu'elle eut à craindre, fut que la méchante sorcière ne lui jouât quelque nouveau tour.

Cependant Elisabeth Bryant avait répandu dans toute la ville le bruit que la vieille Anne Burgess était une sorcière qui avait jeté un sort sur sa fille. On commença à la craindre, à la fuir; et la bonne femme, qui se voyait en quelque sorte en butte à la clameur publique, alla hardiment chez l'auteur de cette calomnie pour lui demander pourquoi elle tenait de pareils propos contre elle.

C'était une trop belle occasion pour ne pas en profiter, et se mettre à l'abri de toute crainte pour l'avenir, en exécutant les dernières instructions du sorcier Baker. En conséquence, à peine Anne Burgess fut-elle entrée, qu'Elisabeth Bryant et ses deux filles aînées se jetèrent sur elle, la renversèrent par terre, et lui firent à un bras, avec un clou, suivant la déclaration du chirurgien qui la pansa, quinze à seize incisions, dont quelques-unes avaient un quart de pouce de profondeur sur trois pouces et plus de longueur. La mère, pendant ce temps, demandait à grands cris un couteau, et Dieu sait quel usage elle voulait en faire. Les cris

d'Anne Burgess avaient attiré du monde à la porte, mais personne ne voulait prendre parti pour une sorcière. Enfin une femme eut ce courage et réussit à l'arracher des mains de ces trois furies.

Traduites devant la Cour d'Assises de Taunton, le 4 de ce mois, la mère et les deux filles ne nièrent aucuns des faits que je viens de vous rapporter, et l'avocat qui les défendait ne chercha à les excuser que sur ce que la croyance en la sorcellerie était encore générale parmi le peuple dans les campagnes, et qu'il n'y avait pas encore un siècle que cette croyance était partagée par les hommes les plus éclairés et les plus vertueux. Elles furent condamnées à quatre mois d'emprisonnement, mais il est probable que la pauvre Anne Burgess n'en conservera pas moins dans le pays sa réputation de sorcière.

Une chose qui vous étonnera peut-être, c'est que les lois contre les sorciers et la sorcellerie, quoique tombées en désuétude, ne sont pas encore formellement abrogées en Angleterre. Il en existe même une qui

prescrit la manière dont doit être instruit le procès d'un pair frappé de cette accusation. Nous ne devons donc pas désespérer de voir quelque jour un tribunal d'Angleterre admettre une plainte en sorcellerie, comme nous en avons vu un, il y a quelques années, ordonner, sur une accusation de meurtre, le jugement de Dieu par combat singulier (1).

Ce qui vous surprendra peut-être encore davantage, c'est que le vieux Baker, faisant publiquement le métier de sorcier, et qui avait été la cause directe du crime de ces trois femmes en abusant de leur sotte crédulité, n'ait pas été mis en jugement. Mais la jurisprudence anglaise ne connaît pas les poursuites d'office; il faut un plaignant dans toute affaire criminelle, et Anne Burgess ne pouvait diriger de plainte contre lui, puisqu'il ne l'avait ni nommée, ni désignée.

Une des causes qui entretiendront longtemps la superstition en Angleterre, c'est la multitude des sectes religieuses qui s'y trou-

(1) Voyez *Une Année à Londres*, page 231.

vent, et dont le nombre augmente tous les ans, parce que, dans une nation de penseurs, il se trouve nécessairement beaucoup de songe-creux qui s'imaginent que la vérité, voilée pour les autres, s'est découverte à eux dans sa brillante nudité, et dont l'enthousiasme, aidé par un jargon mystique, ne tarde pas à faire des prosélytes. Toutes ces sectes sont ennemies les unes des autres, et ne sont unies que par une haine commune contre le catholicisme et la religion anglicane. La plupart ne reconnaissent pas de ministres ; quiconque se sent inspiré, devient prédicateur. Une femme, nommée Marie Broun, prêcha dernièrement à Nottingham devant une congrégation très nombreuse. Elle avait pris pour texte : « Rivières de larmes, coulez de mes yeux, parce que les hommes n'obéissent pas à vos commandemens, ô Seigneur ! »

Une secte presqu'ignorée et généralement méprisée, les *Ranters*, mot qu'on pourrait traduire par les *Braillards*, paraît avoir pris de l'accroissement depuis quelques années. Ce sont des gens qui prétendent ra-

mener la simplicité de l'Eglise primitive, et qui s'imaginent que les prières, pour être agréables à la Divinité, doivent être faites en criant. Trois ou quatre cents de ces fous étaient réunis pour prier, le premier dimanche de février, dans une salle au rez-de-chaussée d'un cabaret de Norwich. Le plancher n'en était pas bien solide, il s'enfonça sous leurs pieds, et les *Braillards* tombèrent dans la cave. Il en résulta des accidens très-fâcheux; un enfant fut tué, une femme eut les deux cuisses cassées, et une douzaine de personnes furent plus ou moins grièvement blessées.

LETTRE VII.

Poésie. — Le Ciel et la Terre, *par lord Byron.* — Les Amours des Anges, *par Thomas Moore. — Caractères distinctifs de ces deux poëtes. — Analise des deux poëmes.*

Londres, le 27 avril 1823.

N'EST-IL pas bien singulier que deux des meilleurs poëtes anglais de nos jours, vivant à une grande distance l'un de l'autre, doués de talens plutôt égaux que semblables, et n'ayant eu aucune communication ensemble à ce sujet, aient conçu en même temps l'idée de composer un poëme sur le même fait, et sur un fait qui ne se présente pas d'abord à l'imagination sous des couleurs très-poétiques? C'est pourtant ce qui vient d'arriver à lord Byron et à M. Moore. Le second verset du chap. VI de la Genèse, « et les fils de Dieu virent que les filles des hommes étaient belles, et ils prirent pour femmes

celles qui leur plurent, » vient de leur fournir à chacun le sujet d'un poëme. Tous deux ont supposé que « les fils de Dieu, » étaient des anges, opinion qui est aussi, je crois, celle de quelques pères de l'Eglise; à cela près, leurs poëmes sont aussi différens que leur génie.

« Les personnages que crée la muse de Moore, » dit un des meilleurs critiques anglais, « habitent tous un Paradis; ils demeurent dans les beaux jardins du Cachemire; reposent sur des lits de roses; sommeillent au milieu des parfums et des aromates; et Cupidon voltige autour d'eux. Les tendres soupirs, les baisers brûlans, en un mot tout le mécanisme de l'amour, est dans leur cœur et sur leurs lèvres, sous un ciel toujours pur. Les femmes qu'elle crée, sont de la famille de Sapho; elles aiment, pour le seul plaisir d'aimer. La muse de lord Byron, au contraire, se plaît dans une contrée sauvage; elle aime à parcourir des sentiers sombres et non battus. Les femmes qu'elle met sur la scène n'accordent pas aux sens autant que celles de Moore; elles sont plus con-

fiantes, plus douces, plus timides, plus semblables à celles de Scott. Elles aiment l'objet de leur amour, plus que l'amour même. Elles appartiennent à l'école romantique plutôt qu'à l'école grecque. Si elles sont trompées en amour, le cœur brisé, elles termineront leurs jours, rongées par une douleur lente, plutôt que d'aller se précipiter dans la frénésie du désespoir, du haut du promontoire de Leucade. Les héros de Byron sont d'un caractère tout opposé. Ils sont tout feu, toute turbulence; mais ses femmes, au total, ont plus de naturel et d'agrémens que les jolies voluptueuses de Moore. Byron plane toujours dans une région d'une grandeur ténébreuse, au-dessus du sommet des montagnes, au-delà des nuages; Moore se contente du beau, et ne cherche jamais l'étonnant. Le premier est mystérieux; ses idées veulent pénétrer les ténèbres de régions inconnues; peindre les sentimens les plus secrets de l'âme; il s'érige en scrutateur audacieux du Saint des saints : le second peint en couleurs célestes les effets des passions, mais il s'écarte rarement du sentier de l'hu-

manité; il prend ses teintes dans l'arc-en-ciel; il les embellit de toutes les touches de l'art; mais il est toujours parmi les hommes.»

Après vous avoir donné l'opinion d'un critique anglais sur ces deux poëtes célèbres, je vais vous tracer une esquisse abrégée de leurs deux poëmes.

Celui de lord Byron, *le Ciel et la Terre*, auquel il donne le titre de *mystère*, ne voulant probablement le nommer ni drame ni tragédie, a une forme dramatique. Les interlocuteurs sont l'archange Raphaël, Noé, ses trois fils, Irad, Aholibamah et Anah, jolies filles de la race de Caïn; deux anges, Samiasa et Azaziel, qui en sont amoureux, et qui ont pour rivaux Japhet et Irad. La catastrophe du déluge a déjà été prédite aux hommes, lorsque la scène s'ouvre près du mont Ararat, dans une région sauvage et montagneuse. Les deux femmes, qui sont sœurs, paroissent d'abord, s'entretiennent de leurs amans célestes, leur adressent chacune une invocation, les voient fendre l'air dans le lointain pour descendre sur la terre, et s'éloignent pour aller les joindre. Japhet

et Irad viennent se plaindre de la cruauté de leurs maîtresses, le premier sur un ton langoureux et larmoyant, mais le second semble prendre son parti plus bravement. Ils sont remplacés par Sem et Noé, qui cherchent Japhet, qu'ils blâment de s'être attaché à une fille d'une race maudite et qui ne l'aime pas. Japhet paraît seul dans une caverne du Caucase, fait encore des plaintes amoureuses, parle du futur déluge, se demande s'il est possible que la plus belle des créatures soit condamnée à une pareille mort. Son long monologue est troublé par les éclats de rire d'un esprit de ténèbres, qui lui prédit que la race des hommes auxquels sa famille va donner naissance, ne vaudra pas mieux que celle qui est destinée à périr. Un choeur d'esprits fait les mêmes prédictions; et toute la poésie de cette scène est admirable. Les deux jeunes filles arrivent en ce moment avec les deux anges, et cette scène est encore très-belle. Anah, douce, tendre et craintive, fait un contraste frappant avec Aholibamah, qui est fière et impérieuse, qui se fait gloire de descendre de

Caïn, du fils aîné d'Adam, qui méprise les enfans de Seth, et qui rit des terreurs qu'inspire la menace d'un déluge. Japhet apprend qu'Azaziel est le rival qu'Anah lui préfère. Sem survient avec Noé, qui reproche à Japhet d'aimer une fille de Caïn, et aux deux anges d'oublier leur essence céleste pour prendre des femmes parmi les filles des hommes. Les anges se justifient sur ce que Dieu a créé l'homme à son image, et qu'il aime lui-même ses créatures. Arrive alors l'archange Raphaël, qui annonce aux deux anges que Dieu leur pardonne s'ils vont rejoindre sur-le-champ les chœurs des esprits célestes, mais que s'ils restent un instant de plus sur la terre, ils perdront leurs droits à l'éternité. Il annonce aussi le déluge. Aholibamah se résigne à son destin avec courage, et engage Samiasa à remonter au ciel. Anah donne le même conseil, en pleurant, à Azaziel. Les anges refusent de quitter leurs amantes, et Raphaël les déclare déchus de leurs prérogatives célestes. Le soleil s'obscurcit; le déluge commence; les hommes et les femmes accourent éplorés. Les deux

anges emmènent leurs deux amantes en leur disant qu'ils vont les transporter dans une sphère plus heureuse, ce qui paraît difficile, puisqu'ils sont dépouillés de leur pouvoir; et l'arche, portée sur les eaux, arrive pour recevoir Japhet.

Cet ouvrage, sous le rapport de la poésie, peut passer pour un des meilleurs de lord Byron, et il a de plus l'avantage de ne pas contenir une seule ligne qui puisse déplaire aux amis de la morale, de la décence et de la religion : éloge qu'on ne peut accorder que bien rarement aux œuvres poétiques de cet auteur.

Je passe maintenant aux *Amours des Anges*, de Thomas Moore. Ce poëme n'a pas la forme dramatique, c'est une triple narration. Trois anges, déchus de leur splendeur céleste, mais en conservant encore des traces, et n'ayant pas perdu leur immortalité, se racontent tour à tour leurs amours avec une fille des hommes.

Le premier ange, sorti du dernier cercle de ceux qui entourent le trône de la Divinité, est devenu amoureux de la belle Lia, en la

voyant se baigner dans un fleuve ; Lia l'aime aussi, mais c'est d'un amour pur et spirituel ; ses pensées se dirigent toujours vers le ciel, elle voudrait habiter une belle étoile qu'elle montre à son amant, et n'y être occupée qu'à chanter les louanges de celui qui a tout créé. Un jour elle lui demande quels sont les mots mystérieux qu'il doit prononcer pour pouvoir s'élever vers le ciel ; il lui apprend ces mots que l'oreille d'un mortel n'avait jamais entendus ; elle les répète avec ferveur ; au même instant, des ailes croissent sur ses épaules ; elle est revêtue d'un éclat radieux, et elle prend son vol vers la brillante étoile en jetant un regard de compassion sur son amant, qui veut en vain la suivre, car il se trouve à la fois privé de celle qu'il aime, et dépouillé de son pouvoir.

L'histoire du second ange, esprit d'un rang supérieur, car c'est un chérubin, est celle de Jupiter et de Sémélé. C'était un esprit curieux qui avait voulu suivre et approfondir tous les mystères de la création ; mais quand il eut vu créer la femme, il ne pensa plus à autre chose, et par la suite il vit une

nouvelle Evé dans toutes ses filles. Enfin Lilis lui inspira une passion si violente, qu'il ne put plus y résister. Après l'avoir préparée à le voir, par des songes flatteurs, il se montra à elle, mais dépouillé de l'éclat céleste qu'il craignait que les yeux d'une mortelle ne pussent supporter. Sa tendresse fut payée de retour, et l'amour de Lilis ne fut pas d'une nature aussi pure que celui de Lia. Elle était curieuse, et c'était un défaut que Rubi, c'est le nom de l'ange, pardonnait aisément; il lui apprit tous les secrets de la nature et des cieux; mais ce n'était pas encore assez pour elle, Lilis désira voir son amant revêtu de toute la gloire dont il brillait, quand il paraissait devant le trône du Très-Haut. Rubi n'eut pas la force de résister à sa prière, et Lilis consumée entre ses bras, lui donna de ses lèvres à demi-réduites en cendres, un dernier baiser, dont la trace brûlante resta gravée sur son front, sans doute pour lui annoncer la perte de son pouvoir.

Comme le second ange finissait son récit, on entendit le son d'un luth auquel une

voix mariait ses accens. Les trois anges tressaillirent, mais Zaraph, esprit du premier ordre, un séraphin, dont le chagrin paraissait plus doux que celui des deux autres, montra plus de plaisir que de surprise. « Je viens, ma Zama, » s'écria-t-il; et allant joindre celle qui l'appelait, il laisse au poëte le soin de raconter son histoire. Elle est fort courte. De l'amour du Créateur, Zaraph avait passé à l'amour de la créature; mais la tendresse mutuelle qui l'unissait à Zama était pure et innocente. Son seul crime était d'avoir oublié le ciel pour la terre, et il fut condamné à y rester avec Zama jusqu'à ce que le temps fasse place à l'éternité.

Tels sont *les Amours des Anges* dont le plan et le style n'ont rien de commun avec *le Ciel et la Terre*, quoique le sujet des deux ouvrages soit le même. Il règne dans ce poëme un ton de douceur voluptueuse qui fait qu'on ne peut le lire sans attendrissement; et cependant, d'après le jugement des critiques anglais, il est au-dessous des autres ouvrages du même auteur.

LETTRE VIII.

Discussion dans le Parlement relativement aux Catholiques. — Démenti donné par M. Canning à M. Brougham. — Le président le rappelle à l'ordre. — Motion pour les mettre tous deux en arrestation. — Expédient qui arrange cette affaire. — Plusieurs membres de l'opposition se retirent. — Rejet de la motion en faveur des Catholiques.

Londres, le 1er mai 1823.

Lorsqu'il arrive, dans la Chambre des Députés de France, que, dans une discussion un peu vive, quelques membres se laissent emporter par une chaleur qu'ils n'ont pas toujours le don de tempérer par une dose suffisante de ce flegme anglican qui caractérise nos voisins, les journaux anglais ne manquent jamais de lancer force sarcasmes contre le défaut de décorum de nos corps délibérans; mais il ne faut pas

croire pour cela que de mêmes scènes n'aient pas lieu quelquefois dans le sein du Parlement britannique. En général, les orateurs s'y disent des injures avec le plus grand sang-froid, et de la manière la plus polie du monde, mais on les voit aussi, en certaines occasions, casser les vitres avec autant de bruit que nous pourrions le faire, nous qui ne sommes pas doués d'une si heureuse impassibilité. Je vous en donnerai pour preuve ce qui se passa dans la Chambre des Communes le 17 du mois dernier.

M. Plunkett, jadis membre de l'opposition, aujourd'hui attaché au parti ministériel depuis qu'il est devenu membre du cabinet britannique, par sa nomination à la place de Procureur-général en Irlande, avait annoncé pour cette séance une motion en faveur des catholiques. Mais avant qu'il la fît, sir Francis Burdett prit la parole pour protester contre ce qu'il appelait « une farce solennelle » dont il plaisait au Parlement d'Angleterre de donner tous les ans une répétition. Tant que le ministère serait divisé sur cette grande question, jus-

tice serait refusée aux catholiques. Le renouvellement de cette discussion annuelle n'était propre qu'à augmenter le mécontentement des neuf dixièmes de la population de l'Irlande, en lui inspirant des espérances qui ne pouvaient se réaliser. Il n'y avait que trois jours que M. Canning lui-même avait dit qu'il regardait la cause des catholiques comme sans espoir, dans l'état actuel des choses. Quant à lui, il en était tellement convaincu, que, si M. Plunkett faisait la motion qu'il avait annoncée, il se retirerait de la Chambre, pour ne pas prendre part à la délibération.

M. Canning prétendit que sir Francis Burdett avait mal interprété ce qu'il avait dit. Il pensait au contraire que la cause des catholiques gagnait tous les ans du terrein, et qu'elle finirait par triompher, même sous un ministère divisé d'opinion à cet égard. Il avait toujours dirigé tous ses efforts vers ce but, et surtout avant qu'il fût en place. — *Surtout* qui semble assez singulier, et qu'il me paraît étonnant qu'aucun membre n'ait relevé. — Si M. Plunkett faisait sa motion,

il y donnerait certainement son suffrage ; mais il s'attendait à se trouver dans la minorité.

M. Tierney répondit que ce que M. Canning avait dit quelques jours auparavant, avait fait sur son esprit la même impression que sur celui de sir Francis Burdett. Il n'approuvait pourtant pas la résolution que l'honorable baronnet et plusieurs autres membres avaient prise de ne pas voter sur la motion annoncée, mais il préférerait que M. Plunkett ne la fît pas, attendu qu'il était certain qu'elle serait rejetée. Il fallait en attribuer la faute aux membres nouvellement entrés dans le ministère, quoiqu'ils fussent individuellement favorables à la cause des catholiques. Les autres ministres étaient si pauvres en talens, ils avaient tellement besoin de ceux des coadjuteurs qu'ils appelaient à leur aide, que, si M. Canning, M. Plunkett, et quelques autres avaient mis pour condition à leur acceptation, qu'on accueillerait les justes réclamations des catholiques, ni lord Liverpool, ni le lord chancelier n'auraient fermé l'oreille à de pareils

argumens. Mais puisqu'ils avaient consenti à s'atteler à leur char, parce que leur premier objet était d'arriver en place, le public n'avait rien à en attendre.

M. Peel, ministre de l'intérieur, parla, suivant son usage, en homme décidé à refuser toutes concessions aux catholiques.

M. Brougham, après avoir exhorté sir Francis Burdett et ceux qui pensaient comme lui à ne pas abandonner leur poste en cette occasion, fit allusion à l'époque où M. Canning, qui venait d'être nommé gouverneur-général de l'Inde, avait été appelé à la place de secrétaire-d'état, pour les affaires étrangères. « Si l'honorable secrétaire-d'état, » dit-il, « se fût déclaré franchement pour la cause dont il s'agit, et pour sa propre réputation, en ce moment critique où il était question de savoir s'il se rendrait dans les Indes en honorable exil (Ecoutez! écoutez!), ou s'il accepterait une place dans le ministère; s'il subirait sa sentence de déportation (On rit), ou s'il se laisserait condamner aux travaux forcés dans sa patrie; siégeant dans un cabinet divisé d'opinion; en-

touré de ses ennemis ; plaint par ses amis (Ecoutez ! écoutez !) ; les mains enchaînées ; hors d'état de suivre un système qu'il aurait approuvé ; si, dans ce moment critique où son sort dépendait du lord chancelier Eldon, et de ses sentimens sur la cause des catholiques, lui qui avait dit la veille qu'il ne ramperait pas devant un noble lord (lord Folkestone), mais qui avait alors donné l'exemple ; l'exemple le plus incroyable de ramper de la manière la plus monstrueuse ; pour obtenir une place, que puisse offrir toute l'histoire de la tergiversation politique. »

Ici M. Canning interrompit l'orateur, en s'écriant avec chaleur : « Je me lève pour dire que cela est faux ! »

Le président espéra que l'honorable membre rétracterait cette expression. Il ne pouvait ignorer qu'elle violait l'ordre de la Chambre. Il regrettait qu'elle lui fût échappée.

M. Canning répondit qu'aucune considération humaine ne le déterminerait à rétracter ce qu'il avait dit.

Le président en appela à la Chambre ; elle savait ce que son devoir exigeait de lui en

pareille circonstance. Il devait demander de nouveau à M. Canning s'il était disposé à rétracter cette expression.

M. Canning était fâché d'avoir employé une expression contraire au décorum et à l'ordre de la Chambre; mais il ne pouvait en conscience renoncer à l'impression qui la lui avait arrachée.

M. Tierney dit que la liberté de la discussion n'existait plus, si un membre pouvait se permettre d'en interrompre un autre au milieu d'une phrase, de manière à ce qu'on ne pût en entendre le sens entier.

Plusieurs membres parlèrent encore avec beaucoup de chaleur; enfin M. Banker fit la motion que MM. Canning et Brougham fussent mis sous la garde du sergent d'armes pour empêcher que cette querelle politique ne dégénérât en voies de fait personnelles.

Quelques membres s'avisèrent alors d'un heureux expédient : ce fut de supposer que M. Brougham n'avait voulu parler que de la conduite publique et politique de M. Canning et non de sa conduite privée et personnelle ; et que M. Canning ayant interprété ses

paroles en sens inverse, avait, dans un moment de chaleur, prononcé une expression que, sans cela, il ne se serait pas permise.

Tous deux saisirent cette suggestion, qui terminait l'affaire, et finirent par dire qu'ils ne pensaient plus à ce qui s'était passé. Cette scène que j'ai considérablement abrégée, dura plusieurs heures.

M. Plunkett se leva alors pour faire sa motion, et au même instant sir Francis Burdett, lord Sefton, MM. Hume, Bennett, Hobhouse et plusieurs autres, sortirent de la Chambre. Cette motion tendait uniquement à ce que la Chambre se formât en comité général, pour examiner s'il y avait lieu de changer quelque chose aux lois relatives à ceux des sujets de Sa Majesté qui faisaient profession de la religion catholique, et elle fut rejetée par une majorité de trois cent treize contre cent onze.

Ce fut en 1805 que cette question, sur une motion de M. Fox, occasiona pour la première fois une discussion sérieuse dans le Parlement d'Angleterre. Les catholiques n'avaient pourtant guère d'espoir sous le

règne de George III, car ce monarque avait à cet égard des préjugés tellement enracinés, qu'il avait déclaré que quand même les deux Chambres s'accorderaient pour présenter à sa sanction une loi favorable aux catholiques, il userait du droit que lui donne la constitution pour la refuser. On sait que l'esprit plus libéral et plus éclairé de George IV n'est pas imbu des mêmes préventions, et l'on a même tout lieu de croire qu'il verrait avec plaisir tous ses sujets placés sur le même niveau, quelles que fussent leurs opinions religieuses; mais si la couronne passe après lui sur la tête du duc d'York, les catholiques n'ont rien à espérer de ce prince, qui paraît avoir contre eux plus d'antipathie encore que son père.

Cependant, tant que le ministère anglais restera constitué comme il l'est en ce moment, les catholiques ne peuvent raisonnablement espérer de voir changer leur situation actuelle, parce que toutes les mesures que pourra prendre en leur faveur la Chambre des Communes, seront rejetées, comme elles l'ont été jusqu'ici par celle des Pairs,

où ils ont à combattre l'influence réunie de l'héritier présomptif de la couronne, le duc d'York; du premier ministre, lord Liverpool; du chancelier, lord Eldon; de tous les archevêques et évêques d'Angleterre, à deux exceptions près; à quoi il ne faut pas oublier d'ajouter l'éloquence irrésistible du vainqueur des vainqueurs de la terre, le redoutable Wellington.

LETTRE IX.

Littérature.—Voyage dans deux Oasis de la Haute-Egypte, *par Edmonstone. Adresse d'un Cheik pour obtenir du vin.* —Voyage en Morée, *par sir W. Gell. Partialité de cet auteur pour les Turcs. Brigands excommuniés. Tombeaux de Navarino. Distribution d'eau bénite.*—Voyage de découvertes au Nord de l'Amérique, *par le capitaine Franklin. Souffrances qu'il éprouve, ainsi que ses compagnons. Relation abrégée de ce voyage.*

Londres, le 15 mai 1823.

Je ne vous dirai qu'un mot du *Voyage de sir Archibald Edmonstone dans deux Oasis de la Haute-Egypte.* Son principal mérite est d'être fort court. Il fait la description de pays que d'autres voyageurs, Browne, Horneman, Belzoni, Caillaud, etc., ont visités et beaucoup mieux décrits, et il

copie dans d'autres ouvrages de longues inscriptions grecques, dont il a la bonne foi d'avouer qu'il n'a pu lire que trois mots, de même qu'il convient ailleurs que n'ayant aucune connaissance en botanique, il ne peut parler des arbres et plantes qui croissent dans les Oasis. Il a enrichi son ouvrage de beaucoup de gravures, et d'une carte géographique sur l'exactitude de laquelle il dit lui-même qu'on ne doit pas compter beaucoup. C'est un de ces ouvrages dont je vous parle pour vous inviter à ne pas les lire. J'ai pourtant ri de l'anecdote qu'il raconte d'un bon cheik qui, après lui avoir donné à dîner, désirant faire quelques libations d'une liqueur défendue par le Coran, et ne voulant pas expliquer formellement ses désirs, dit aux voyageurs qu'ils ne devaient pas se gêner pour lui, s'ils désiraient boire quelque breuvage plus fort que de l'eau. Ils s'en défendirent, de crainte de choquer les préjugés mahométans; il insista avec une politesse sans égale, ils cédèrent enfin; la boisson proscrite par le prophète fut apportée, et le digne cheik en but en excellent chrétien.

Si vous n'aviez pas lu vingt voyages en Grèce, si vous ne connaissiez pas celui de M. Hughes qui est un des plus intéressans (1), je pourrais vous inviter à lire le *Voyage en Morée de sir William Gell.* Il est amusant, écrit avec esprit, mais il n'apprend rien. L'auteur a fait ce voyage en 1804. Il paraît qu'il n'a pensé à le publier, au bout de près de vingt ans, que pour profiter du moment où l'attention générale est dirigée vers la Grèce. Au surplus, sir William Gell est Turc au fond du cœur. Le nord de l'Allemagne, la plus grande partie de l'Espagne, et tout le Portugal, sont, dit-il, moins civilisés que la Turquie; et sans le dire aussi positivement, il donne à entendre qu'il en est de même de la France à l'exception de la capitale. « Il n'y a qu'en Angleterre, » ajoute-t-il, « où la civilisation se fasse sentir d'un bout de l'empire à l'autre. » Les Turcs, dit-il ailleurs, sont un des peuples les plus propres de la terre; on ne les voit jamais couverts de vêtemens sales ou déguenillés. Quant à leur

(1) 2 vol. in-8°, chez Gide fils, rue Saint-Marc-Feydeau, n°. 20.

tyrannie, il y croit à peine, et les plus grands tyrans qu'il trouve dans la Grèce, sont les *cogia-bachi*, ou gouverneurs et magistrats grecs. En un mot, tout son ouvrage semble destiné à prouver que les Grecs ne méritent pas d'être libres, et qu'ils ne doivent ni ne peuvent le devenir. Il va même jusqu'à leur refuser le nom de Grecs, et prétend qu'ils ne sont que les descendans d'Albanais, qui se sont établis dans ce pays à différentes époques. Il les accuse d'avoir commis, dans la guerre actuelle, plus de cruautés que les Turcs, et il en donne pour preuve le massacre de Tripolizza dont on a tant parlé. Mais s'il faut l'en croire lui-même, ce massacre fut commis par une bande de Mainotes qui arrivèrent après la capitulation, qui prétendirent qu'elle ne les obligeait en rien, et qu'on ne put empêcher de piller la ville et de massacrer les prisonniers. Est-il donc équitable d'accuser les Grecs en général, d'un acte de cruauté commis par une peuplade dont la férocité est reconnue depuis long-temps ?

Une bande de brigands infestait la Morée

depuis long-temps, sans qu'il fût possible de la détruire, parce que les Grecs les protégeaient. S'il faut en croire leur ennemi constant, sir William Gell, ils poussèrent l'audace jusqu'à s'emparer de la personne sacrée d'un grand dignitaire de l'église grecque nommé Proto Singolo, et ne le lâchèrent qu'après en avoir tiré une forte rançon. Cet acte, qu'on soupçonne leur avoir été malignement suggéré par les Turcs, fut cause de leur perte; ils furent solennellement excommuniés; ne trouvant plus ni refuge ni secours nulle part, ils se cachèrent dans les ruines, ce qui fit dire qu'ils étaient devenus *des milords*, et la police turque vint alors à bout d'en débarrasser le pays.

En passant dans le cimetière de Navarino, il remarqua que la terre qui couvrait certains tombeaux formait un creux, tandis que sur d'autres elle s'élevait au-dessus du sol. Il demanda la cause de cette différence à son guide, qui lui répondit gravement que les premiers tombeaux étaient ceux des Musulmans, que le diable emportait avant qu'ils eussent été quinze jours en terre; et que les

autres étaient ceux des Grecs, sur lesquels il n'avait aucun pouvoir. Cependant on l'informa ensuite que les Mahométans enterraient leurs morts dans des cercueils d'osier, tandis que les Grecs se servaient de planches, ce qui explique suffisamment la cause de la dépression de la terre sur les tombeaux des premiers.

Un jour de fête solennelle de l'église grecque, un prêtre distribuait l'eau bénite de maison en maison, et il en aspergeait les fidèles, non avec un goupillon, mais en se servant d'une grande cuiller. Un compagnon de voyage de sir William Gell venant de recevoir l'aspersion, témoignait si haut son mécontentement que notre voyageur accourut. En le voyant, le prêtre leva sa cuiller pleine du saint liquide, mais avant de lui jeter à la figure, il lui demanda s'il était chrétien. « Je suis Anglais, » répondit sir William Gell, et cette réponse le sauva du déluge, car les Grecs et les Turcs ne regardent les Anglais que comme à demi-chrétiens, tout au plus. Ne prenez pas cela pour un sarcasme que je me per-

mets, c'est l'auteur que j'extrais qui le dit.

Un voyage beaucoup plus intéressant est celui entrepris par le capitaine Franklin, par ordre du gouvernement Britannique, de 1819 à 1822, pour reconnaître les côtes de l'Amérique septentrionale, en allant de l'est à l'ouest, à partir de l'embouchure de la rivière de la Mine-de-Cuivre, découverte par Hearne, dont on a si long-temps soupçonné la véracité, et qui pourtant ne s'est trompé que sur le calcul de la longitude et de la latitude, faute d'instrumens convenables.

Il partit d'Angleterre le 23 mai 1819, avec le docteur Richardson, chirurgien de marine, MM. Hood et Back, sous-officiers de marine, et deux marins sur la fidélité desquels il pouvait compter. Il arriva le 30 août à la factorerie d'York, dans la baie d'Hudson. Il se rendit de là à Cumberland-House, puis au fort Chipewian, et enfin au fort de la Providence, qui est le plus avancé vers le nord des établissemens de la baie d'Hudson. Comme on ne pouvait se charger de beaucoup de provisions dans un voyage dont la

plus grande partie devait se faire à pied, nos voyageurs prirent avec eux dix-sept Canadiens, dont la principale occupation devait être de chasser, et quelques interprètes indiens et esquimaux..

Ils partirent du fort de la Providence, le 2 août 1820. Le capitaine Franklin désirait arriver cette année à l'embouchure de la rivière de la Mine-de-Cuivre, mais deux obstacles insurmontables s'y opposèrent, la rigueur du froid, et surtout le défaut de provisions. Pour obvier au premier mal, on s'arrêta le 20 août près de la source de cette rivière, et l'on y construisit une maison qu'on nomma le fort l'Entreprise; et pour remédier au second, M. Back retourna au fort de la Providence, d'où, après une absence de cinq mois, il rapporta quelques vivres qu'il avait eu grand'peine à se procurer.

Pendant tout ce voyage, ils rencontrèrent diverses hordes d'Indiens, dont les moeurs sont à peu près les mêmes que celles de toutes les peuplades errantes du nord de l'Amérique. Ils firent une connaissance par-

ticulière avec la tribu des indiens cuivrés, dont le chef, nommé Akaïtcho, consentit à les accompagner avec une partie de sa troupe. Ce ne fut que le 14 juin 1821, que nos voyageurs purent se remettre en route, et dès le 18 juillet, les Indiens les abandonnèrent, après leur avoir promis de ne pas s'écarter des environs du fort de l'Entreprise jusqu'à leur retour. M. Wenzel, employé au service de la compagnie de la baie d'Hudson, les quitta en même temps, en leur promettant aussi de faire déposer au même endroit des provisions qu'ils y trouveraient à leur retour.

Akaitcho avait une fille qui passait pour la plus grande beauté de la tribu, et quoiqu'elle ne fût encore que dans sa seizième année, elle avait déjà eu deux maris. M. Hood en fit le portrait, au grand mécontentement de sa mère, qui craignait que le grand chef, demeurant en Angleterre, ne devînt assez épris des charmes retracés par la peinture, pour envoyer chercher l'original.

Ils arrivèrent enfin à l'embouchure de la rivière, et ce ne fut pas sans peine qu'ils dé-

terminèrent les Canadiens, qui n'avaient jamais vu la mer, à s'embarquer avec eux dans deux canots d'écorce, afin de suivre les côtes septentrionales de l'Amérique, en se dirigeant du côté de l'est, sans avoir plus de provisions qu'il n'en fallait pour quinze jours; se trouvant alors à la distance de douze cents milles de tout être civilisé. Ils espéraient rencontrer sur les bords de la mer quelques hordes d'Esquimaux; ils n'en trouvèrent aucune : le gibier était rare sur les côtes; mais la mer était libre, ou du moins les glaces n'étaient pas asssz fortes pour empêcher la navigation. Cependant, le capitaine Franklin ne renonça à avancer plus loin, que lorsqu'il ne lui resta plus que pour trois jours de vivres.

Nos voyageurs avaient déjà bien souffert du froid, de la fatigue et du manque de provisions; mais ce n'était encore rien auprès des souffrances qui leur étaient réservées. Après avoir suivi les côtes septentrionales de l'Amérique, pendant 650 milles géographiques, ils ne pouvaient songer à regagner la rivière de la Mine-de-Cuivre pour retour-

ner au Canada, puisqu'ils étaient sans vivres; qu'ils ne pouvaient en espérer qu'en chassant, et comme le gibier paraissait plus abondant de ce côté, le capitaine Franklin résolut de se diriger par la ligne la plus droite, vers le fort de l'Entreprise, où il devait trouver des secours, d'après les promesses qui lui avaient été faites, tant par M. Wenzel que par Akaitcho.

Il serait difficile de tracer un tableau abrégé de tout ce qu'ils eurent à souffrir depuis le 15 septembre jusqu'au 7 novembre. Pendant tout ce temps, ils n'eurent, pour ainsi dire, d'autre nourriture qu'une herbe nommée tripe de roche, les peaux des animaux qu'ils avaient tués précédemment, tous les objets en cuir qu'ils possédaient, et jusqu'à leurs souliers. C'était un jour de fête quand un rassemblement de corbeaux leur faisait découvrir un reste de charogne de quelque daim que les loups avaient dévoré plusieurs mois auparavant, et dont ils mangeaient jusqu'aux os, qu'ils faisaient griller au point de les rendre friables.

Avec un tel régime, joint au froid et à la

fatigue, on ne sera pas surpris que les forces aient fini par manquer à nos voyageurs. Ils furent obligés d'abandonner successivement tout ce qui ne leur était pas de première et indispensable nécessité; les deux canots qui leur servaient à traverser les rivières et les lacs, et qui étaient si légers, qu'un homme seul en portait un; une partie de leurs livres et de leurs instrumens, et jusqu'à une de leurs tentes.

Le 26 ils arrivèrent à la rivière de la Mine-de-Cuivre, et se retrouvèrent alors sur la route qu'ils avaient suivie en partant pour leur expédition. Le 4 octobre, ceux à qui il restait plus de forces qu'à leurs compagnons prirent l'avance sous la conduite de M. Back, pour se rendre à plus grandes journées au fort l'Entreprise, et envoyer des secours à ceux que leur faiblesse forçait de marcher plus lentement.

Deux jours après, le docteur Richardson et M. Hood se trouvèrent hors d'état d'aller plus loin; ils s'arrêtèrent avec un autre de leurs compagnons dans un endroit où il y avait assez de tripe de roche pour les empê-

cher de mourir de faim pendant quelques jours, et le capitaine Franklin continua sa route en leur promettant de leur envoyer des secours dès qu'il serait au fort de l'Entreprise ; mais dès la même journée trois de ses compagnons, se trouvant trop faibles pour aller plus loin, allèrent retrouver le docteur Richardson.

Il y arriva enfin : mais quel fut le désespoir de nos voyageurs en n'y trouvant ni les secours qui leur avaient été promis, ni lettres de M. Wenzel, ni nouvelles des Indiens ! Ils firent pourtant une trouvaille — les peaux et les os des daims qu'ils avaient tués lors de leur premier passage en ce lieu, et qui, avec la tripe de roche, leur servirent de nourriture. Ils y passèrent plusieurs jours, faute de forces pour aller plus loin, et le 29 ils virent arriver le docteur Richardson et M. Hepburn, les seuls qui existassent encore de leurs compagnons restés en arrière.

Les souffrances de cette petite troupe avaient encore été plus grandes que celles du capitaine Franklin et de ceux qui l'avaient suivi. Un Canadien nommé Michel avait tué

secrètement deux de ses compagnons. Il avait même rapporté une partie de leur chair en disant que c'était celle d'un loup qu'il avait trouvé mort ; il tua ensuite M. Hood, presque en présence du docteur Richardson, qui le punit de ce dernier crime en lui brûlant la cervelle ; et ce fut alors que n'ayant plus avec lui que M. Hepburn, et ne recevant aucunes nouvelles ni du capitaine ni de M. Back, il se remit en marche pour le fort l'Entreprise.

Ils y restèrent jusqu'au 7 novembre, et pendant ce temps ils virent deux de leurs compagnons périr de misère et de souffrances. Mais enfin trois Indiens arrivèrent ce jour-là avec des provisions. M. Back avait été assez heureux pour rencontrer Akaitcho leur chef, qui avait fait partir sur-le-champ trois de ses gens pour le fort l'Entreprise. Au bout de quelques jours, qui leur étaient nécessaires pour réparer leurs forces, le capitaine Franklin, et le petit nombre de compagnons qui lui restaient, partirent pour aller rejoindre les bons Indiens, et à dater de cette époque, ils n'eurent plus à craindre la di-

sette. Le 6 décembre, ils reçurent de nouveaux approvisionnemens qui leur étaient envoyés du fort de la Providence où M. Back était arrivé le 21 novembre, et ils y arrivèrent eux-mêmes après avoir fait un voyage de 5,550 milles, tant par terre que par mer.

Le résultat de ce voyage, est qu'on a acquis la connaissance de cinq cent cinquante milles de côtes de l'Amérique septentrionale, à partir de l'embouchure de la rivière de la Mine-de-Cuivre, en s'avançant à l'ouest du côté de la baie de Baffin, et il est fâcheux que le manque total de vivres ait empêché le capitaine Franklin de s'avancer plus loin : car il paraît que les glaces ne lui opposaient aucun obstacle sérieux.

On espérait que cette expédition pourrait rencontrer les vaisseaux du capitaine Parry qui doit s'avancer dans un sens opposé, et l'on avait recommandé à celui-ci, ainsi qu'au capitaine Franklin, d'élever des signaux sur les côtes pour se donner mutuellement avis de leurs opérations. Ce dernier se conforma exactement à ces instructions, mais il ne vit rien qui lui annonçât le passage du capitaine

Parry, dont on attend des nouvelles avec impatience et inquiétude.

Il me reste à vous dire que le Voyage du capitaine Franklin se vend quatre guinées, et que cependant il s'en est débité plus de mille exemplaires le jour même qu'il a été mis en vente.

LETTRE X.

Abus résultant du jury en Angleterre. — Manière dont se nomment les jurés spéciaux. — Inconvéniens qui en sont la suite. — Discussion à ce sujet à la Chambre des Communes.

Londres, le 30 mai 1823.

L'INSTITUTION des jurés est d'origine anglaise, mais il faut convenir que nous l'avons bien perfectionnée. La nécessité où ils sont de rendre leur déclaration à l'unanimité est une source féconde d'abus; non-seulement on a vu bien des fois un seul juré forcer les autres, par son obstination, à adopter son opinion, contre leur conscience; mais il est maintenant de notoriété publique que lorsque les jurés ne se trouvent pas d'accord, il se fait entr'eux une sorte de transaction: ceux qui ne croient pas l'accusé criminel, consentent à le déclarer coupable, à condition qu'on ajoutera à la déclaration

une recommandation à merci. Mais il est possible qu'on n'ait pas égard à cette recommandation, et dans ce cas il en résulte que des jurés ont condamné à une peine afflictive, peut-être même à la mort, un homme qu'ils regardent comme innocent.

Je n'ai pourtant pas dessein de vous entretenir aujourd'hui des vices généraux du système de jury adopté en Angleterre. Je me bornerai uniquement à vous parler du mode de nomination des jurés spéciaux, c'est-à-dire de ceux qui sont chargés, par exemple, de prononcer sur une poursuite d'office intentée par le ministère public contre un auteur, un imprimeur, un journaliste, un libraire, accusé d'avoir composé, imprimé ou vendu quelque ouvrage dirigé contre la religion, les mœurs ou le gouvernement.

La liste de tous les citoyens ayant droit de remplir les fonctions de jurés est formée par les shérifs, et transmise à un officier nommé par le gouvernement, qu'on appelle *maître du bureau de la couronne*. Dans cette liste, ce dernier choisit qui bon lui semble pour remplir les fonctions de jurés dans chaque

affaire qui se présente. Il ne les prend ni à tour de rôle, ni au hasard; il forme, sans autre règle que sa volonté, une liste de quarante-huit noms, sur lesquels le poursuivant et l'accusé ont droit d'en récuser chacun douze. Il est d'usage que cet officier ne choisisse sur la liste fournie par les shérifs que les individus au nom desquels il a plu à ceux-ci d'ajouter la qualité d'*esquire*, qualité qui suppose que celui qui la prend, ou à qui on la donne, jouit d'un revenu de cinq cents livres sterling, mais qui se prend ou se donne de la manière la plus arbitraire; et il en résulte que tous ceux à qui les shérifs n'ont pas accordé ce titre honorifique, se trouvent, par le fait, exclus d'une fonction que la loi les appelle à remplir, ce qui est contraire à la lettre et à l'esprit de la constitution anglaise.

Mais les conséquences du choix arbitraire des jurés par le maître du bureau de la couronne sont encore bien plus dangereuses pour l'accusé; car il peut en résulter qu'il ne trouve parmi les jurés chargés de prononcer sur son affaire, que des gens dont les opinions politiques ou religieuses soient

diamétralement opposées aux siennes ; un whig n'aura parmi eux en Angleterre que des torys ; un catholique, en Irlande, n'y comptera que des protestans. Or, quelque juste, quelque honnête, quelque impartial qu'on suppose un homme, il est bien difficile qu'il se défende complétement de toutes les préventions qui naissent naturellement de son opinion privée ; et cet effort lui deviendra presqu'impossible si, parmi ceux qui doivent remplir les mêmes fonctions que lui, il ne trouve que des gens qui partagent cette même opinion ; si aucun d'eux n'est porté, par une manière de voir différente, à faire ressortir les motifs qui peuvent militer en faveur de l'accusé.

Mais, me direz-vous, l'accusé a le droit de récuser douze des jurés formant la liste composée par le maître du bureau de la couronne. Sans contredit, mais à quoi lui servira cette récusation, si cet officier a eu soin de ne placer sur sa liste de quarante-huit que des hommes dont il connaît les dispositions et les sentimens? Vous me direz qu'on ne doit pas le soupçonner d'agir avec tant de partia-

lité ; à cela je vous répondrai d'abord qu'il devrait se mettre lui-même à l'abri de ce soupçon, en prenant une autre base que sa propre volonté pour former sa liste, car la lni lui laisse à cet égard toute liberté ; il peut, si bon lui semble, les tirer au hasard ; annonçer qu'il prendra leurs noms à telles lignes de telles et telles pages ; s'il préfère les choisir expressément, quel motif peut-on lui attribuer ?

N'oublions pas que les poursuites dans lesquelles on nomme un jury spécial, se font à la requête des agens du gouvernement. Or, le maître du bureau de la couronne, quoique étranger personnellement à ces poursuites, est un officier du gouvernement. Il est vrai que sa place est à vie, et qu'il est par là indépendant en quelque sorte du gouvernement ; mais presque toujours il y en réunit une autre qui dépend du bon plaisir du ministère, et l'on ne manque pas d'exemples qui prouvent qu'un ministère ne se fait pas scrupule de destituer tout fonctionnaire qui n'agit pas conformément à ses vues. Croyez-vous qu'un officier public placé dans

de telles circonstances lorsqu'il a à composer le jury qui doit prononcer par exemple sur l'accusation portée contre un écrivain whig, d'avoir cherché à appeler le mépris public sur le gouvernement, à décrier ses principes et ses opérations, y fera entrer d'autres whigs? Cela n'est pas naturel. Il croirait appeler les complices d'un vol pour juger le voleur. Il croit agir avec impartialité en lui donnant pour jurés des hommes honnêtes sans doute, mais attachés aux opinions des torys, et qui, par conséquent, comme je vous le disais tout à l'heure, ne peuvent guère se défendre d'un préjugé défavorable à l'accusé.

L'éditeur de la *Vision du Jugement* par lord Byron étant mis en jugement pour quelques passages de ce poëme accusés de manquer de respect à la mémoire de George III, et se trouvant présent, suivant l'usage, à la nomination faite par le maître du bureau de la couronne, des jurés qui devaient connaître de cette affaire, pria cet officier d'ouvrir avec une plume le registre contenant le nom des citoyens ayant les qualités néces-

saires pour remplir cette fonction, et de prendre à chaque fois le nom le plus voisin de la pointe de la plume. « Non, » répondit M. Lushington, « ce serait trop d'embarras. » — « Eh bien ! ouvrez le registre au hasard et prenez quarante-huit noms à la suite les uns des autres. » — « Non, ce serait m'exposer à prendre tous les jurés dans un même quartier, dans une même rue. » — « Ouvrez le registre quarante-huit fois, et prenez le premier ou le dernier nom de chaque page; celui du milieu; le numéro qu'il vous plaira d'indiquer d'avance » — « Non; ce serait m'obliger à choisir des personnes que je ne croirais pas convenables pour remplir les fonctions de juré. » En un mot, M. Lushington ne voulut adopter aucun autre mode de composer sa liste, si ce n'est celui de choisir les individus « qu'il croirait convenables, » le tout avec de grandes protestations d'impartialité.

Le 28 de ce mois, l'éditeur présenta à la Chambre des Communes une pétition où il lui rendait compte de ces faits, et où il l'invitait à prendre des mesures pour obvier

aux inconvéniens résultant de cette manière de nommer les jurés spéciaux. M. Hume et quelques autres membres appuyèrent cette demande et la firent valoir par les moyens que je vous ai rapportés ci-dessus. Qu'y répondit-on ? Un M. Philips fit un grand éloge de la droiture et de l'impartialité de M. Lushington, actuellement maître du bureau de la couronne, comme s'il n'était pas possible qu'il eût pour successeur un homme dont les principes fussent tout différens ; comme si l'on devait juger du mérite d'une loi, par celui de l'homme momentanément chargé de la faire exécuter. Mais le procureur-général alla beaucoup plus loin. La manière dont se nommaient les jurés spéciaux était en usage depuis long-temps, dit-il, — ce qui est sa réponse toujours prête à toute proposition de corriger un abus ; — il était impossible d'en imaginer une meilleure ; il défiait qu'on en indiquât une plus impartiale.

Comment résister à une logique si serrée, à des raisonnemens aussi convaincans ? On ordonna l'impression de la pétition, comme forme d'usage ; et l'affaire en resta là.

LETTRE XI.

Discussion à la Chambre des Communes sur les lois criminelles anglaises. — Sir James Mackintosh en démontre les abus et en propose la réforme. — Sa motion est rejetée.

Londres, le 4 juin 1823.

Si un étranger ne prenait en considération, pour juger l'Angleterre, que l'état de sa législation criminelle, il aurait lieu d'en conclure que ce pays renferme la nation la plus barbare du monde entier. Quelle autre opinion pourrait-il s'en former, en voyant qu'il s'y trouve deux cents lois portant peine de mort, et qu'il y en a vingt au plus qu'on exécute ? N'aurait-il pas droit de dire que l'Anglais fait des menaces en sauvage, et ne montre plus que de la faiblesse quand il s'agit de les exécuter ; et qu'il suit un système que son excessive sévérité rend aussi odieux en théorie, qu'il est impuissant en pratique.

Mais que penserait cet étranger, si on lui disait que ces lois barbares qui punissent les enfans innocens du crime de leur père, qui exercent leur vengeance jusque sur le corps inanimé du coupable, trouvent des défenseurs dans des hommes que leur science, leur crédit, et leur rang mettent à la tête du barreau anglais, et qui s'opposent à toute innovation à cet égard, comme si le résultat devait en être le renversement de la constitution?

Je vous entends d'ici vous écrier, en lisant les lignes qui précèdent, que c'est une déclamation de ma façon contre les mœurs et coutumes anglaises. Point du tout. Je vous ai traduit, en abrégeant un peu, l'exorde d'un discours prononcé le 21 du mois dernier, dans la Chambre des Communes d'Angleterre, par un des meilleurs jurisconsultes anglais, par sir James Mackintosh.

Sir Samuel Romilly, *vir bonus et dicendi peritus*, pour me servir de la définition que donne Cicéron d'un orateur, avait entrepris, sans beaucoup de succès, la réforme du Code Criminel de son pays. Après son

décès, sir James Mackintosh le remplaça dans ses efforts; et malgré l'opposition constante du procureur-général, du solliciteur-général, et de tous les hommes de loi élevés aux premiers rangs de la magistrature ministérielle, il remporta quelques victoires partielles. En 1819, il fit nommer un comité pour examiner l'état de la législation criminelle. En 1820, d'après le rapport de ce comité, il obtint la suppression de la peine de mort dans le cas de banqueroute frauduleuse. Enfin, en 1822, il réussit à faire prendre à la Chambre une résolution portant qu'elle s'occuperait de ces lois dans sa session suivante.

C'est en conséquence de cette résolution, qu'il prononça le discours dont je viens de vous donner l'exorde, et qui se fait remarquer par une force de logique peu commune.

Le plus grand défaut des lois criminelles anglaises, dit-il ensuite, c'est le manque de proportion entre le délit et le châtiment; elles prononcent la même peine, la peine de mort, contre celui qui vole un mouton

ou qui coupe un arbre, et contre le parricide. Il en résulte que des lois dont la sévérité est excessive sont mal exécutées, ou pour mieux dire ne le sont point; que la plupart des condamnations prononcées sont suivies de lettres de grâce; et que celui sur qui la sévérité de la loi s'appesantit, est regardé comme une victime, plutôt que comme un criminel justement puni. Son supplice ne jette pas une terreur salutaire dans l'esprit de ceux qui sont tentés de commettre le même crime, parce que, pour un exemple de châtiment, ils en ont sous les yeux cinquante de grâce; la peine qu'il subit inspire l'horreur, la pitié, l'indignation, tous les sentimens possibles, excepté le seul qu'elle devrait produire pour être utile, la crainte.

L'orateur fit ensuite une comparaison entre les lois criminelles de France et celles d'Angleterre, et n'hésita pas à donner la préférence aux premières. La population de la France, dit-il, est d'environ vingt-sept millions; celle de la Grande-Bretagne n'est que de douze, et cependant le nombre des condamnations à mort prononcées en 1811 n'a

été, en France, que de 264, tandis qu'il s'est élevé à 404 en Angleterre; et en 1821, il n'a monté en France qu'à 361, et l'on en a compté en Angleterre 1,236. D'où vient cette différence? De ce que la France est gouvernée par un code de lois plus judicieux.

Cette raison peut être bonne; mais, n'en déplaise à sir James Mackintosh, elle n'est pas suffisante. Il aurait dû prouver que le nombre de crimes de chaque espèce commis en France est au-dessous de celui des délits de même nature commis en Angleterre; il aurait alors prouvé plus évidemment la supériorité des lois françaises: car les meilleures lois sont celles qui préviennent le mieux le crime, et non celles qui le punissent le plus sévèrement quand il a été commis. Or, la loi qui détourne le plus efficacement du crime, est celle qui le soumet à une peine qui est toujours certainement infligée, sauf quelques cas bien rares d'exception, ce qui a lieu en France; tandis qu'en Angleterre, c'est par une sorte d'exception que l'exécution de la sentence suit la condamnation.

Sir James Mackintosh passa ensuite en revue les différens cas dans lesquels il proposait d'abolir la peine de mort, et ils sont trop nombreux pour que je le suive dans ce détail. Il demanda qu'on abolît la confiscation des biens dans les cas de suicide et de crime de haute trahison, et qu'on supprimât dans ce dernier cas la décapitation et l'écartelement du coupable après sa mort, circonstance qui n'ajoutait ni à la punition du criminel, ni à la terreur que doit inspirer son supplice, mais qui ne faisait éprouver qu'un sentiment d'horreur et de dégoût. Il fit remarquer que ce traitement barbare infligé à un cadavre, n'était plus en usage qu'en Angleterre. Il avait été supprimé en Hollande depuis un siècle; en Russie, il y avait cinquante ans. Il l'était également en France, en Espagne, en Allemagne, dans les Etats-Unis, partout, en un mot; on ne le retrouvait que dans la Grande-Bretagne.

L'excessive sévérité des lois, ajouta-t-il encore, n'empêche pas que le crime se commette, mais il met obstacle à ce qu'il soit

puni. On élude la confiscation des biens d'un suicide, en supposant qu'il a attenté à ses jours dans un moment d'égarement d'esprit, et on ne le reconnaît en possession de son bon sens que lorsqu'il n'a aucune autre possession sur laquelle la confiscation puisse s'étendre. Si un jury doit prononcer sur un vol qui entraîne la peine de mort quand la valeur de la chose volée monte à quarante shillings, il a soin de ne l'évaluer qu'à trente-neuf, quand même elle monterait à quarante ou cinquante livres. Enfin un grand nombre de criminels jouissent d'une impunité qui tend à les enhardir dans le crime, parce que personne ne veut les poursuivre, au risque de faire prononcer contre eux la peine de mort pour un délit qui ne paraît pas mériter un châtiment si sévère.

Le ministre de l'intérieur, qui, en Angleterre, est chargé en même temps du département de la justice, M. Peel, l'éternel avocat des choses telles qu'elles sont, se chargea de répondre à ce discours; mais il se garda bien de le suivre dans des raisonnemens qu'il lui était impossible de réfuter. Il

attaqua d'abord la forme de la motion, et prétendit qu'il aurait fallu en faire une séparée pour chaque espèce de délit auquel on aurait voulu que la peine de mort ne fût plus appliquée. — Jolie besogne, d'où il serait résulté qu'il aurait fallu faire près de deux cents motions, et provoquer autant de discussions différentes! — Il ne prétendait pas que les lois criminelles fussent parfaites, mais il était bon de laisser aux juges une certaine latitude de discrétion, et la faculté de distinguer les circonstances qui aggravaient ou diminuaient le crime. D'ailleurs, il avait lui-même préparé un bill qui modifiait les dispositions de certaines lois criminelles, et qui supprimait la peine de mort dans les cas où elle ne paraissait pas pouvoir jamais être applicable, en y substituant les travaux forcés et la déportation. Il finit par demander qu'on laissât l'initiative à cet égard au gouvernement, et proposa la question préalable sur la motion.

On alla aux voix, et la phalange ministérielle l'emporta, suivant l'usage, quoique par une bien faible majorité, puisqu'elle ne

fut que de dix voix. Et voilà à quoi aboutit la résolution qu'avait prise la Chambre des Communes l'année dernière, de s'occuper de la révision des lois criminelles.

LETTRE XII.

Officiers de police emmenés en Amérique par le capitaine qu'ils venaient arrêter. — Inspecteur des douanes forcé d'assister à un débarquement de contrebande. — Saisie d'un habit brodé de M. Canning. — Procès entre sir Hudson Lowe et le docteur O'Meara. — Ventes de femmes. — Le nombre trois. — Les veaux et les enfans.

Londres, le 16 juin 1823.

Le nombre de passagers que peut prendre un capitaine de navire se règle d'après le port de son bâtiment. Le sous-secrétaire d'état de Dublin, ayant appris qu'un navire nommé le *William*, dont le port n'était que de 93 tonneaux, était sur le point de partir de Dunleary pour Québec avec un nombre de passagers beaucoup plus considérable que les règlemens ne le permettaient, chargea M. Tubor, magistrat de police, d'al-

ler constater la contravention, et d'empêcher le départ du bâtiment. M. Tubor trouva le navire à l'ancre dans la baie de Kingstown, et il était chargé de 156 passagers, c'est-à-dire de 109 au-delà du nombre que son port comportait. On n'attendait que le capitaine pour mettre à la voile, mais le capitaine n'arrivant pas, le magistrat partit aux approches de la nuit, laissant à bord deux officiers de police. A peine était-il parti, qu'une chaloupe amena le capitaine; et celui-ci, sachant qu'il se trouvait dans un mauvais cas, prit une résolution désespérée: ce fut de profiter d'un excellent vent, pour mettre à la voile, et d'ajouter à ses 156 passagers les deux officiers de police, qu'il emmena en Amérique. On n'apprit son départ à Dublin que le lendemain matin, et l'on dépêcha un croiseur à la poursuite du *William*. Mais le *William* était bon voilier; il avait douze à quinze heures d'avance, et il fut impossible de l'atteindre.

Ce fut à peu près vers le même temps qu'un inspecteur des douanes ayant reçu avis qu'un débarquement de marchandises de

contrebande devait s'effectuer près de Bognor, comté de Sussex, se rendit dans les environs avant le lever du soleil, pour voir s'il apercevrait en mer quelque bâtiment suspect, et donner ensuite les ordres nécessaires. A peu de distance du rivage il rencontra un jeune homme fort bien mis, et s'étant approché de lui, il lui demanda quelle affaire l'amenait en ce lieu de si bon matin. L'étranger lui répondit qu'il se rendait à Siddlesham, mais qu'il avait perdu son chemin. « Je vais vous mettre sur la route, » dit l'inspecteur. Le jeune homme le suivit, mais au bout de quelques minutes, il lui saisit les bras par derrière, et siffla en même temps. A ce signal, plusieurs hommes accoururent, saisirent l'inspecteur, lui lièrent les pieds et les mains, et le menacèrent de le bâillonner s'il poussait un seul cri. « Maintenant, M. l'inspecteur, » lui dit l'inconnu qu'il avait rencontré, « je vais vous donner le plaisir de voir débarquer les marchandises que vous cherchiez. » Effectivement, deux barques arrivèrent peu de temps après, on en descendit cinq cents barils

d'eau-de-vie et quelques balles de marchandises ; plus de deux cents hommes parurent, comme par enchantement, pour travailler au débarquement et à l'enlèvement de la contrebande sur de petites charrettes très-légères, et en moins d'une heure, il ne restait d'autres traces de ce qui venait de se passer, qu'un inspecteur des douanes couché par terre pieds et poings liés, que deux hommes gardèrent encore à vue quelque temps ; et dont les cris, dès qu'il fut laissé seul, amenèrent enfin à son secours un paysan, qui était peut-être un de ceux qui venaient de travailler si lestement sous ses yeux.

Les commis des douanes ne sont pas toujours aussi malheureux ; ils font quelquefois de bonnes captures, mais il faut convenir qu'ils ne respectent rien. Croiriez-vous bien que vers la mi-avril dernier, ils eurent l'audace de saisir, chez le tailleur du ministre des affaires étrangères, de M. Canning, un riche habit de cour dont il avait fait broder l'étoffe en France ? Je ne sais si les douaniers de tous les pays seraient assez coura-

geux pour exécuter si rigoureusement leur devoir, quand le coupable est un ministre.

Ne vous imaginez pas pour cela que l'Angleterre soit un pays où la flatterie soit inconnue. C'est peut-être le pays où l'on sait le mieux tirer parti de la moindre circonstance pour y trouver un sujet d'adulation, quelquefois assez mal entendue. Par exemple, on vient d'introduire à Londres des cabriolets de place, qui y étaient inconnus jusqu'ici, et dont la taxe est d'un tiers au-dessous de celle des fiacres. Quel jour croyez-vous qu'on ait choisi pour les faire paraître pour la première fois? celui de la naissance du Roi, *par honneur*, dit-on, *pour Sa Majesté.*

Ce système de flatterie n'est pourtant pas universel. Le docteur O'Meara, par exemple, n'a nullement flatté sir Hudson Lowe, dans les divers ouvrages qu'il a publiés sur Buonaparté, et qui, comme je vous l'ai mandé l'année dernière, ont obtenu ici un succès prodigieux. Le ci-devant gouverneur de Sainte-Hélène, sortant enfin d'une sorte de léthargie, a cru devoir attaquer devant la

Cour du banc du Roi, le ci-devant médecin de Napoléon, comme coupable de calomnie. Mais la Cour a rejeté sa demande, attendu le long espace de temps que sir Hudson Lowe avait laissé passer sans se plaindre, et a mis les plaideurs hors de Cour, dépens compensés.

Les cultivateurs anglais se plaignent depuis long-temps de la baisse de leurs denrées. Le commerce des maris d'Angleterre paraît dans une situation beaucoup plus florissante. La vente des femmes continue à y avoir lieu suivant les formes usitées, et le prix de cette marchandise est évidemment à la hausse. Le prix courant, jusqu'à présent, excédait rarement dix à douze shillings, mais le vingt de ce mois, il a monté à Halifax à une guinée; et ce qui est encore bien plus fort, un heureux époux vient de vendre sa femme, sur le marché de Smithfield à Londres, à un particulier demeurant Foley-Place, pour la somme de cinquante livres sterling, ce qui est le plus haut prix que pareille denrée ait jamais atteint en ce pays.

Puisque j'en suis sur les maris, je vais vous citer deux faits assez singuliers, et qui m'ont été certifiés par des personnes dignes de foi.

Un paysan, demeurant dans un village voisin de Brighton, a été marié trois fois. Ses trois femmes portaient le même nom, celui de Marie. Il eut de chacune d'elles trois enfans, et toutes moururent à la fin de leur troisième année de mariage. Entre chaque mariage, il passa trois ans dans le veuvage. Il ne lui reste que trois enfans, et chacun d'eux est le troisième de ceux que lui a donnés chacune de ses trois femmes. Enfin ces trois enfans sont nés dans le même mois de l'année et à trois jours l'un de l'autre. Il faut convenir que cet homme a une sympathie singulière avec le nombre trois.

L'histoire d'un autre paysan n'est pas moins singulière. Celui-ci n'a jamais eu que deux femmes, qui lui ont donné vingt-un enfans, dont la plupart sont morts. Comme il est fort pauvre, il n'a jamais eu non plus que deux vaches. Mais le cours des événemens s'arrangeait de manière que la nais-

sance d'un veau précédait toujours de quelques jours la naissance d'un de ses enfans. Ses deux vaches lui donnèrent également vingt-un veaux. Une fois, il arriva que sa vache en mit bas deux d'une seule portée, et trois jours après sa femme accoucha de deux jumeaux. Il est à regretter qu'on n'ait pas remarqué si le sexe des veaux et des enfans se suivait avec la même exactitude.

LETTRE XIII.

Cour de la Chancellerie. — Arriéré des affaires dans cette Cour. — Caractère d'hésitation du lord chancelier. — Ses attributions. — Juridiction du vice-chancelier. — Motions faites à ce sujet à la Chambre des Communes et à celle des Pairs. — Leur résultat.

Londres, le 13 juillet 1823.

L'INSTITUTION de la Cour de la Chancellerie, surtout considérée comme cour d'équité, est regardée par bien des gens comme le plus beau joyau de la jurisprudence anglaise. C'en est donc un semblable au collier dont Polynice fit présent à Eriphile, et qui devint fatal à quiconque en fut ensuite propriétaire, ou plutôt c'est la parure que, suivant Euripide, Médée envoya à Créuse, et qui consuma cette malheureuse princesse,

ainsi que son père et son palais. Non-seulement il est impossible de se présenter devant cette cour pour une affaire dont l'intérêt pécuniaire n'excède pas cent livres sterling, puisque les frais absorberaient bientôt le principal; mais elle offre un épouvantail dont un riche plaideur se sert avec avantage pour forcer son antagoniste plus pauvre à accepter toutes les conditions qui lui sont offertes, parce qu'il sait que, grâce à la lenteur interminable des jugemens de cette Cour, il s'expose à une ruine entière s'il a la hardiesse d'y plaider : on a des exemples de personnes qui ont été ruinées, pour y avoir gagné un procès. Il se passe des années entières avant qu'une affaire soit mise sur le rôle; quand elle y arrive, chaque procureur a droit à des honoraires d'une livre sterling chaque jour d'audience, parce qu'il est censé s'y présenter pour voir si elle sera appelée, et il se passe quelquefois encore plusieurs années, avant qu'elle le soit. Enfin, à force de temps, de patience et d'argent, vous arrivez en tête du rôle; vous commencez à respirer; vous croyez que vous allez

être jugé; cependant rien n'est moins sûr, car le lord chancelier n'est pas obligé de suivre l'ordre du rôle, il peut y prendre telle affaire que bon lui semble, et il y a un exemple récent d'une cause qui est restée deux ans et demi la première sur le rôle avant d'être appelée. En un mot, un procès en la Cour de la Chancellerie est un funeste héritage qu'un père laisse souvent à ses enfans.

Le caractère personnel du chancelier actuel, lord Eldon, qui occupe cette place éminente depuis près de vingt-cinq ans, occasione une partie de ces délais. Personne ne révoque en doute ni son intégrité, ni sa capacité, mais il trouve des difficultés et des motifs d'hésitation dans les affaires les plus simples, et il en résulte que les affaires s'éternisent. Après avoir entendu les plaidoyers, et avoir pris tout le temps d'y réfléchir, il arrive souvent que sa conscience n'est pas encore suffisamment rassurée; il demande à avoir soit l'opinion de deux juges, soit un rapport d'un maître en la Cour de la Chancellerie, et quand on lui présente

cette opinion ou ce rapport, il craint d'avoir oublié quelque circonstance de l'affaire, et il faut la recommencer sur nouveaux frais. Dieu nous préserve d'un juge qui ne doute de rien; mais celui qui doute de tout n'est pas un moindre fléau. Cela rappelle l'anecdote du roi Hiéron et du philosophe Simonide. Le Roi lui ayant proposé une question à résoudre, il lui demanda un jour pour y réfléchir, et ce délai étant passé, il en demanda deux, puis quatre, puis huit. Enfin la patience d'Hiéron s'épuisa. *Plus j'y réfléchis*, lui dit alors Simonide, *plus je trouve de raisons pour douter.*

Il faut convenir que le lord chancelier a plus de besogne qu'un homme ne peut raisonnablement en faire. Il est un des principaux membres du Cabinet et du Conseil privé; il préside la Chambre des Pairs, non-seulement quand elle s'occupe d'affaires de législation, mais encore quand elle exerce les fonctions de Cour suprême d'appel, c'est-à-dire trois fois par semaine, pendant toute la session du Parlement; enfin il a à s'occuper non-seulement des affaires qui

tombent dans les attributions ordinaires d'un chancélier et d'un juge de Cour d'équité; mais encore de toutes celles qui concernent les banqueroutes et les interdictions, deux genres d'affaires qui, à ce qu'il paraît, se présentent plus fréquemment en Angleterre que dans tout autre pays.

Vous me direz qu'on pourrait facilement décharger le lord chancelier de ces deux derniers fardeaux, en les rejetant sur un juge, un officier public qui en serait spécialement occupé, et que ce genre d'affaires ne paraît pas de nature à exiger l'intervention personnelle du chef suprême de la magistrature. Mais si les banqueroutes et les interdictions peuvent se passer du lord chancelier, le lord chancelier n'est d'avis de se passer ni des unes ni des autres, car ce sont les deux plus beaux fleurons de sa couronne, ceux qui rapportent le plus d'argent, denrée qu'on assure qu'il aime beaucoup, — et dans le fait, qui ne l'aime pas?

Cependant, le lord chancelier ne paraît pas tenir beaucoup à conserver l'exercice exclusif de ses fonctions judiciaires, pourvu

qu'on ne lui fasse rien perdre de ce qui est honorifique ou lucratif. Ce fut avec son agrément que le marquis de Londonderry, alors lord Castlereagh, proposa à la Chambre des Communes, il y a dix ou onze ans, la création d'un vice-chancelier, afin qu'il n'y eût plus d'arriéré dans les affaires de la Cour de la Chancellerie; proposition qui fut adoptée, malgré l'opposition de M. Canning et celle de sir Samuel Romilly, qui dit qu'on devrait intituler ce bill : *Bill pour donner du loisir au lord chancelier, et un degré de juridiction de plus aux plaideurs.* En effet, on peut appeler au chancelier des décisions du vice-chancelier, comme on peut appeler de celles du chancelier à la Chambre des Pairs, présidée par ce même chancelier, et qui, lorsqu'il s'agit d'appels, n'est souvent composée que de cinq ou six membres, dont la plupart n'entendent rien aux affaires litigieuses. Ce qui paraît prouver que le titre que sir Samuel Romilly voulait donner à ce bill, lui convenait assez, c'est que, lors de la nomination du vice-chancelier, il se trouvait dans la Cour de la

Chancellerie cent quarante-une causes en arrière, et qu'au moment où je vous écris, il s'en trouve cent soixante-une.

Les 4 et 5 du mois dernier, il y eut une longue discussion dans la Chambre des Communes sur une motion de M. Williams, qui demandait qu'il fût nommé un comité chargé de faire une enquête sur les causes qui occasionaient l'arriéré des affaires en la Cour de la Chancellerie, et un rapport sur les moyens d'en accélérer la décision. Mais le Procureur-Général prit feu comme si cette proposition était une insulte personnelle faite au lord-chancelier. Un maître en la Chancellerie, et M. Canning lui-même, parlèrent dans le même sens, et malgré les efforts de ceux qui s'occupaient des intérêts des pauvres plaideurs, cette motion fut rejetée par une grande majorité, cent soixante-quatorze contre quatre-vingt-neuf.

Cependant, peu de temps après, on s'occupa, dans la Chambre des Pairs, d'un bill que sir Samuel Romilly, s'il avait vécu, aurait sans doute nommé aussi *un bill pour donner du loisir au Lord-Chancelier*. Je vous

ai dit que cette Chambre exerce en même temps les fonctions de Cour suprême d'appel. Or, comme il s'y trouve le même arriéré qu'à la Cour de la Chancellerie, lord Liverpool, de concert, bien entendu, avec le lord-chancelier, proposa, le 26 juin, de tenir cinq séances d'appel par semaine au lieu de trois; et comme la nécessité de présider à ces cinq séances pourrait nuire aux autres fonctions que le Lord-Chancelier avait à remplir, de le faire remplacer, uniquement pour ces séances d'appel, par un vice-président. Enfin, de crainte sans doute qu'il n'arrivât que le président se trouvât seul dans la Chambre, il demanda que trois Pairs, à tour de rôle, fussent obligés, à peine de cinquante livres d'amende, à assister à chaque séance.

Ces trois propositions furent adoptées sans beaucoup de difficulté. Comme la plupart des affaires qui se portent à la Chambre des Pairs en dernier ressort durent plusieurs séances, il en résultera probablement qu'elles seront jugées par des Pairs qui n'en auront entendu ni le commencement ni le mi-

lieu. C'est un petit inconvénient, j'en conviens ; mais combien de juges, ailleurs qu'en Angleterre, ont prononcé leur sentence après avoir dormi pendant les plaidoyers des avocats !

LETTRE XIV.

Voyages. — Expédition dans le Dongola et le Sennaar. — Voyage en Egypte, en Nubie, au mont Sinaï et à Jérusalem, par sir Frédéric Henniker. *Divers extraits de cet ouvrage.*—Remarques sur la contrée qui s'étend du Cap des Palmes au Zaïre, par John Adams. *Sacrifices humains. Fourmis blanches. Le Niger.*

Londres, le 31 juillet 1823.

Quid novi fert Africa? C'était une question fort usitée chez les Romains, comme nous l'apprend un de leurs auteurs; et comme les Romains ont couvert toute l'Europe, je suis tenté de croire qu'ils ont semé partout leur esprit de curiosité, et que l'envie d'obtenir des renseignemens certains sur la partie du monde qui nous est encore la moins connue, est un héritage qu'ils nous ont laissé. Aussi s'arrache-t-on

tous les ouvrages qui paraissent sur l'Afrique, et c'est probablement cet empressement qui fait éclore tant de relations médiocres de voyages entrepris sur ce vaste continent, dont le sol paraît avoir une vertu particulière, qui métamorphose en écrivain quiconque l'a une fois touché. Il faut pourtant convenir que, dans le plus mauvais de ces ouvrages, il peut se trouver un trait qui ait échappé aux autres observateurs, et il est si difficile d'obtenir des connaissances exactes sur cette contrée, qu'on doit savoir quelque gré à celui qui vient jeter le denier de la veuve dans le trésor recueilli par les soins de Bruce, Horneman, Burckhardt, Mungo-Park, Bowdich, Belzoni, Burchell, Cailliaud, et tant d'autres savans voyageurs.

Je dois cependant avouer que l'officier Américain qui a écrit la *Relation de l'Expédition dans le Dongola et le Sennaar*, sous le commandement d'Ismaël-Pacha, fils du pacha d'Egypte, n'a rien offert au public qui puisse l'amuser ou l'instruire. Il nous apprend dans la préface qu'il accompagnait ce jeune général en qualité de *Topgi-Bachi*,

c'est-à-dire chef d'artillerie; mais, avant que l'armée eût fait aucune opération, le pauvre homme fut attaqué d'une ophtalmie qui l'obligea à rester constamment sur les derrières de l'arrière-garde, et il paraît qu'il se borna au rôle d'historiographe qu'il remplit de la manière la plus sèche et la plus aride possible; aussi quand il demanda son congé au jeune pacha à Sennaar, il n'éprouva aucune difficulté pour l'obtenir. Quiconque a lu le voyage fait dans le même temps et dans le même pays par M. Waddington dont je vous ai parlé l'année dernière, peut se dispenser de jeter les yeux sur celui-ci.

Je ne vous dirai pas la même chose de l'ouvrage que vient de publier sir Frédéric Henniker, et qu'il a modestement intitulé : *Notes recueillies pendant un voyage en Egypte, en Nubie, au mont Sinaï et à Jérusalem.* Il est très-vrai qu'il apprend peu de chose à ceux de ses lecteurs qui ont déjà lu les meilleures relations des voyageurs qui ont parcouru ces différentes contrées, mais il écrit avec tant d'agrément, et de gaîté; on

trouve à chaque page des rapprochemens si inattendus, des comparaisons si plaisantes, des réflexions si naturellement amenées, quoique quelquefois bizarres, des traits d'esprit si ingénieux, qu'il est difficile de trouver une lecture, sinon plus instructive, du moins plus amusante et qui attache davantage. Le seul reproche qu'on pourrait lui faire, c'est que ce feu roulant de plaisanteries produit sur l'esprit du lecteur le même effet qu'un bouquet d'artifice de longue durée sur les yeux du spectateur : il éblouit et fatigue, en dépit du plaisir qu'il procure. Je passerai maintenant à quelques citations, et je les prends presqu'au hasard.

« Ce n'est que dans les faubourgs du Caire « que se trouvent ces femmes qui ne se « montrent pas au grand jour. Il n'est « pas permis à celles dont la réputation « n'est plus douteuse, de demeurer dans « la ville. Quel effet une telle loi ne produi- « rait-elle pas sur la population de Londres !

« Dans une petite île formée par le Nil, « mes bateliers me montrèrent trente-neuf « crocodiles étendus sur le sable, mais avant

« que je fusse à portée de tirer mon coup
« de fusil, ils régagnèrent le fleuve. Le cro-
« codile n'a qu'une humble opinion de sa
« force et de la terreur qu'il inspire; il est
« craintif et timide; mais quel est l'animal
« assez dépourvu de sens, pour ne pas
« craindre l'homme ?

« On fabrique à Kenneh une poterie qui
« a la vertu de purifier l'eau. Elle fournit
« tout ce qui est nécessaire pour un village
« arabe. Elle forme l'ameublement des mai-
« sons, sert de logement aux pigeons, s'em-
« ploie pour la construction des murailles,
« comme dans le cirque de Caracalla; et
« après avoir servi à ces trois usages, les
« fragmens accumulés élèvent une espèce
« de *monte Testaccio*. Ces vases sont aussi
« laids qu'aucun vase antique que j'aie ja-
« mais vu; et s'ils étaient aussi chers qu'ils
« sont utiles, ils figureraient certainement
« dans tous les musées d'Europe.

« Dans la ville aux cent portes (Thèbes),
« les habitans demeurent dans des huttes
« construites en terre, espèces de caveaux
« obscurs dont une partie est occupée par

« l'Arabe et sa famille, et le reste par des « vaches, des chèvres, des chiens et d'au- « tres curiosités. On y voit assez souvent « dix à vingt momies, dont le prix monte de « 5 à 10 shillings. Ce commerce enrichit « plusieurs de ces troglodytes, et l'on en « trouve qui possèdent une fortune de cinq « à six cents pièces de six sous. — Le soin « que prenaient les anciens Egyptiens de « préserver leurs corps de la corruption, « prouve qu'ils attachaient un grand prix à « ressusciter dans leur propre forme. Com- « bien s'en trouvera-t-il qui frissonneront « en se trouvant à Londres ou à Péters- « bourg, si la trompette du jugement der- « nier les éveille pendant l'hiver?

« Parmi les animaux les plus remarquables « de la Nubie, il faut compter les sauterelles, « qui mangent tout ce qui existe, et les « scarabées qui existent où il n'y a rien à « manger. — Les perdrix s'approchent des « maisons, et sont si familières qu'elles pa- « raissent ne pas savoir qu'elles figurent très- « bien sur une table. »

A Derahvy, sir Frédéric Henniker acheta

une jeune esclave qui l'avait intéressé, uniquement dans le dessein bienfaisant de lui rendre la liberté ; mais quand il lui fit part de son intention, la pauvre fille fut au désespoir, et il ne put la calmer qu'en lui promettant qu'elle resterait esclave. Elle avait tant souffert en traversant le désert, qu'elle disait qu'elle aimerait mieux mourir que de retourner dans son pays. « Les marchands, » dit-il, « garantissent que l'esclave qu'ils « vous vendent, ne ronfle pas, et qu'elle « n'est pas sujette à d'autres désagrémens « de nature, » — qu'il n'explique pas autrement. — « Cela est moins ridicule, » ajoute-t-il, « que l'ancienne loi du pays de « Galles qui permettait le divorce pour cause « de mauvaise haleine, dans un pays où « l'on ne se nourrit que de poireaux. »

L'auteur parle avec éloges de la générosité du gouverneur d'Esneh, qui après lui avoir donné à dîner ne lui demanda rien. — Il se contenta de lui faire voir un présent que lui avait fait un voyageur franc, qui avait reçu de même l'hospitalité chez lui.

J'avais envie de vous donner le récit détaillé et fort plaisant de la visite faite par sir Frédéric dans des catacombes de momies de crocodiles ; mais je vois que cela me mènerait trop loin ; je me bornerai à vous dire qu'il ne put trouver un guide qu'à condition qu'il consentirait que ce guide se fît accompagner de trente de ses amis bien armés, et qu'il ne *les forcerait* pas à descendre avec lui dans les catacombes.

Maintenant, à défaut de baguette magique, je vais d'un trait de plume vous transporter sur la côte occidentale d'Afrique, pour vous parler des *Remarques sur la contrée qui s'étend depuis le cap des Palmes jusqu'au Zaïre ou Congo*, par le capitaine John Adams, qui paraît y avoir fait un grand nombre de voyages, tant pour la traite des nègres, avant son abolition, que pour d'autres branches de commerce depuis ce temps. Il blâme l'Angleterre d'avoir établi une colonie à Sierra Léone, où il prétend que l'air est plus malsain et les naturels moins civilisés que dans toute autre partie des côtes dont il parle, et il l'engage à en établir une seconde

du côté de Malemba qu'il regarde comme l'endroit le plus favorable à cet effet, sous tous les rapports, dans toute l'étendue de la contrée qu'il décrit. Il donne quelques détails sur les mœurs des habitans de toutes ces côtes, mais on en trouve de plus étendus et de plus exacts dans le Voyage de M. Bowdich en Aschantie (1), auquel je vous engage à avoir recours. L'usage d'immoler des victimes humaines est encore général sur toutes ces côtes, malgré l'horreur que témoignent de ces affreux sacrifices, les Européens, avec lesquels les habitans ont des relations assez fréquentes. A Lagos, dans le royaume de Juida, on empale tous les ans une jeune fille, à l'équinoxe du printemps, pour obtenir la protection de la déesse qui préside aux fruits. Ces malheureuses victimes sont élevées dans le sérail du roi; elles connaissent le sort qui les attend, et lorsqu'on les conduit à la mort, les idées superstitieuses ont assez d'influence sur elles, pour les y

(1) La traduction de cet intéressant Voyage a paru à la librairie de Gide fils.

faire marcher, non-seulement avec résignation, avec courage, mais même avec toutes les apparences de la joie.

Les fourmis blanches commettent de grands ravages à Griwhe. En une seule nuit elles dévorent le cadavre d'une vache. Elles attaquèrent un jour un M. Abson, qui était au lit, malade, hors d'état de se lever et même d'appeler, et si le hasard n'avait amené quelqu'un dans sa chambre, il est probable qu'on n'y aurait trouvé le lendemain qu'un squelette.

L'auteur paraît avoir examiné avec soin tous les fleuves qui viennent porter leurs eaux à la mer sur ces côtes, et il expose les raisons qui l'empêchent de croire qu'aucun d'eux, ou que plusieurs d'entre eux, puissent être l'embouchure ou les embouchures du Niger. Ses motifs sont, 1° qu'il n'y a jamais remarqué, en aucune saison, de crue d'eau extraordinaire, si ce n'est après de très-grandes pluies. 2° Qu'à leur embouchure, la mer a très-peu de profondeur. 3° Que leur cours n'est pas rapide. 4° Il examine ensuite tous ces fleuves, et fait la

description de leur embouchure et de leur cours, autant qu'il a pu le connaître par les renseignemens qu'il a pris. La plupart sont évidemment de trop peu d'importance pour pouvoir être regardés comme les bouches du Niger. Le Lagos, qui a environ trois cents toises à son embouchure, ne paraît porter à la mer que le trop plein des lacs de Cradou et d'Ardra. Le Formose a deux milles de largeur à l'endroit où il se jette dans la mer, mais un peu plus haut il n'a plus qu'un demi-mille. A New-Town, il se divise en deux branches qui n'ont guère que deux cents toises, et qui ne sont pas navigables pour un bâtiment de cinquante tonneaux. Enfin dans aucune il ne trouve d'indice qui puisse les faire considérer comme l'embouchure du Niger. Il dit que le capitaine Tuckey pensait que le Zaïre ne pouvait pas l'être davantage, mais c'est une question qui n'est pas encore résolue, le Zaïre n'ayant pas été remonté assez haut pour qu'on puisse prononcer sur ce point avec certitude.

Cet ouvrage est particulièrement intéres-

sant pour les négocians qui font le commerce de ce pays, l'auteur entrant dans de grands détails sur les marchandises qu'il faut y porter pour trafiquer avec avantage.

LETTRE XV.

Clôture de la session du Parlement d'Angleterre. — Divers objets dont il s'est occupé. — Réforme du Parlement. — Annonce de la suppression de la Loterie. — Mariages des Catholiques en Angleterre. — Donation faite au peuple anglais, par Georges IV, de la bibliothèque du roi son père. — Mortalité dans une prison.

Londres, le 1er août 1823.

La session du Parlement d'Angleterre s'est terminée le 19 du mois dernier. Je vous ai déjà rendu compte de quelques-uns des principaux objets qui l'ont occupé. L'état de l'Irlande, toujours agitée, toujours déchirée par deux factions ennemies, offrant toujours des scènes de désordre, de brigandage et de meurtre, a surtout attiré son attention, et quoique le Parlement ait fait bien peu de chose pour y remédier, quoiqu'il

n'ait rien fait, pourrais-je dire, les discussions sur cette malheureuse île n'en ont pas moins employé plus de la moitié de ses séances; mais comme je veux réunir sous un seul point de vue tout ce que j'ai à vous dire relativement à l'Irlande, je réserve ce sujet pour une autre lettre, et je me bornerai aujourd'hui à vous parler de quelques autres objets de moindre importance qui ont occupé les deux Chambres.

La réforme du Parlement est un de ces sujets qui amènent tous les ans une nouvelle motion, aussi régulièrement que les feuilles poussent au printemps et tombent en automne, et cette motion est toujours encore plus mal accueillie que celles en faveur des catholiques. Cette année, lord John Russel se borna à demander que la Chambre prît une résolution portant que l'état actuel de la représentation du peuple dans le Parlement exigeait la plus sérieuse considération de la Chambre. Il eut soin de déclarer qu'il ne professait nullement les principes des radicaux, qui demandaient que le Parlement fût renouvelé tous les ans, et que le

droit d'élire fût accordé à tout Anglais parvenu à l'âge de majorité ; mais il fit sentir le ridicule de conserver dans le système de la représentation nationale ces bourgs auxquels on donne l'épithète de *pourris*, et où deux ou trois électeurs ont le droit d'envoyer un membre à la Chambre des Communes ; il en cita même un qui en nomme deux, et où il ne se trouve qu'un seul électeur. Il en résultait qu'en beaucoup d'endroits, les votes des électeurs étaient influencés par le seigneur du lieu, ou se vendaient au plus offrant, comme on en avait eu la preuve toute récente pour le bourg de Grampound, où le système de corruption avait été porté si loin, que la Chambre l'avait privé du droit d'élection, et l'avait transporté au comté d'York, qui n'était pas suffisamment représenté.

Cette demande fut appuyée par lord Normanby, par sir John Newport, par M. Ricardo, par sir Francis Blake, et elle ne fut combattue que par deux ou trois membres obscurs dont les noms sont à peine connus, et qui ne jouissent d'aucune influence. Les

ministres étaient tellement sûrs de la majorité, qu'aucun d'eux, ni des principaux orateurs marchant sous leurs bannières, ne se donna la peine de prendre la parole en cette occasion. On demanda la mise aux voix, et la motion fut rejetée par une majorité de deux cent quatre-vingt contre cent soixante-neuf.

Pendant le cours de cette session, le Chancelier de l'Echiquier annonça qu'il proposait pour la dernière fois l'établissement d'une loterie, et qu'il n'en existerait plus l'année prochaine. On a fait la remarque à cet égard que c'est la loterie qui abandonne le gouvernement, et non le gouvernement qui abandonne la loterie; car les entrepreneurs des dernières loteries y ont tellement perdu, qu'aucun d'eux n'a voulu se charger de celle de cette année, et qu'on a été obligé de la mettre en régie; de sorte que le prix des billets varie chaque jour suivant le cours des effets publics. Le peuple a commencé à reconnaître que quiconque met à la loterie joue en dupe, et tous les efforts du charlatanisme ne sont plus suffisans pour faire sor-

tir des poches des citoyens l'argent nécessaire pour faire couler l'eau dans ce canal impur.

On a fait encore quelques changemens aux lois sur les mariages. On a déclaré valides ceux contractés en pays étrangers, dans les chapelles des ambassadeurs d'Angleterre, ou à défaut de chapelles, devant les consuls. Les catholiques mariés en Angleterre par des prêtres de leur religion, doivent en outre se marier dans une église protestante, s'ils veulent que leur mariage soit reconnu légal. Beaucoup d'Irlandais, sachant que cette double cérémonie n'est pas nécessaire en Irlande, pour la légitimité du mariage, et ignorant les dispositions des lois anglaises, ce qui prouve l'avantage d'avoir trois codes de lois différentes pour l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, se contentaient de la bénédiction nuptiale que leur donnait un prêtre catholique, et il en résulte que tous leurs enfans sont bâtards. Une motion a été faite pour valider aussi ces mariages; mais je crois me rappeler que la décision de cette question a été ajournée à la session prochaine.

Georges III, pendant tout le cours de son règne, avait formé, de sa bourse privée, une bibliothèque aussi nombreuse que bien choisie, qu'il avait placée à Buckingham-House. Georges IV, à qui cette bibliothèque appartenait, comme héritier de son père, en fit présent au peuple anglais. C'était un acte de libéralité vraiment royale, et cependant il se trouva des journalistes qui eurent l'infamie d'imprimer que le public était redevable de cette donation, à la circonstance que l'architecte chargé de mettre Buckingham-House en état d'être habité, après le décès de Georges III, trouva que le local qui contenait la bibliothèque, convenait admirablement pour y établir les cuisines.

Ce sarcasme resta sans réponse, parce qu'il n'en méritait aucune, et la Chambre des Communes chargea un comité d'indiquer les moyens de placer ce don magnifique de la manière qui pourrait le mieux répondre aux intentions généreuses de Sa Majesté. Ce comité ne trouva rien de mieux que de réunir cette bibliothèque à celle du Musée Britannique. En vain plusieurs membres objec-

tèrent que, pour la commodité du public, il vaudrait mieux former une seconde bibliothèque dans un autre quartier de la ville, par exemple à Whitehall ou à Somerset-House; ils ajoutèrent qu'en séparant les deux bibliothèques, on aurait moins à craindre le danger d'un incendie. Tout fut inutile; il fut décidé que la bibliothèque du feu roi irait au Musée Britannique, et l'on accorda 40,000 livres sterling pour y ajouter de nouveaux bâtimens.

Ainsi, le résultat de l'acte de munificence du roi, sera que la précieuse bibliothèque de son père va être ensevelie dans l'obscurité avec celle du Musée Britannique, qui n'est publique que de nom. On peut y entrer, à la vérité, voir les livres placés sur des rayons, mais pour en toucher un seul; pour pouvoir les consulter, pour être admis à travailler dans ce qu'on appelle la Chambre de Lecture, il faut présenter une pétition au comité d'administration, en obtenir une permission d'entrée, qui ne s'accorde que pour trois mois, et qui n'est pas même facile à obtenir, et ce terme expiré, il faut faire de

nouvelles démarches, si l'on désire une prolongation.

J'ai connu bien des gens enthousiastes du régime des hôpitaux et des prisons en Angleterre. Dans ma lettre du 18 avril 1820, je vous ai dit quelques mots sur les hôpitaux; je vais vous parler aujourd'hui d'une prison, et vous pourrez dire *ab uno disce omnes*.

Ce qu'on appelle le *Pénitentiaire* de Milbank, est une prison qui peut contenir huit à neuf cents individus des deux sexes. Elle est située dans Westminster, sur un terrein si bas, qu'il est au-dessous du niveau qu'atteignent les eaux de la Tamise dans les crues extraordinaires, et qu'il arrive quelquefois qu'il est submergé. Au commencement de cette année, le nombre de morts, dans cette prison, excéda de beaucoup la proportion ordinaire. Comme il est d'usage, quand quelqu'un meurt dans une prison, qu'un juge, qu'on nomme *juge coroner*, fasse une enquête sur les causes de sa mort, les jurés finirent par être surpris d'une telle mortalité, et voulurent avoir des renseignemens sur le

régime de cette prison. Le 4 avril, un jury étant assemblé pour juger des causes de la mort d'une femme de vingt-deux ans, nommée Anne Martin, voulut interroger sa sœur, Sara Martin, qui y était détenue avec elle. Le gouverneur s'y opposa; cela était contraire aux règles de la prison. Le jury insista, et le gouverneur lui proposa de se transporter dans une salle où les prisonniers voyaient les personnes qui avaient à leur parler. Les jurés y ayant consenti, Sara Martin comparut devant eux, accompagnée d'une sœur écoute, c'est-à-dire d'une garde-malade attachée à la prison. Comme elle montrait beaucoup de répugnance à s'expliquer devant cette femme, le jury ordonna que tous ceux qui n'étaient pas nécessaires à l'enquête eussent à se retirer, et il apprit alors que la défunte, depuis qu'elle était en prison, n'avait eu pour toute nourriture que du mauvais pain, et du bouillon de tête de bœuf, fait à raison d'une tête pour cent personnes. Le jury, après avoir pris d'autres renseignemens, et s'être livré à une longue discussion, déclara que la mort d'Anne Mar-

tin avait été causée par la mauvaise qualité, et la quantité insuffisante de la nourriture qui lui avait été donnée en prison.

Du 1er janvier jusqu'au moment où je vous écris, trente-six individus sont morts dans cette prison, et vous jugez bien qu'il en fut question dans la Chambre des Communes. Mais suivant l'usage, il n'y avait nul reproche à faire à personne. La nourriture était saine — le gouverneur et ses agens étaient pleins d'attention et d'humanité — les malades y avaient tous les secours nécessaires — la situation n'était pas malsaine. — Et cependant, malgré toutes ces belles assertions, de nouveaux médecins furent envoyés dans cette prison; on en changea le régime; on donna aux prisonniers de meilleur pain et une certaine quantité de viande; on en transféra une partie dans d'autres prisons, et il paraît même qu'on se dispose à supprimer totalement le *Pénitentiaire*, où il paraît que les prisonniers faisaient, il y a quelques mois, une sévère pénitence.

LETTRE XVI.

Voyage de Londres à Fonthill-Abbey. — Motifs qui le font entreprendre. — Départ. — Brentford. — Staines. Inconvéniens des repas quand on voyage en diligence. — Witchurch. — Manufacture du papier pour les billets de banque. — Château de lord Portsmouth. — Collége de Sandhurst. — Plaine de Salisbury. Tentatives pour la fertiliser. — Le vieux Sarum. — Salisbury. Population, manufactures, cathédrale. — L'enfant-évêque.

Salisbury, le 14 août 1823.

Vous allez être bien surpris de recevoir une lettre de moi, datée de Salisbury; de me savoir à quatre-vingt-deux milles de Londres, tandis que vous me croyez bien tranquille dans cette capitale, hors de laquelle je n'ai pas couché une seule fois depuis que j'habite l'Angleterre. Il faut donc que je vous

explique les causes qui ont amené un événement aussi imprévu qu'extraordinaire.

Je vous ai dit l'année dernière quelques mots sur le superbe domaine de Fonthill-Abbey (1). Vous vous rappelez que celui qui en était propriétaire, et qui y avait tout créé, M. Beckford, ayant annoncé la vente à l'encan du magnifique mobilier qui le garnissait, la foule s'y porta pour le voir, quoiqu'on ne pût y entrer qu'en payant une demi-guinée, et que cependant la vente n'eut pas lieu, parce qu'un M. Farquhar, homme qui a fait dans l'Inde une fortunc considérable, acheta en bloc le domaine et le mobilier.

Or, ce M. Farquhar, qui paraît n'avoir voulu faire qu'une spéculation financière, annonça à son retour, à la fin du printemps dernier, la vente en détail de ce même mobilier, qui doit avoir lieu à la fin de septembre et pendant tout le mois d'octobre; et de même que M. Beckford, il n'en accorde l'entrée qu'à ceux qui sont disposés à

(1) Voyez *Londres en* 1822, lettre XX, pag. 221.

l'acheter une demi-guinée. Il paraît que la curiosité publique n'avait pas eu le temps de se rassasier l'année dernière, car le voyage de Fonthill-Abbey est devenu une sorte de rage épidémique. « Avez-vous vu Fonthill-Abbey ? — Quand allez-vous à Fonthill-Abbey ? » Vous ne pouvez vous présenter dans aucune société, qu'on ne vous adresse l'une ou l'autre question ; et si vous vous avisez de répondre que vous ne l'avez pas vu, que vous ne comptez pas y aller, vous passez pour un visigoth, vous êtes frappé d'un sceau de réprobation dans la bonne compagnie. En un mot, jamais Notre-Dame-de-Lorette, ni Saint-Jacques-de-Compostelle n'attirèrent un si grand nombre de pèlerins.

Avant-hier soir, j'allai prendre le thé chez un de mes amis, jeune homme nouvellement marié, avec qui demeure sa sœur, jeune personne qui est « hors de ses *teens*, » comme disent les Anglais, ce qui signifie qu'elle a fini sa dix-neuvième année, tous les noms de nombre de treize à dix-neuf finissant par la syllabe *teen* ; ce que vous saviez

probablement aussi bien que moi. Le sucre n'était pas encore fondu dans ma tasse, quand la question d'usage : « Avez-vous vu Fonthill-Abbey ? » me fut adressée. Ma conscience ne me permit pas de répondre affirmativement ; mais, ne voulant passer ni pour un ours, ni pour un hibou, j'ajoutai que je me proposais d'y aller incessamment, quoique je n'en eusse pas encore pris la résolution bien ferme. Mais je n'eus pas plutôt lâché ce mot, que je m'en mordis les pouces, car mon ami me dit qu'il partait le surlendemain pour y aller avec sa femme et sa sœur, et m'invita à les accompagner. Vous connaissez mes habitudes casanières, et vous savez qu'il n'est pas de plus rude pénitence pour moi que de m'y arracher. Il me parut pourtant que j'étais trop avancé pour pouvoir reculer, la partie d'ailleurs promettait d'être agréable, et j'acceptai la proposition.

Nous étant munis, moyennant nos deux guinées, de quatre billets d'entrée pris chez M. Phillips, *auctioneer*, c'est-à-dire commissaire-priseur, chargé de la vente du mobilier de Fonthill-Abbey, nous nous sommes

réunis ce matin à sept heures au bureau des diligences de Salisbury, et nous sommes partis d'autant plus agréablement, que mon ami avait choisi une diligence à quatre places, de sorte que nous étions comme si nous avions eu une voiture à nous, quoique nous eussions sur notre tête un grand nombre de compagnons de voyage.

Maintenant, ne vous imaginez pas que mon intention soit de vous faire franchir tout d'un coup les cent milles qui séparent Londres de Fontill-Abbey. J'ai trop de respect pour les anciens usages pour ne pas m'y conformer; et quel est le voyageur qui, en faisant la relation de ses voyages, ne s'arrête pas avec complaisance sur tous les lieux par où il a passé? Cependant, ne craignez pas de trop longs détails.

« Summa sequar fastigia rerum. »

Après avoir traversé les jolis villages de Kensington, d'Hammersmith et de Turnham-Green, dont le premier tient à Londres comme La Villette à Paris, et qui est suivi des deux autres presque sans interruption,

nous arrivâmes à Brent-Ford, qui se divise en vieille et en nouvelle ville, quoiqu'elle ne consiste pour ainsi dire qu'en une très-longue rue. C'est là que se tiennent les assemblées du comté de Middlesex pour l'élection des membres du Parlement, et c'est un temps de prospérité pour cette ville; car les élections y étant presque toujours contestées entre les Whigs et les Torys, le nombre des électeurs qui s'y rendent, et la foule de curieux qui accourent de Londres et de tous les environs pour entendre les discours des candidats et de leurs partisans, contribuent à y jeter beaucoup d'argent.

Nous relayâmes à Staines, autre petite ville du comté de Middlesex, à vingt milles de Londres, et dont le territoire forme une pointe qui touche aux trois comtés de Surrey, de Berks et de Buckingham. Là, le conducteur nous avertit que nous pouvions prendre le temps de déjeuner, attendu que nous ne nous arrêterions plus avant d'arriver à Salisbury. L'avis nous paraissant utile, nous descendîmes de voiture, nos compagnons aériens se réunirent à nous, et cha-

cun demanda son déjeuner. Nous nous bornâmes modestement à du thé, ce qui n'était pas long à préparer, et nous ne tardâmes pas à nous applaudir d'avoir fait un pareil choix. Nos compagnons de l'impériale, dont le grand air avait probablement aiguisé l'appétit, demandèrent les uns du bifstek, les autres des côtelettes, et à peine avait-on placé leur déjeuner sur la table, que l'impitoyable conducteur, semblable au docteur de Sancho-Pança dans l'île de Barataria, vint avertir qu'il fallait remonter sur-le-champ en voiture, et qu'il ne pouvait attendre une minute de plus; de sorte qu'ils n'eurent guère que le fumet des mets qu'ils furent obligés de payer. On prétend que la même chose arrive souvent aux voyageurs dans les diligences d'Angleterre, et l'on soupçonne les conducteurs d'avoir une intelligence secrète avec les aubergistes; ceux-ci retardant l'instant du repas, les autres accélérant celui du départ, afin que le vide qui s'opère dans la bourse des convives, en occasione le moins possible dans les plats qui leur sont servis.

Après avoir côtoyé la lisière du comté de Surrey, et traversé le bourg de Bagshot; nous entrâmes dans le comté de Hants, où nous passâmes successivement par Black-water, Basingstoke, Overton et Whit-church, bourgs dont je n'ai rien à vous dire, si ce n'est qu'à peu de distance du dernier on me fit voir la manufacture où se fabrique le papier employé pour les billets de la banque d'Angleterre, entreprise qui a fait la fortune des propriétaires; et le château du comte de Portsmouth, où se sont passées les scènes dont je vous ai entretenu dans ma lettre du 6 mars dernier. Non loin de là se trouve aussi le beau collége de Sandhurst où chaque professeur a une maison séparée. Toutes ces maisons, situées sur le bord de la route, à égale distance l'une de l'autre, produisent un effet singulier par leur par-faite uniformité. Le nombre en est de quinze à vingt.

A peu de distance de Witchurch, on entre dans ce qu'on appelle la Plaine de Salisbury, qui s'étend, dans une longueur d'environ cinquante milles jusqu'à Wey-

mouth, mauvais port de mer du comté de Dorset, sur une largeur de près de trente-cinq milles. Là le voyageur peut se croire dans les déserts de la Lybie, coupés de temps en temps par quelques oasis. La seule différence, c'est qu'au lieu de sables, on y voit à perte de vue une terre couverte de bruyères. On n'y trouve qu'un petit nombre de pauvres villages, et presque pas de fermes détachées. On y nourrit pourtant des troupeaux considérables de moutons qui trouvent de la pâture dans les herbes qui croissent au milieu des bruyères. Depuis quelques années, des paysans industrieux ont essayé de défricher de petites portions de cette plaine immense, et sont parvenus à arracher à une terre ingrate des moissons d'orge et d'avoine. On y a fait aussi quelques plantations d'arbres verts qui réussissent passablement. Je crois donc qu'avec des soins et de la persévérance, on pourrait tirer cette grande plaine de l'état de stérilité à laquelle elle semble condamnée.

Nous arrivâmes à Salisbury, capitale du comté de Wiltz, un peu avant cinq heures,

ayant fait quatre-vingt-deux milles en moins de dix heures, encore nous étions-nous arrêtés un bon quart-d'heure à Staines. On voyage très-vite sur cette route, parce qu'elle n'est coupée par aucune montagne. Après avoir retenu des chambres et commandé notre dîner au Cerf-Blanc, nous profitâmes du reste du jour pour aller voir la ville.

Salisbury, ou le Nouveau-Sarum, doit son origine à ce qu'on appelle le *Bourg Pourri* du Vieux-Sarum. Ce bourg étant situé dans une position malsaine et incommode, à un mille au nord de Salisbury, les habitans en émigrèrent presque simultanément il y a plus de six siècles pour s'établir sur le lieu qui fut nommé le Nouveau-Sarum et ensuite Salisbury. Cette ville, régulièrement bâtie, près du confluent de trois rivières, prit des accroissemens successifs, et elle contient aujourd'hui environ 8,500 âmes. Le Vieux-Sarum existe pourtant encore; il s'y trouve trois chaumières que le seigneur a grand soin de maintenir, parce que ce bourg ayant le droit d'envoyer

deux membres à la Chambre des Communes, l'influence qu'il a nécessairement sur ceux qui les habitent, lui permet de disposer de ces places à sa volonté, c'est-à-dire de les vendre ou de les donner.

Salisbury est célèbre par ses fabriques d'étoffes de laine et surtout de flanelles, et par sa coutellerie, et ses ouvrages en acier. On y fabrique en ce genre des choses qui ne sont que des objets de curiosité, uniquement pour prouver jusqu'à quel point on y porte la perfection du travail. Nous y avons vu, chez un coutelier, douze paires de petits ciseaux en miniature, d'un fini exquis, qui n'avaient pas deux lignes de longueur, et qui, toutes ensemble, ne pesaient guère plus d'un grain.

La cathédrale de Salisbury est située au milieu de ce qu'on appelle le Clos, où se trouvent les maisons de l'évêque, des doyens, chanoines et autres dignitaires ecclésiastiques. En face de l'église est un grand terrain en partie planté d'arbres, qui est la seule promenade de la ville. Cette cathédrale est un des plus beaux édifices gothiques qui

existent en Angleterre, et l'on en admire surtout le clocher. Ce qu'on appelle la salle canoniale est remarquable en ce que la voûte, qui a plus de cent quarante pieds de circonférence, ne repose que sur un pilier placé au centre, et proportionnellement si mince, qu'on a peine à concevoir qu'il en puisse soutenir le poids. La construction de ce monument remonte à 1220.

L'église renferme un assez grand nombre de monumens dont aucun ne me parut bien remarquable, mais j'en vis un qui attira mon attention particulière. Il représentait un enfant de dix à douze ans, portant la mitre, la crosse et tous les ornemens épiscopaux. Je demandai au sacristain, qui nous servait de cicerone, ce que cela signifiait. « C'est l'enfant-évêque, » me répondit-il. Cette réponse ne me rendait guère plus savant; mais mon ami, qui connaissait parfaitement Salisbury, m'en donna l'explication suivante. Les enfans de choeur de la cathédrale de Salisbury et de la plupart des autres cathédrales d'Angleterre, avaient le privilége, le jour de Saint-Nicolas, d'élire un

d'entre eux à la dignité d'évêque, qu'il conservait jusqu'au jour des Innocens. Il portait la crosse, la mitre et tous les ornemens épiscopaux, et ses compagnons remplissaient près de lui les fonctions attribuées aux doyens et aux chanoines. On lui donnait le nom d'évêque; il présidait à tous les offices de l'église, à l'exception seulement de la messe, et il avait même un revenu dont il jouissait pendant le court espace de temps qu'il était revêtu de cette dignité. Or un de ces enfans étant venu à mourir à Salisbury pendant le cours de ses fonctions épiscopales, il fut enterré avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux évêques, et on lui érigea ce monument. Cette coutume n'a été abolie que sous le règne d'Elisabeth.

Il était sept heures quand nous rentrâmes. Après avoir dîné, je me mis à vous écrire, et demain soir je vous rendrai compte des merveilles que nous aurons vues à Fonthill-Abbey, qui est à dix-huit milles de Salisbury.

LETTRE XVII.

Suite du voyage à Fonthill-Abbey. — Arrivée à Fonthill. — Hameau situé dans le vieux parc. — Ancien château. — Vue de Fonthill-Abbey. — Anecdote sur M. Beckford. — Traiteur établi dans le château. — Description du parc. — Accidens du retour du hameau. — Difficultés qui se présentent pour le logement.

Fonthill-Cottage, le 15 août 1823.

Nous sommes partis de Salisbury ce matin à 7 heures dans une diligence chargée de six voyageurs dans l'intérieur, et d'une douzaine au moins exposés au plein air par devant, par derrière, et sur l'impériale. Vers neuf heures et demie, nous arrivâmes dans ce qu'on appelle le vieux parc, à l'entrée duquel se trouve un petit hameau avec une auberge à l'enseigne des armes de Beckford où nous espérions coucher ce soir. Impos-

sible ; tous les lits étaient déjà retenus, mais l'hôte nous assura qu'il nous procurerait un logement convenable dans une des chaumières voisines dont il fait autant de succursales dans ce moment de presse extraordinaire, et nous partîmes pleins de confiance dans ses promesses.

Nous passâmes alors près d'un superbe lac dont l'autre côté est bordé par de grands arbres qui vous donnent l'idée d'une de ces forêts sortant des mains de la nature et auxquelles celles de l'homme n'ont jamais touché. Sur la surface de cette belle pièce d'eau on voyait se promener majestueusement un troupeau de cygnes, si nombreux, qu'il me fut impossible de les compter. A peu de distance, se trouve l'ancien château de Fonthill qui n'a rien de remarquable, si ce n'est qu'il tombe en ruines, et que M. Phillips le fait meubler en ce moment afin de pouvoir offrir (pour leur argent) des logemens à une partie des voyageurs qui viennent, de toutes les parties de l'Angleterre, admirer Fonthill-Abbey.

Nous arrivâmes alors à ce qu'on appelle

proprement le parc de Fonthill, entouré de toutes parts par un mur dont la circonférence embrasse un peu plus de sept milles, c'est-à-dire deux lieues et un tiers. Là, un portier nous demanda notre permission d'entrer, qu'il nous remit après en avoir déchiré un fragment pour indiquer qu'elle ne pouvait plus servir qu'une fois, car chaque billet donne le droit d'entrer deux jours différens, et nous entrâmes dans une avenue paraissant tracée au milieu d'un bois épais, suivant une ligne tortueuse de manière à ce qu'on ne puisse jamais voir à plus de cent pas devant soi, tandis qu'à droite, à gauche, la vue est bornée par les arbres, excepté dans un petit nombre de percées, ménagées avec assez d'art pour qu'on puisse les croire l'ouvrage de la nature, et qui offrent les points de vue les plus pittoresques. Tout ce terrein est couvert d'un riche tapis de verdure composé des plus belles mousses de différentes espèces, de thym, de serpolet, et d'autres herbes odoriférantes, jointes ensemble par le fraisier des bois qui y croît partout. Ce beau tapis doit son existence à

la solitude complète qui régna pendant tant d'années à Fonthill-Abbey, où comme je vous l'ai dit l'année dernière, M. Beckford ne recevait jamais personne. On commence même à s'apercevoir que la route en est aujourd'hui plus fréquentée.

A propos de la solitude dans laquelle vivait M. Beckford dans ce château, plus beau qu'aucun des palais du roi d'Angleterre, on m'a raconté sur les lieux une anecdote qui vient bien à l'appui de tout ce qu'on dit de son originalité, et je vais vous la raporter par forme d'épisode. Un certain lord qui mourait d'envie de voir ce domaine dont la renommée publiait tant de merveilles, et que son propriétaire dérobait aux regards avec autant de soin qu'un sultan cache à tous les yeux les odalisques de son harem, prit le parti d'en escalader les murs. A peine était-il entré dans le parc, qu'un domestique le rencontra, et lui demanda qui il était et par quel hasard il se trouvait là. Le lord répondit que la curiosité l'avait amené à Fonthill-Abbey, et le chargea d'aller dire à son maître qu'il lui demandait la permission de

le saluer. M. Beckford lui fit répondre qu'il était très-fâché que quelques affaires l'empêchassent de le voir, mais qu'il espérait qu'il voudrait bien accepter quelques rafraîchissemens; après quoi, un domestique lui ferait voir les appartemens et le parc. Le lord y consentit; on lui servit un repas splendide. On lui fit voir ensuite la maison, puis le parc, et il ne se lassait pas d'admirer. La nuit arrivait, et comme le parc est immense et forme une espèce de labyrinthe, le lord dit au domestique d'offrir tous ses remercîmens à M. Beckford, et le pria de lui indiquer le chemin qu'il devait suivre pour se retirer. « Milord, » lui dit alors le domestique, « mon maître m'a chargé de vous dire que, comme votre seigneurie connaît le chemin pour entrer, il espère que vous le trouverez facilement pour en sortir. » Et à ces mots il disparut.—L'histoire qu'on m'a contée ne va pas plus loin, et comme je ne veux rien y ajouter de mon crû, je ne puis vous dire si le lord parvint à trouver la porte, ou s'il fut obligé d'escalader une seconde fois la muraille.

Maintenant rentrons dans le bois que nous traversions, et qui est planté en arbres exotiques de la plus grande beauté, ou plutôt sortons-en, après y avoir fait près d'un mille; on arrive alors sur une grande pelouse de gazon, au bout de laquelle on voit s'élever ce vaste édifice, surmonté d'une tour majestueuse que nous avions aperçue, de temps en temps sur la route. L'entrée par une petite porte située à l'un des angles du bâtiment du côté de l'est, m'en parut fort mesquine, mais j'appris ensuite que la grande entrée est du côté de l'ouest, et c'est tout autre chose. (*Voy*, la planche en tête de ce volume.)

Il était dix heures et demie, et le besoin de déjeuner commençait à se faire sentir, mais nous étions sans inquiétude, car nous savions qu'un traiteur de Bath était venu s'établir dans le château, non pas *vi et armis*, mais en en achetant la permission. Il avait pris possession d'une cour carrée, entourée de galeries couvertes, construite absolument en forme de cloître, et en payant ce qu'il fournissait, le double du prix que chaque chose aurait coûté à Londres, on

y trouvait tout ce qu'on pouvait désirer. Depuis dix heures jusqu'à midi, les équipages, les chaises de poste et quelques diligences arrivèrent en foule et il y avait bien certainement aujourd'hui plus de trois cents personnes réunies dans ce séjour enchanteur.

Le temps était beau, mais incertain, et craignant d'avoir le lendemain de la pluie, nous résolûmes d'employer la journée à voir le parc, et je puis vous assurer qu'elle ne fut par trop longue.

Ici je sens qu'il me sera impossible de vous donner une idée de la magnificence de ce domaine. On n'y trouve ni kiosks ni pagodes, ni chaumières dont l'intérieur est un palais; ni jets d'eau, ni cascades, ni ruines, ni ponts, ni grottes, ni aucun de ces colifichets inventés par un luxe frivole, que les yeux admirent un instant, et qu'ils revoient ensuite avec indifférence. Partout l'art est invisible, et l'on n'aperçoit que la nature dans sa plus riche splendeur. Figurez-vous un vaste terrein entouré par un mur ayant sept milles et plus de circuit, et qui échappe à la vue. Pas une seule allée sablée, tout est uniformément couvert du

plus beau gazon ; et de magnifiques arbres soit indigènes, soit exotiques, y forment des groupes, des bosquets, des allées qui semblent devoir leur existence au hasard, tandis que le dessein en est dû aux plus brillantes combinaisons de l'esprit humain. Quelquefois leur feuillage touffu vous dérobe la vue de tout l'édifice ; souvent vous apercevez du moins la tour qui le domine, elle est devant vous ; vous croyez que vous allez y arriver ; elle disparaît à vos yeux ; vous la revoyez au bout de deux minutes, mais au lieu de l'avoir en face, vous lui tournez le dos, par suite de la disposition des massifs au milieu desquels vous errez. Ici vous êtes dans une vallée, au milieu de laquelle est une grande pièce d'eau, différente du lac dont je vous ai déjà parlé, et couverte d'oiseaux aquatiques de toute espèce ; là vous vous trouvez sur une colline d'où vous planez sur tous les environs à une hauteur considérable. Enfin un beau jardin fleuriste, des serres et des orangeries achèvent le tableau en miniature que je me proposais de vous tracer.

Nous passâmes toute la journée dans ce parc, sans autre interruption qu'une heure pour le dîner, comme on le dit dans les inventaires, et nous n'eûmes pas le temps de voir toutes les beautés qu'il renferme. L'approche de la nuit nous força pourtant à le quitter et ce fut bien malgré nous. Nous espérions trouver place dans quelque diligence ; elles étaient toutes parties, et quelque fatigués que nous fussions, il fallut nous décider à retourner à pied aux *Armes de Beckford*, ce qui était l'affaire d'une bonne demi-heure. Malheureusement, il se trouvait dans le bois que nous avions traversé le matin, plusieurs allées divergentes ; nous nous trompâmes de chemin, nous en prîmes un qui nous conduisit, sur la droite, à une porte différente de celle par où nous étions arrivés. Le portier nous indiqua la route que nous devions suivre, mais une malheureuse fourche nous égara encore, et cette fois nous donnâmes trop à gauche. Enfin, nous eûmes le bonheur de trouver un paysan qui voulut bien nous servir de guide, et après cinq quarts d'heure de marche dans

les ténèbres, nous arrivâmes à l'auberge après laquelle nous soupirions. . . . .

L'hôte nous avait tenu parole, il nous avait retenu un logement dans une chaumière voisine où il nous fit conduire ; mais là, nouvel embarras, il ne se trouvait à notre disposition que deux chambres, et dans ces deux chambres il n'y avait que trois lits. Un seul suffisait à la vérité pour les deux jeunes mariés, et il en restait deux pour la sœur et pour moi ; mais comment s'arranger pour les chambres? Les deux époux prendraient-ils celle à un lit? En ce cas il fallait donc que la jeune sœur et moi occupassions la même chambre, et quoique je n'eusse aucune objection à y faire, la chose n'était pas proposable. Il ne convenait guère mieux qu'elle se plaçât dans la chambre à deux lits, avec son frère et sa belle-sœur. C'était donc à peu près l'histoire du loup, de la chèvre et du chou. Enfin, après quelques instans de discussion, il fut convenu que nos dames se gîteraient ensemble, et que mon ami et moi nous aurions à notre disposition la chambre à deux lits. Ces arrangemens une fois arrêtés, nous

prîmes quelques tasses de thé ; je me retirai pour vous rendre compte des événemens de la journée ; et demain soir, j'en reprendrai la suite.

LETTRE XVIII.

Suite du voyage à Fonthill-Abbey. — Histoire de cet édifice. — Sa grandeur imposante. — Description des bâtimens. — Beauté du salon octogone. — Bibliothèque. — Richesse du mobilier. — Meubles que le nouveau propriétaire y a fait porter par spéculation. — Description de quelques objets précieux. — Tour de 276 pieds de hauteur. — Départ.

Salisbury, le 16 août 1823.

Comme nous nous sommes applaudis ce matin, d'avoir profité hier du beau temps pour voir le parc de Fontill-Abbey ! Il nous aurait été impossible de nous y promener aujourd'hui, car, dès le point du jour, il tombait une pluie affreuse, et quoiqu'elle ait duré toute la journée, elle ne nous a pas empêché de voir les appartemens du château ; cependant la compagnie était moins

nombreuse qu'hier, et je ne crois pas qu'elle excédât deux cents personnes.

Dans ce que je vous ai dit sur Fonthill-Abbey, dans ma lettre du 1er octobre 1822, il s'est glissé quelques inexactitudes que je je vais commencer par rectifier. D'abord M. Beckford n'a pas acheté ce domaine, il l'a recueilli dans la succession de son père qui en avait fait l'acquisition de la famille Cottington. Quelque temps après que celui-ci en fut devenu propriétaire, on vint lui annoncer que le château neuf (car le bâtiment nommé le vieux château, dont je vous ai parlé hier, était déjà abandonné), avait été détruit par un incendie. « Eh bien, » répondit-il avec le plus grand sang-froid, « il faut le reconstruire. » C'était pourtant une perte de plus de 50,000 livres sterling. Son fils fit démolir l'édifice élevé par son père, et fit ériger celui qu'on admire aujourd'hui, et qu'il nomma Fonthill-Abbey, c'est-à-dire l'abbaye de Fonthill, parce qu'il lui donna la forme d'une abbaye. Il ne s'y trouve pourtant pas d'église, comme je vous l'ai mandé l'année dernière; j'avais été induit en erreur

à cet égard, et cela prouve que, pour bien parler des choses, il faut les avoir vues soi-même.

Ce vaste édifice occupe un terrein beaucoup plus considérable que les bâtimens de l'abbaye de Saint-Denis, et peut-être que ceux d'aucune abbaye ou établissement religieux du monde entier; et la première idée qui frappe l'imagination, quand on en considère la masse, c'est la difficulté de concevoir qu'un tel monument se soit élevé en peu d'années, à la voix d'un particulier, et sous la direction d'un seul architecte, M. Wyatt. La grande entrée, du côté de l'ouest, est fermée par une grande porte à deux battans, en bois de chêne supérieurement sculpté, de trente-trois pieds de hauteur, suspendue sur huit gonds dont le poids s'élève, dit-on, à plus de deux mille livres, et sur lesquels elle roule avec tant de facilité, qu'un homme seul l'ouvre et la ferme sans avoir besoin de faire aucun effort. On se trouve alors sous un grand vestibule de soixante-dix-huit pieds de hauteur, sur soixante-huit de longueur, et de vingt-huit de largeur, dans le-

quel est un bel escalier de vingt-cinq marches en pierre qui conduit dans un grand salon octogone; et en le montant, vous voyez, dans une niche sur la gauche, la statue en marbre de l'alderman Beckford.

Rien de plus magnifique ni de plus imposant que ce salon éclairé par quatre grandes croisées de forme oblongue, placées à plus de cinquante pieds du sol, et qui, vitrées en verres de couleur, jettent un jour mystérieux qui fait croire qu'on entre dans quelqu'un de ces châteaux enchantés décrits dans les romans de chevalerie. En vous tournant du côté par où vous êtes entrés, vous avez un superbe point de vue du parc; de l'autre côté en face, une suite d'appartemens splendides; à droite et à gauche, deux immenses galeries, communiquant à d'autres appartemens. Le haut du salon se termine par un dôme, dont la partie la plus élevée est à cent vingt-huit pieds du sol. Une galerie intérieure, c'est-à-dire qui ne se projette pas extérieurement, en fait le tour à peu près aux deux tiers de sa hauteur, et communique à plusieurs petites

pièces qu'on a nommées *nonneries*, parce que ce sont en quelque sorte des cellules de religieuses. Au-dessus de la porte d'entrée, est une tribune pour un orgue, et de l'autre côté, en face, une semblable tribune pour des musiciens et des chanteurs.

La galerie à droite, dite la galerie d'Edouard III, parce qu'il s'y trouve un portrait en pied de ce monarque, est éclairée d'un côté par sept grandes croisées. C'est la bibliothèque, et elle contient tous les meilleurs ouvrages connus, dans les langues mortes et vivantes, la plupart reliés en maroquin ou en cuir de Russie. Elle communique à un autre appartement dans lequel se trouvent tous les ouvrages enrichis de gravures précieuses, et des portefeuilles remplis de dessins et d'estampes de toute espèce.

La galerie à gauche, dite la galerie de Saint-Michel, est particulièrement remarquable par la richesse du mobilier qui s'y trouve; mais je vous parlerai du mobilier dans quelques instans. Elle communique également à diverses pièces dites l'oratoire, le sanctuaire, etc.

Les appartemens en face consistent principalement en une grande salle à manger et deux magnifiques salons.

Au premier étage sont les chambres à coucher, et ce qu'on pourrait appeler les petits appartemens. On y voit une salle de billard et une seconde bibliothèque également composée d'excellens ouvrages dans toutes les langues, et qui, un peu moins somptueusement reliés, semblaient destinés à un usage plus habituel. Il s'en trouve un grand nombre qui portent des notes manuscrites de M. Beckford, car c'est un homme très-instruit, et vous savez sans doute qu'il est l'auteur de *Vathek*.

Les Indes, la Chine, le Japon, la Perse, la Turquie et toutes les contrées de l'Europe ont été mises à contribution pour fournir l'ameublementt de ce château digne de servir de palais à un roi. Le seul reproche qu'on puisse y faire, c'est qu'il se trouve partont une telle profusion de mobilier, qu'en entrant dans chaque pièce on croirait se trouver dans la boutique d'un marchand de meubles précieux. Quoiqu'on n'y aperçoive

rien qui ne mérite d'attirer les regards, cependant cette accumulation excessive d'objets plus riches, plus rares et plus admirables les uns que les autres, finit par devenir fatigante, et m'a paru de mauvais goût. Mais j'ai appris qu'il ne faut pas en accuser M. Beckford. M. Farquhar et son commissaire vendeur de meubles, M. Phillips, jugeant que la réputation de l'ancien propriétaire donnerait un plus grand prix au mobilier qu'on y ajouterait, et qu'on vendrait comme lui ayant appartenu, y ont fait transporter sur plus de soixante voitures un grand nombre d'objets curieux dont ils avaient eux-mêmes fait collection, et d'autres qu'ils achetèrent par spéculation. Mais les amateurs un peu fins auront toujours un moyen bien facile de distinguer ce qui a véritablement appartenu à M. Beckford, car ils n'auront qu'à examiner si l'objet mis en vente se trouve dans le catalogue dressé l'année dernière par M. Christie, lorsque M. Beokford forma le dessein de vendre son mobilier. Le nombre des tableaux a surtout été augmenté. Il ne s'en trouvait guère que cent cinquante sur le

catalogue de M. Christie, et je ne saurais vous dire combien il en figure de centaines sur celui de M. Phillips.

Parmi les tableaux réunis par les soins de M. Beckford, et qui sont des meilleurs maîtres de toutes les écoles, j'ai surtout remarqué un Enfant riant et un Enfant Jésus, par Léonard de Vinci; une Vierge soutenant l'Enfant Jésus, placé sur une table, par Albert Durer; les Joueurs de quilles, par Teniers; le portrait d'un Rabbin, par Rembrand; la Boutique d'un marchand de volailles, par Gérard Dow; la Sibylle de Lybie, par Louis Carrache; l'Embarquement des vivres, par Berghem, qui faisait autrefois partie du cabinet de M. de Praslin; et surtout l'Entrevue entre Job et ses amis, par Salvator Rosa. Callot, Holbein, le Parmesan, le Guerchin, Breughel, Fragonard, Henry de Blois, dit Civetta; Paul Véronèse, Cima di Conegliano, le Bassan, le Dominiquin, Vernet, Velasquez, Pœlemborg et le Poussin, figurent aussi avec avantage dans cette belle collection.

Dans une grande salle, au rez-de-chaus-

sée, on voit une immense collection de porcelaines de toute espèce, du Japon, de la Chine, d'Angleterre, de Saxe et de France; des cristaux, des peintures sur émail, des vases d'agathe, de sardoine, de jaspe et de jade, quelques-uns enrichis de pierreries; et sur une grande table, au bout de la même salle, des ouvrages d'orféverie en argent, en vermeil et en or, de la plupart desquels on pouvait dire :

« Materiam superabat opus. »

D'autres porcelaines, très-belles, quoique moins précieuses, remplissaient encore des armoires garnissant une petite galerie au premier étage.

Tous les appartemens étaient couverts de superbes tapis des plus célèbres manufactures; mais je renonce à vous faire la description détaillée du mobilier qui les garnissait, car je passerais toute la nuit à vous écrire. Des tables en mosaïque, en marbres les plus rares, en bois les plus précieux, étaient placées partout où elles pouvaient

trouver place, et elles étaient couvertes de vases de la Chine et du Japon, de coffrets de Perse et des Indes, en ébène, en sandale, et en bois de rose, travaillés avec une perfection à désespérer le meilleur ouvrier européen. Des armoires et des secrétaires de boule, enrichis d'ornemens de cuivre dorés en or moulu, étaient remplis de ce qu'on appelle des objets de curiosité, mais de ces objets de curiosité qu'un amateur très-riche peut seul se procurer; des boîtes en laque du Japon de toute espèce; des coupes d'ivoire sculptées par Magnus Berg et Fiamingo; des vases d'argent doré ciselés par le célèbre Roemer dans le seizième siècle; un vase d'agathe monté en or, orné en émail et enrichi de pierres précieuses, ouvrage de Benvenuto Cellini (1); de superbes coquillages couverts de sculptures exécutées par Hilliken, de magnifiques ouvrages d'orfévrerie par Mocette et Auguste; des idoles de tous

(1) Lors de la vente qui vient d'avoir lieu, ce vase a été vendu six cents livres sterling, c'est-à-dire quinze mille francs.

les pays ; en un mot, tout ce qu'on peut imaginer de plus rare et de plus curieux, tiré des quatre parties du monde.

Je vous citerai maintenant quelques objets d'un grand prix en eux-mêmes ; mais qui en acquièrent encore davantage aux yeux des amateurs, à cause des personnages à qui ils ont appartenu autrefois : par exemple, deux reliquaires provenant du pape Paul V, de la famille Borghèse ; un autre reliquaire rapporté de la Terre-Sainte par saint Louis, et qui faisait partie jadis du trésor de l'abbaye de Saint-Denis ; un grand plateau en cuivre émaillé représentant Diane et ses nymphes revenant de la chasse, donné par Henri II à Diane de Poitiers, dont il porte le chiffre ; une bouteille de porcelaine de Chine d'un vert de mer pâle, ayant appartenu à Jeanne d'Arragon, reine de Naples, dont il porte les armes, et qui est, dit-on, le premier ustensile de porcelaine qui soit arrivé de Chine en Europe ; une armoire en bois de poirier magnifiquement sculptée, d'après les dessins d'Holbein, pour Henri VIII ; une cassette du Japon, ornée de paysages, de

bâtimens et d'animaux, en laque et en or, ayant appartenu au cardinal Mazarin et ensuite au duc de Bouillon; une autre, représentant une entrée d'ambassadeurs dans un palais, faite par Maria Van Diémen, fille du célèbre gouverneur de Batavia, dont elle porte le nom, et ayant appartenu ensuite à madame de Pompadour et au duc de Bouillon; un sceptre en jade sculpté, représentant des symboles des quatre élémens, envoyé par Kien-Long, empereur de la Chine, à Georges III; un grand plat d'argent doré ayant au centre une rose et une couronne entourées des travaux d'Hercule, avec une bordure de trophées militaires, qui a appartenu à Charles Ier.; des chaises et des fauteuils en ébène sculpté, provenant du cardinal Volsey.... Je craindrais de vous ennuyer par une plus longue énumération, et je finis par un etc. que vous pouvez multiplier tant qu'il vous plaira.

J'ajouterai pourtant un dernier article en faveur de votre charmante nièce, à qui vous lirez peut-être ma lettre, c'est la courtepointe du lit de parade dans la chambre dite

de Lancastre; elle est entièrement en superbe dentelle de Bruxelles. Celui qui la montrait (car il y a dans chaque pièce un gardien), nous dit que nous pourrions aller dans les palais de tous les souverains d'Europe, sans en trouver une semblable. J'aime mieux l'en croire sur parole.

Mais je m'aperçois que j'ai oublié de vous parler d'une partie de l'édifice qui n'est pas la moins imposante : la grande tour qui s'élève au centre, et qui a 276 pieds de hauteur. On y monte par un escalier assez large pour que trois personnes puissent y passer de front. La rampe en est très-douce, et les marches ainsi que les murailles sont revêtues de belles nattes. De distance en distance, des repos sont ménagés pour offrir par des fenêtres et des créneaux des points de vue agréables; et lorsqu'on est parvenu sur la plate-forme, on domine sur tous les environs, aussi loin que l'œil peut atteindre, car Fonthill-Abbey est situé sur une éminence, et il n'y a pas dans le voisinage de montagne assez haute pour borner la vue. Cette plate-forme n'est pas terminée; M. Beck-

ford se proposait d'y faire élever une flèche de clocher, mais ce projet n'a pas été mis à exécution. On dit que l'entretien de ce domaine lui coûtait vingt mille livres sterling par an. On assure aussi que, bien loin qu'il soit ruiné comme on le prétendait, il vient d'acheter une propriété considérable dans le sud de l'Angleterre, et qu'il se prépare à y faire éclore de nouvelles merveilles.

Un seul incident a marqué cette journée. Mes compagnons de voyage m'ont cherché querelle parce que je m'arrêtais trop longtemps dans la galerie d'Edouard III, — la Bibliothèque, — et j'aurais voulu pouvoir y passer une journée entière. Pour cette fois, nous avions pris nos mesures pour ne pas manquer de voiture le soir. Nous sommes arrivés à Salisbury un peu avant dix heures, et comme il est près de deux heures du matin, il est temps de finir une lettre que vous trouverez peut-être bien longue. La première que je vous écrirai sera datée de Londres, où nous retournons demain, ou, pour mieux dire, aujourd'hui.

LETTRE XIX.

Etat de l'Irlande. — Désordres qui y règnent. — Insultes faites au vice-roi. — Arrestation des coupables. — Ils sont absous par le jury d'accusation. — Le procureur-général les poursuit d'office. — Ils sont mis hors de Cour. — Dénonciation du shérif de Dublin à la Chambre des Communes. — Triomphe qu'il y remporte. — Dénonciation contre le procureur-général. — Elle n'est pas accueillie. — Opiniâtreté d'un juré. — Dîmes.

Londres, le 1er septembre 1823.

Je vous ai promis de vous parler des affaires d'Irlande; je vais remplir ma promesse aujourd'hui. Si je voulais vous tracer en détail le tableau du désordre qui y règne et des crimes qui s'y commettent, je pourrais dire presque journellement, au lieu de vous écrire une lettre, j'aurais un volume entier à composer.

Le vol, le meurtre et l'incendie y sont à l'ordre du jour, et le seul esprit public qu'on y connaisse est l'esprit de parti. D'une part il y existe les deux grandes factions catholique et protestante. La première contient les cinq sixièmes de la population, mais la seconde est composée des plus riches propriétaires et de presque tous les gens en place. Fortifiée par l'appui quelquefois secret et plus souvent découvert du gouvernement anglais, elle a long-temps tyrannisé la première, et elle se croit persécutée dès qu'il est question de lui retirer quelque moyen de persécution : de l'autre, il y a le parti des pauvres contre celui des riches, et, à peu de chose près, ce sont encore les mêmes factions sous une dénomination différente. Si un propriétaire renvoie un fermier pour en prendre un autre, celui-ci reçoit un avis anonyme que s'il ne déguerpit de la ferme, elle sera brûlée ; la menace est suivie de l'exécution, et il est fort heureux si sa vie et celle des personnes de sa famille sont épargnées. Si quelque assassin, quelque incendiaire est arrêté et mis en jugement,

ceux qui paraissent comme témoins au procès contre lui, ne sont plus en sûreté, et les complices qui restent en liberté se vengent par de nouveaux assassinats. On met le feu aux meules de grains recueillis par les décimateurs. On force, pendant la nuit, la porte des habitations écartées, pour contraindre les propriétaires à livrer leurs armes pour les donner à de nouveaux brigands; et s'ils font la moindre résistance, quelquefois même sans qu'ils en fassent, ils sont tués ou du moins maltraités.

Telles sont les scènes dont l'Irlande est témoin depuis plusieurs années; et le système de terreur qu'a suivi et que suit encore le gouvernement anglais n'a nullement changé l'état des choses. Le ministère paraît pourtant décidé à continuer les mêmes mesures, car il a fait renouveler encore cette année, en dépit de tous les efforts de l'opposition, l'acte d'insurrection; c'est-à-dire une loi en vertu de laquelle, par exemple, un homme qui est absent de son domicile après le soleil couché, peut être condamné à la déportation, sans autre forme de procès, sans

qu'un jury ait été convoqué pour déclarer s'il est innocent ou coupable.

Le gouverneur-général de l'Irlande, auquel on donne aussi le titre de vice-roi, le marquis de Wellesley, est un homme sage, modéré, impartial, plus propre que personne à rétablir la tranquillité dans ce malheureux pays, s'il était secondé par le gouvernement d'Angleterre ; mais comme le ministère britannique est divisé d'opinion sur la question de savoir si les catholiques doivent jouir des mêmes droits que les autres sujets de sa majesté, il semble avoir pris à plaisir d'établir en Irlande une administration composée d'hommes professant des principes diamétralement opposés. Que peut faire le marquis de Wellesley, avec les meilleures intentions du monde, quand, indépendamment de la nécessité où il se trouve de suivre les ordres que lui transmet le ministre de l'intérieur, M. Peel, le plus ardent ennemi des catholiques, il est encore arrêté, contrarié dans toutes les mesures qu'il voudrait prendre, par le secrétaire-général de l'administration, M. Goulburn ; par le chance-

lier d'Irlande, lord Manners, et par d'autres fougueux zélateurs du protestantisme, dont on l'a environné ? Il en résulte que les catholiques l'accusent de ne pas faire assez, et que les protestans lui reprochent de faire trop.

Mais ceux-ci ne s'en tiennent pas aux reproches. L'impartialité de lord Wellesley leur déplaît ; ils sentent qu'ils ne peuvent avoir avec lui tout l'ascendant dont ils jouissaient autrefois, et ils veulent le forcer à quitter l'Irlande. On savait que le lord lieutenant devait aller au spectacle le 14 décembre dernier, et les loges d'Orange, associations composées des plus furieux protestans, et qu'on pourrait comparer à nos sociétés de jacobins, je ne dirai pas en 1792, mais en 1791, résolurent de profiter de cette occasion pour exciter du tumulte au théâtre. Elles achetèrent une centaine de billets de parterre et de galerie qu'elles distribuèrent à leurs membres les plus enthousiastes, et quand le vice-roi arriva, il fut accueilli par des murmures et des huées ; un de ces enragés lança contre lui une crécelle de watchman qui ne l'atteignit pas, et un autre lui

jeta une bouteille qui tomba près de lui dans sa loge. Ces deux individus furent arrêtés, ainsi qu'un autre qui avait dit qu'il était fâché qu'on eût manqué le lord lieutenant, et qu'il espérait qu'une autre fois on réussirait mieux. Ils furent traduits devant un grand jury, c'est-à-dire un jury d'accusation. Mais ce jury avait été formé par le grand-shérif de Dublin, M. King, homme partial, président d'une loge d'Orangistes, et qui avait eu soin de ne le composer que d'hommes dévoués à son parti. Il en résulta ce qu'on devait attendre : ce jury déclara qu'il n'y avait pas lieu à accusation.

Un pareil attentat ne devait pas rester impuni. M. Plunkett, procureur-général d'Irlande, malgré la déclaration du grand jury, rendit plainte d'office contre six des conspirateurs, et ils furent traduits le 3 février devant la cour du banc du roi de Dublin. Les témoins qui furent entendus prouvèrent de la manière la plus évidente le complot tramé dans les loges d'Orange pour insulter le vice-roi au spectacle ; l'achat d'un grand nombre de billets par deux des accusés qui

étaient chargés de les distribuer à leurs affidés ; l'existence d'un mot d'ordre qu'ils s'étaient donné pour se reconnaître en cas de tumulte ; la circulation dans la salle de placards offensans pour lord Wellesley ; les coups de sifflets et les exclamations injurieuses qui suivirent son arrivée ; enfin la tentative faite pour le blesser en lui jetant une crécelle et une bouteille ; tout cela fut inutile. Le jury de jugement avait été formé avec autant de soin que l'avait été celui d'accusation, et cependant les preuves étaient si fortes qu'il lui fut impossible de rendre une déclaration d'innocence. Après cinq jours d'instruction, les jurés se retirèrent pour aller aux opinions, restèrent enfermés le temps prescrit par la loi, et déclarèrent ensuite qu'ils ne pouvaient s'accorder.

Il en résulta ce qu'on aurait appelé autrefois en France un hors de cour et de procès ; mais ce fut un triomphe pour la faction. Les loges d'Orange célébrèrent par des fêtes de toute espèce la mise en liberté des accusés, et à Mountmellick, on brûla publiquement, en effigie, le procureur-général, M. Plunkett,

qui avait intenté les poursuites contre eux.

Le 22 mai, sir Francis Burdett demanda à la chambre qu'il fût fait une enquête sur la conduite du grand-shérif de Dublin dans l'affaire dont je viens de vous rendre compte, et notamment sur la manière dont il avait formé le grand jury. M. Goulburn s'y opposa, ce qui ne surprit personne; M. Canning se déclara aussi contre la motion, ce qui fut un sujet de quelque surprise; mais ce qui étonna généralement, ce fut de la voir accueillie par une majorité de 219 contre 185.

En conséquence de cette décision, la Chambre des Communes commença, le 2 mai, à s'occuper de cette affaire qui employa presque toutes les séances jusqu'au 27 du même mois, et jamais farce plus solennelle ne fut jouée devant une assemblée législative. Presqu'à chaque question qu'on voulait faire à un témoin qu'on interrogeait, il s'élevait une discussion pour savoir si l'on devait la lui adresser, et il fallait une décision de la Chambre pour décider si la question serait faite, encore n'était-ce pas toujours une raison pour que l'indi-

vidu interrogé voulut bien y répondre; car lorsqu'on demanda au grand-shérif de Dublin, à sir Abraham Bardley King quels étaient les passages de l'Ecriture qu'on lisait aux récipiendaires dans les sociétés d'Orange, en recevant leur serment, il refusa de répondre à cette question, sous le prétexte que le serment qu'il avait prêté l'obligeait au silence. La chambre délibéra sur ce refus, on reconnut que le serment prêté dans les sociétés d'Orange était illégal, et par conséquent ne pouvait être obligatoire; et l'on décida que la question serait faite de nouveau à l'Orangiste récalcitrant. Mais sir Abraham persista dans son refus, et la Chambre des Communes qui envoie en prison un malheureux auteur pour quelques lignes qu'elle regarde comme une violation de ses priviléges, n'osa pas sévir contre la désobéissance formelle du grand-shérif de Dublin qui retourna chez lui avec les honneurs du triomphe. On ne donna aucune suite à cette affaire; elle tomba tout-à-coup dans l'oubli, et l'on ne décida pas si la liste du grand jury avait été bien ou mal faite.

Cependant M. Plunkett, le procureur-général d'Irlande, fut attaqué à son tour. Un M. Brownlow fit la motion qu'il fût censuré pour avoir excédé ses pouvoirs en traduisant d'office en jugement des individus contre lesquels un grand jury avait déclaré qu'il n'y avait pas lieu à accusation. M. Plunkett démontra qu'il n'avait fait que ce qu'il avait dû faire ; que ce qu'il avait été autorisé à faire ; que ce qui avait été fait plusieurs fois en cas semblable. Mais, il ne se retira pas avec tous les honneurs de la guerre : car tout ce qu'il put obtenir fut une déclaration qu'il avait fait ce qu'il avait crû devoir faire. Dans le fait, il est mal vu par les protestans et les catholiques. Les premiers ne peuvent lui pardonner d'avoir été long-temps l'avocat des seconds, et ceux-ci lui reprochent de prendre leurs intérêts avec tiédeur, depuis qu'il a obtenu une place dans le gouvernement de l'Irlande. Aussi est-ce à M. Brougham qu'ils confient maintenant le soin de présenter leurs pétitions.

Vous sentez que tout cela ne tend pas à diminuer la fureur des partis en Irlande, cela

ne sert au contraire qu'à y entretenir la division et la haine. Quelque temps après le procès des Orangistes qui avaient conspiré contre lord Wellesley, un assassin fut mis en jugement, et les preuves de son crime étaient évidentes, *luce clarâ clariores*. Il était catholique ; onze jurés protestans étaient d'avis de le déclarer coupable, mais le douzième, qui était de la même religion que l'accusé, refusa opiniâtrément d'adopter leur opinion. *Vous autres Orangistes*, leur dit-il, *vous ne voulez jamais condamner aucun des vôtres, pourquoi n'en ferais-je pas autant?* Et faute d'unanimité, le criminel échappa au supplice.

Tel est le malheureux état dans lequel se trouve l'Irlande, et il ne changera que lorsqu'elle sera gouvernée d'après des principes tout différens de ceux qu'a suivis jusqu'à présent, à l'égard de cette île, le gouvernement anglais; lorsqu'il aura défendu ces associations soit d'Orangistes, soit de catholiques, dont l'unique but est d'entretenir l'animosité entre les deux partis; lorsqu'il aura rempli toutes les places de la magistra-

ture et de l'administration par des hommes qui ne se seront pas fait remarquer par des principes opposés à toute conciliation; lorsqu'il aura pris des mesures pour que les riches propriétaires qui s'en absentent restent davantage sur leurs domaines, et que les ministres protestans, la plupart grassement payés pour ne rien faire, résident au moins dans leurs paroisses respectives, où souvent ils n'ont pas un seul paroissien, puisqu'il arrive quelquefois que toute la population en est catholique; lorsqu'il aura accordé les mêmes droits à tous les citoyens, quelle que soit la religion qu'ils professent; enfin, lorsqu'il aura renoncé à ce système machiavélique de diviser pour régner, qui est évidemment la base de sa conduite.

MM. Peel et Goulburn croient avoir beaucoup fait pour l'Irlande en faisant adopter par le Parlement, pendant la dernière session, un bill qui autorise les habitans d'un village à traiter avec le décimateur protestant pour remplacer la dîme en nature par une redevance en argent. Mais ce que la loi ne défend pas, étant toujours permis, il

n'était nullement besoin de ce bill pour que de semblables arrangemens pussent avoir lieu; et comme il ne contient aucune base pour la fixation de cette redevance à substituer à la dîme, on peut s'en rapporter aux ministres, protestans pour la plupart, qui ne consentiront à ce changement, qu'autant qu'ils y trouveront leur avantage. Pourquoi faut-il que la population catholique paie un ministre protestant qui lui est inutile? Cette réflexion frappe tous les esprits. On se demande pourquoi l'on n'abolit pas entièrement les dîmes; mais cette mesure est difficile, et en voici la raison.

Lorsque Henri VIII supprima en Irlande les établissemens religieux catholiques, il fit présent à diverses grandes familles du revenu des abbayes et des prieurés. Ces revenus consistaient en grande partie en dîmes, et ces familles continuent encore à les percevoir. Comment les en priver aujourd'hui, après que plusieurs siècles ont consolidé ce genre de propriété? On ne peut disconvenir que cette question ne mérite quelque considération. Mais il en résulte que ces familles

font cause commune avec le clergé d'Irlande pour maintenir un système qui est une des grandes causes de la misère des paysans de ce pays. Le clergé d'Irlande étant le plus riche de tout l'univers, les familles nobles qui espèrent obtenir pour un fils cadet quelque bénéfice ecclésiastique, crient aussi au sacrilége dès qu'il est question de toucher aux dîmes; et le gouvernement qui a le moyen de récompenser d'anciens partisans, ou de s'en créer de nouveaux, par la nomination à quelque riche évêché, n'a pas la moindre envie de contribuer à diminuer son influence en en diminuant les revenus.

LETTRE XX.

Nécrologie. — M. Ricardo. — Le docteu Jenner. — M. Kemble. — Mistress Radcliffe. — L'amiral de Saint-Vincent. — Le général Dumourier. — M. Nollikens.

Londres, le 18 septembre 1823.

La Chambre des Communes a perdu cette année un de ses membres les plus distingués, en la personne de M. Ricardo, mort le 11 de ce mois, à l'âge de cinquante-six ans. Quoique attaché au parti de l'opposition, il jouissait de l'estime et du respect de ses adversaires politiques, et les ministres rendaient justice en toute occasion à sa droiture et à son intégrité. Le commerce et l'économie politique étaient les deux objets dans la discussion desquels il prenait la plus grande part, et quand il parlait de ce dernier sujet, il était aussi clair que le permet cette science

abstraite. Il a laissé une fortune considérable, et il en avait été lui seul l'artisan.

Un des bienfaiteurs de l'humanité, a aussi été rayé cette année de la liste des vivans; le docteur Jenner, à qui l'on doit l'inappréciable découverte de la Vaccine, est mort à Berkeley, le 26 janvier, dans sa soixante-quatorzième année. On reproche en général aux médecins, en Angleterre, d'être déistes ou athées; le docteur Jenner était au contraire, pénétré des principes de sa religion. Un de ses amis lui disait un jour, qu'il ne concevait pas comment on ne lui montrait pas plus de reconnaissance pour le service important qu'il avait rendu à l'humanité. *C'est à Dieu qu'elle est due*, répondit le docteur, *je n'ai été que l'humble instrument de sa bienfaisance*. Le Parlement d'Angleterre a adopté une proposition pour élever à sa mémoire un monument aux frais du Trésor public.

John Philippe Kemble, frère de mistress Siddons, et non moins célèbre qu'elle, par son talent comme acteur tragique, est décédé le 26 février dernier à Lausanne, où

il s'était retiré après avoir quitté le théâtre vers la fin de 1817, à ce que je crois me rappeler. Fils d'un directeur de spectacle de province, il débuta de bonne heure dans la carrière dramatique, car une vieille affiche que le hasard a fait conserver, prouve qu'il jouait à Worcester en 1767, c'est-à-dire à l'âge de dix ans, avec son père, sa mère, son frère et deux de ses sœurs. Son père, qui était catholique, voulait pourtant en faire un prêtre, et le mit au collége anglais de Douai, mais il revint en Angleterre avant d'être entré dans les ordres, et reprit sa première profession. Il courut long-temps les provinces, passant de troupe en troupe, et luttant contre la pauvreté. On prétend qu'un jour, n'ayant qu'une manchette de dentelles, il la fit passer si adroitement d'une main à l'autre en gesticulant, et en ne laissant jamais voir que celle qui portait cet ornement, que le public ne s'aperçut pas du déficit de sa toilette. Ayant enfin acquis une certaine réputation en province, comme acteur tragique, car il ne réussit pas également, comme Garrick, dans la comédie, il

parut à Londres pour la première fois, sur le théâtre de Drurylane, en 1783, dans le rôle d'Hamlet; il y fut parfaitement accueilli, mais ce ne fut qu'en 1788 que ses talens supérieurs furent universellement reconnus. On raconte sur son mariage une singulière anecdote. La fille d'un lord avait conçu une violente inclination pour Kemble, rien qu'en le voyant jouer. Cet amour romanesque donnant des inquiétudes à son père, il fit venir l'acteur tragique et lui offrit 4,000 liv. sterling, s'il voulait se marier sous quinze jours. Kemble y consentit, épousa la veuve d'un M. Brereton; mais quand il alla chez le lord réclamer l'exécution de sa promesse, il n'en fut payé qu'en persifflage. Ce mariage fut pourtant très-heureux, et M. Kemble ne cessa jamais de s'applaudir de son choix. Il passa ensuite à Covent-Garden, et remplit pendant plusieurs années les fonctions de directeur de ce spectacle. Un incendie ayant détruit le théâtre, on construisit une nouvelle salle, et lorsqu'on en fit l'ouverture, il voulut profiter de cette circonstance pour augmenter les prix; mais le public s'y op-

posa; le théâtre n'offrit six jours de suite qu'une scène de tumulte et de confusion, et l'on fut obligé de rétablir les anciens prix. M. Kemble a composé une tragédie, *Bélisaire*, et plusieurs comédies, qui ne sont pas restées au théâtre; mais il a fait d'heureux changemens à presque toutes les pièces de Shakespeare, et c'est ainsi qu'on les représente aujourd'hui.

Une femme, dont le nom est aussi célèbre en France qu'en Angleterre, mistress Radcliffe, a été enlevée à la république des lettres, le 7 février dernier, à l'âge de soixante-deux ans. De même que sir Walter Scott l'a fait depuis, elle avait ouvert de nouveaux sentiers dans le champ de la littérature romanesque, et de même que lui, elle eut de nombreux imitateurs qui se traînèrent sur ses pas sans jamais pouvoir l'atteindre. Ces mauvaises imitations, et quelques pitoyables romans dont on chercha à la faire passer pour l'auteur, lui inspirèrent tant d'humeur qu'elle ne voulut jamais faire imprimer les derniers qu'elle avait composés, et dont on croit qu'elle a brûlé les manuscrits. Cadell

et Davier lui achetèrent 1500 livres sterling, c'est-à-dire près de 40,000 fr., son dernier roman, qui a été traduit en français sous le titre de l'*Italien, ou le Confessional des Pénitens Noirs*.

L'Angleterre a eu à regretter cette année la perte d'un de ses plus illustres marins, John Jervis, comte de Saint-Vincent, mort à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il n'était pas d'une famille noble, et il ne dut son avancement qu'à son mérite : car, soit dans la Chambre des Communes, soit dans celle des Pairs, il vota toujours avec le parti de l'opposition ; ce qui prouve que le gouvernement anglais ne réserve pas toutes ses faveurs pour ceux qui combattent sous les bannières ministérielles. Il commandait le *Foudroyant* en 1782, quand il s'empara du *Pégase*, après trois quarts-d'heure d'engagement. Cet exploit lui valut les honneurs de la chevalerie. Après la fameuse bataille du Cap Saint-Vincent, dans laquelle, avec quinze vaisseaux de ligne, il remporta la victoire sur une flotte espagnole qui en comptoit vingt-sept, il fut appelé à la pairie sous

le titre de comte de Saint-Vincent. Le seul reproche qu'on lui ait jamais fait, c'est d'avoir poussé jusqu'à l'excès la sévérité de la discipline.

Un de nos illustres compatriotes est mort cette année en Angleterre, à un âge presque aussi avancé que l'amiral Saint-Vincent. Je ne vous donnerai aucun détail sur sa vie ; que pourrais-je vous dire du général Dumourier, que vous ne connussiez déjà ? Je vous dirai seulement qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, sa mémoire, sa gaîté, son esprit et son amabilité. Je l'avais vu peu de temps auparavant ; il n'avait d'autre infirmité que d'être un peu sourd, et je le croyais destiné à augmenter le nombre des centenaires. On a remarqué qu'il était mort à Henley, sur la Tamise, un an, jour pour jour, après être entré dans la maison qu'il y occupait. Le gouvernement anglais lui payait une pension de deux mille livres sterling.

Vous qui avez habité Londres plusieurs années, vous avez connu M. Nollikens, un des plus célèbres statuaires anglais. Il vient

de mourir en juin dernier, âgé de quatre-vingt-six ans, laissant une fortune considérable, qu'il devait partie à ses talens, partie à une avarice sordide. N'ayant que des parens éloignés, qu'il connaissait à peine, il a réglé sa succession par un testament qu'il a rédigé lui-même, pour n'avoir à payer les conseils de personne, et il a réussi à laisser un procès presque à chacun de ses légataires. On remarque dans son testament une grande quantité de legs de 99 livres 19 shillings 11 pences, ce qui est une malice économique du testateur, attendu que les legs au-dessous de 100 livres n'ont à payer aucun droit de succession. Sa statue connue sous le nom de *Vénus à la sandale*, passe pour son chef-d'œuvre.

Savans, littérateurs, artistes, guerriers, la mort moissonne tout, et elle ne nous épargnera pas davantage, nous autres pauvres ignorans obscurs.

LETTRE XXI.

Anecdotes. — Nouvelle manière de faire éclore des poulets. — Tour de force d'un piéton. — Les diligences connues chez les Romains. — Accident singulier. — Adresse d'une matrone. — Double mariage. — Veuve du capitaine Cook.

Londres, le 1er octobre 1823.

Il faut convenir que la vapeur joue un grand rôle dans le siècle où nous vivons. Elle fait mouvoir des pompes et des moulins ; la navigation et l'imprimerie s'en sont emparées ; on a déjà fait plusieurs essais, dont aucun à la vérité n'a complétement réussi jusqu'à présent, pour l'employer à faire marcher les voitures sans le secours des chevaux, et voilà qu'on vient de l'appliquer à une autre branche d'industrie, pour effectuer une révolution dans les basses-cours et les poulaillers.

Il n'y a pas très-long-temps qu'un individu dont je regrette d'avoir oublié le nom, se présenta devant le lord-maire de la cité de Londres, à Mansion-House, portant un panier couvert qu'il déposa sur le bureau, et dont il tira une vingtaine de poulets et de canards nouvellement éclos et paraissant en fort bonne santé. Ce spectacle étonna un peu le lord-maire et tous ceux qui étaient présens à la séance, mais l'étonnement redoubla quand le maître des petits canards et des jeunes poulets eut déclaré que c'était lui qui les avait fait éclore.

« Vous ne voulez pas dire que vous avez « couvé les œufs? » lui demanda le lord-maire.

« Permettez-moi de faire observer à votre seigneurie, » dit un M. Hobler, membre du conseil-général, « que l'incubation humaine a été pratiquée par des nations qui ne sont guère moins avancées que nous dans les sciences. Un bâtiment de guerre chinois ayant pris un navire anglais, on ne voulut pas nourrir les prisonniers dans l'oisiveté. On trouva aisément de l'occupation pour le

charpentier, pour un cordonnier, pour les matelots, mais que faire d'un homme de lettres qui se trouvait à bord? On lui mit des culottes de plumes, et on lui donna à couver des œufs d'oies, qui ne manquèrent pas d'éclore en temps convenable. »

On rit beaucoup de l'anecdote, mais le père des poulets dit gravement que ce n'était point par un procédé d'incubation qu'il faisait éclore ses œufs. Il avait inventé une machine à vapeur qui pouvait faire éclore à la fois mille canards ou poulets bien conditionnés, semblables à l'échantillon qu'il produisait de ses derniers travaux, en moins de temps qu'il n'en fallait à une poule pour couver ses œufs. La Société des Arts ayant promis une récompense de cent guinées pour toutes les inventions utiles, il venait demander acte de la sienne.

Le lord-maire lui dit qu'il n'en voyait pas trop l'utilité; les poules s'acquittaient à la satisfaction générale de leur métier de couveuses, et l'on ne manquait certainement d'aucune espèce de volailles.

Notre inventeur ne resta pas sans réponse.

Il fit observer que les poules qu'on empêchait de couver se remettaient plus promptement à pondre, et qu'en conséquence si on les débarrassait de ce soin en adoptant sa méthode, on aurait un nombre d'oeufs plus considérable; il ajouta aussi qu'il avait reconnu que les poules qui devaient la naissance aux effets salutaires de la vapeur, étaient douées de la faculté extraordinaire de pondre en toute saison sans interruption.

On lui donna acte de sa paternité; et, reprenant ses poulets et ses canards, il dit qu'il allait porter sa réclamation au secrétaire de la Société des Arts. — Je regrette de ne pouvoir vous dire comment elle a été accueillie.

Les prouesses des piétons sont toujours à la mode en Angleterre; en voici une qui est un véritable tour de force. Un jeune Ecossais, nommé Russel, gagea dernièrement de faire cent milles, c'est-à-dire de 33 à 34 lieues, en vingt-quatre heures successives, en tournant autour de ce qu'on appelle le bassin neuf à Dublin. La circonférence n'en étant pas tout-à-fait d'un quart de mille, on avait

calculé qu'il fallait qu'il en fît le tour quatre cent vingt-trois fois. Il accomplit cette tâche en vingt-trois heures trois quarts, et dit en la finissant qu'il était si peu fatigué, qu'il se sentait en état de marcher encore une couple d'heures. Il proposa même une nouvelle gageure; mais parmi les nombreux spectateurs de cet exploit, pas un ne fut assez hardi pour l'accepter.

On croit généralement que les diligences sont une invention moderne. Un maître d'école écossais entreprit de prouver qu'elles étaient connues des Romains, et il appuya son opinion sur ce passage des Commentaires de César : *Cæsar profectus est ab urbe summâ diligentiâ;* ce qu'il traduisait ainsi : « César partit de la ville sur l'impériale de la diligence. »

Voici un fait que ni vous ni moi nous n'entreprendrons d'expliquer : mais comme la vérité en paraît bien constatée, il prouve du moins que ce qui est vrai peut n'être pas vraisemblable. Lorsqu'un incendie détruisit le phare d'Eddystone, une pluie de plomb fondu tomba sur un malheureux ouvrier

qui travaillait à l'éteindre. On le transporta à l'hôpital le plus voisin, où on lui donna tous les secours nécessaires; mais cet homme, nommé Henry Hall, dit au chirurgien qui le soignait, le docteur Spry, que tous les secours seraient inutiles, à moins qu'il ne trouvât le moyen de le débarrasser du plomb qu'il avait dans l'estomac. Le docteur ne put croire qu'un homme pût exister après avoir avalé du plomb fondu, et pendant neuf jours la situation du malade ne parut ni s'améliorer ni empirer. Le dixième et le onzième, il se trouva beaucoup plus mal, et il expira le douzième, après avoir éprouvé des spasmes et des sueurs froides. Le docteur fit l'ouverture de son corps, et lui trouva effectivement dans l'estomac un morceau de plomb qui pesait un peu plus de sept onces.

Il existait à Croydon, petite ville située à environ dix milles de Londres, une vieille femme qui, après avoir exercé long-temps le métier de prêtresse de Vénus, travaillait à en former d'autres pour le service de ses autels, et qui en outre avait des appar-

temens très-commodes à l'usage des personnes qui désiraient avoir quelques conversations secrètes avec un ami ou une amie. La renommée de cette maison étant devenue notoirement mauvaise, un magistrat proposa à ses confrères de forcer la matrone à déguerpir, en employant un expédient auquel on a eu recours plus d'une fois à Londres avec succès. Son avis ayant été adopté, dès que l'heure favorable au commerce de la bonne dame fut arrivée, un reverbère étincelant de lumière fut placé au-dessus de la porte du *fornix*, avec un écriteau sur lequel on lisait en grosses lettres : MAISON DE MAUVAISE RENOMMÉE. La digne maîtresse du logis en fut instruite sur-le-champ, et ne se déconcerta pas. Quoique l'âge ne lui permît plus d'exercer tous les talens qu'elle avait eus autrefois, il lui restait celui d'écrire, et elle s'en servit pour mander aux magistrats que si le reverbère ne disparaissait sous une heure, elle afficherait en dessous les noms de toutes les personnes qui avaient honoré sa maison de leur présence depuis six mois. Je ne puis vous dire quel

effet cette menace produisit sur l'esprit des magistrats, mais un fait certain, c'est que le reverbère disparut.

Voici un double mariage assez singulier qui vient d'avoir lieu à Rugeley, comté de Staffort. Un vieillard de 76 ans, nommé Martin, épousa une jeune fille de 17, tandis que son petit-fils, âgé de 21 ans, en épousait la sœur, âgée de 19. Il résulte de cette double alliance que l'aïeul et le petit-fils sont beaux-frères; que l'aînée des deux sœurs peut appeler la plus jeune sa grand'mère; que le vieillard a une belle-sœur dans sa petite-fille; enfin que le jeune homme peut appeler la femme de son aïeul sa belle-sœur ou sa grand'mère.

Vous savez que la renommée du capitaine Cook, célèbre par tant de découvertes, vivra autant que le monde; mais ce que vous ignorez sans doute, c'est que sa veuve existe encore. Elle demeure à Clapham, près de Londres; jouit d'une bonne santé, quoiqu'à un âge fort avancé, et conserve encore l'exercice de toutes ses facultés.

LETTRE XXII.

Littérature. — Voyage du Capitaine Cruise dans la Nouvelle-Zélande. *Détails sur les mœurs des naturels de ce pays.* — Voyage au Chili, par Schmidtmeyer. *Extraits de cet ouvrage.* — Voyages en Perse, par sir William Ouseley. *Caractère de Fateh-Ali-Shah et du prince royal Abbas-Mirza. Invitation publique que ce prince fait faire aux Européens, de venir s'établir dans son gouvernement.* — Londres et Paris.

Londres, le 16 octobre 1823.

Les Voyages sont la partie la plus curieuse, la plus amusante et la plus instructive de la littérature anglaise, mais il faut dire aussi que c'en est une des branches les plus fertiles depuis que chaque voyageur de cette nation croirait manquer à ce qu'il doit au public et oublier ce qu'il se doit à lui-même, s'il ne faisait gémir la presse du récit de tout

ce qu'il a vu, entendu et pensé. Or, même parmi les voyageurs anglais, il y en a qui voient mal, qui n'entendent pas bien et qui pensent de travers. Il en résulte donc qu'il y a un grand choix à faire dans ce genre d'ouvrages, où l'on trouve, comme Martial le dit de ses épigrammes,

Du bon, du médiocre, et souvent du mauvais.

Le mauvais domine dans leurs Voyages sur le continent européen, parce qu'ils n'y voient que des nations rivales de la leur, et qu'ils ne les regardent qu'à travers le prisme de la prévention et de la vanité qui les portent à mettre l'Angleterre au-dessus de tous les pays du monde. Mais le bon prend à son tour la prééminence quand ils ont à peindre des contrées qui ne peuvent maintenir la balance contre leur chère patrie, et qu'ils jugent avec impartialité et sans préjugés, parce que l'orgueil national ne répand plus un brouillard entre leurs yeux et la vérité.

C'est de ce dernier genre qu'est le *Voyage du capitaine Cruise dans la Nouvelle-Zélande*. *Le Dromadaire*, chargé de conduire

une cargaison de déportés dans la Nouvelle-Hollande, avait reçu ordre d'aller ensuite faire un chargement de bois propre à la mâture des vaisseaux dans ces grandes îles de l'Océan méridional. Ce bâtiment resta dix mois dans différentes baies de la Nouvelle-Zélande, et le capitaine Cruise, qui n'était chargé que du commandement du détachement de soldats qui avait escorté les déportés, eut le temps de recueillir sur ce pays beaucoup plus de renseignemens qu'aucun autre voyageur n'en avait obtenus avant lui, et sous ce rapport son ouvrage est infiniment curieux.

Ce pays paraît assez peuplé, du moins jusqu'à une certaine distance des côtes, car l'intérieur n'en est pas connu, mais la population s'y divise en un nombre infini de petites tribus, dont chacune reconnaît un chef, indépendantes les unes des autres, et toujours en guerre. Ces guerres ne ressemblent pourtant nullement aux nôtres, car elles ne consistent le plus souvent qu'en surprises où l'on massacre des ennemis pris à l'improviste et presque sans défense. Ces guerres,

si l'on peut leur donner ce nom, ont pour causes ordinaires le souvenir d'une injure, quelque ancienne qu'elle soit, le désir de punir d'anciens aggresseurs, et peut-être aussi l'envie de faire des prisonniers et de se régaler : car ces messieurs sont anthropophages, l'équipage du *Dromadaire* en a eu des preuves, et ils en convenaient eux-mêmes. Mais, disaient-ils, ils ne mangeaient que les ennemis tués à la guerre. Cependant il arrive que lorsqu'un prisonnier, dont ils font leur esclave, leur donne quelque sujet de mécontentement, ils le tuent, et font un repas de sa chair. Une jeune fille fut tuée de cette manière pendant le séjour du capitaine Cruise dans ce pays. Plusieurs officiers passèrent près de l'endroit où un grand nombre de naturels faisaient un affreux repas de son corps, et sachant l'horreur que les Européens ont pour un pareil festin, ils le dérobèrent à leur vue en le couvrant de leurs nattes. Mais un matelot seul étant venu à passer ensuite, bien loin de chercher à se cacher, ils l'invitèrent à pendre part à leur repas. Ils ne mangent que

les bras, les jambes et les cuisses des hommes, mais ils ne rejettent que la tête des femmes. Ils prétendent que la chair des Européens ne vaut pas celle de leurs compatriotes, et ils pouvaient en juger, car ils avaient massacré, quelques années auparavant, tout l'équipage d'un navire, le *Boyd*, afin de pouvoir le piller.

Et cependant quelques officiers se hasardèrent à faire des excursions de plusieurs jours parmi des peuplades en apparence si féroces. Il allaient seuls dans les bois, soit pour chasser, soit pour reconnaître le pays, et parmi toutes les tribus qu'ils rencontrèrent, ils ne trouvèrent que prévenances, soins et hospitalité. Ces mêmes hommes qui, à bord du navire, cherchaient à voler le moindre objet sur lequel ils pouvaient mettre la main, n'auraient pas pris une épingle à l'étranger endormi sous leur hutte.

Depuis que les bâtimens européens et américains fréquentent ces parages pour la pêche de la baleine, les armes à feu se sont introduites chez eux, et quoiqu'ils s'en servent fort mal, c'est un objet de terreur pour les

tribus qui n'en ont pas encore. On estime la force d'une peuplade, non par le nombre des combattans qu'elle peut mettre sur pied, mais par celui des fusils qu'elle possède.

La chasteté n'est un devoir parmi eux que pour les femmes mariées; les filles y jouissent de la plus grande liberté. Partout où *le Dromadaire* relâchait, les chefs en amenaient à bord qu'ils offraient à tout l'équipage, et s'ils étaient mécontens du refus que faisaient les officiers de profiter de cet acte d'hospitalité, la complaisance des matelots leur rendait toute leur bonne humeur.

La pluralité des femmes est permise, mais il n'y a guère que les chefs qui usent de cette permission, et une de leurs femmes a la supériorité sur les autres qui sont en quelque sorte ses servantes, prérogative qui est suivie d'une autre, celle d'être pendue, quand leur mari vient à mourir.

Leur manière de se saluer est de se frotter le nez l'un contre l'autre. S'ils ont été long-temps sans se voir, ils restent près d'une demi-heure dans cette posture, en poussant des hurlemens lamentables. Ils por-

tent cette coutume si loin, qu'un père, qui avait envoyé son fils dans la Nouvelle-Hollande pour y recevoir une éducation anglaise, ayant appris qu'il y était mort, demanda qu'on lui montrât l'endroit de la lettre qui annonçait cette nouvelle, où le nom de son fils était écrit, et il y tint long-temps son nez appuyé en poussant les gémissemens les plus lugubres.

Dans leurs danses, ils exécutent tous les mêmes mouvemens en même temps avec une précision admirable, et en voyant danser les Européens, ils souriaient de pitié parce que pas un des danseurs ne remuait les bras et les jambes de la même manière que les autres.

Ils dorment ordinairement en plein air; ce n'est que lorsque le temps est très-mauvais qu'ils couchent dans leurs maisons, et jamais ils n'y mangent, leur superstition y attachant les plus fatales conséquences. Par une autre idée superstitieuse, ils se croiraient menacés des plus grands malheurs, s'ils entraient dans une maison, où quelque matière tirée du règne animal serait suspen-

due sur leurs têtes. Aussi quand les officiers du *Dromadaire* couchaient dans une hutte que leur abandonnaient les naturels, un pigeon mort suspendu au plafond était une protection plus sûre qu'une sentinelle placée à la porte.

Les seuls quadrupèdes indigènes sont le chien et le rat, et les naturels se nourrissent de l'un comme de l'autre. Mais leurs rats sont plus petits que ceux d'Europe, et quand ils en furent informés, ils demandèrent qu'on leur en apportât de la grande espèce.

Leur coutume la plus révoltante, après le cannibalisme, est l'usage constamment suivi que quand une femme a plus de filles que de garçons, elle tue elle-même, immédiatement après être accouchée, toutes celles qui augmenteraient sa famille de ce qu'on regarde comme une superfluité.

En prenant la plume pour écrire ses *Voyages en Chili*, M. Schmidtmeyer avait certainement résolu d'en faire un gros volume in-4° ; et comme les observations qu'il avait faites ne composaient qu'une pacotille assez mince, il a employé ses six premiers

chapitres, formant le tiers de son ouvrage, à donner l'histoire de toute l'Amérique méridionale, lors des conquêtes des Espagnols. C'est sans contredit la partie la plus intéressante de sa relation, mais le sujet est si rebattu, qu'il faudrait plus de talent que n'en montre cet auteur pour faire lire avec plaisir des détails que les enfans mêmes savent par cœur :

Nisi qui nondum ære lavantur.

Ses descriptions des Andes et des mines sont maigres et sèches ; ses observations sur les mœurs n'offrent que des lieux communs, et ses détails d'histoire naturelle sont tout-à-fait insignifians. L'auteur a joint à cet ouvrage trente gravures lithographiées, mais à peine est-on tenté d'y jeter les yeux quand on voit qu'il a la bonne foi de prévenir qu'il ne faut pas les regarder comme étant d'une grande exactitude. Je vous citerai pourtant deux passages de cette relation.

« Dans les environs de Buenos-Ayres, « dit-il, les troupeaux ne sont gardés que « de gros chiens nommés *ovejeros.* Dès que

« ces animaux sont nés, on force des brebis « à leur donner leur lait, et on leur apprend « peu à peu à faire sortir le troupeau le « matin et à le ramener le soir. Avant le « départ, on donne à boire et à manger aux « chiens autant qu'ils le peuvent désirer, et « on leur attache un morceau de viande au « cou, pour les préserver de la tentation de « ramener le troupeau avant la nuit. On dit « que ces chiens refusent de manger la chair « du mouton. Ils restent constamment avec « les troupeaux, les empêchent de s'écar- « ter, et les défendent s'ils sont attaqués. » L'auteur finit par dire qu'il n'a pas vu un seul de ces chiens admirables.

« Dans tout le Chili, dit-il ailleurs, les « jeunes filles des premières classes de la « société sont habituées, dès leur enfance à « imiter dans leur costume et leurs manières, « les dames parvenues à l'âge de discrétion, « et, à peu d'exceptions près, c'est toute l'é- « ducation qu'elles reçoivent. Quand je vou- « lais prendre dans mes bras une petite-fille « de six à sept ans, et jouer avec elle comme « on le fait avec un enfant dans notre pays,

« elle reculait avec fierté, grimpait de son
« mieux sur une chaise, et l'éventail à la
« main, offrait une caricature ridicule de
« sa mère. »

Le voyageur anglais trouve singulier que, dans la société du Chili, on désigne les individus sous le titre de don Juan, don Riégo, sans y joindre leur nom de famille. Il a donc oublié les sir John et les sir Charles de son propre pays.

Passons à un ouvrage plus intéressant. Sir William Ouseley a publié cette année le troisième et dernier volume de ses *Voyages en diverses contrées de l'Orient*, et principalement en Perse. Je vous ai déjà parlé des deux premiers, et le troisième est digne de ses deux frères. Cet ouvrage est une mine de diamans pour les antiquaires orientalistes. A une connaissance parfaite des auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur la Perse, sir William Ouseley joint celle de la langue persane; les manuscrits en cette langue qu'il a consultés, lui ont permis d'éclaircir des points douteux, de rectifier des erreurs, et de concilier des contradictions

apparentes; et il a soin de justifier ses opinions en citant le texte des auteurs persans au bas de chaque page. Ses recherches scientifiques n'empêchent pourtant pas que cet ouvrage ne puisse intéresser tous les genres de lecteurs, car l'auteur peint, avec des couleurs aussi vives que fidèles, les localités et les mœurs du pays, et donne de temps en temps des anecdotes très-amusantes. Je vous citerai, en abrégeant un peu, ce qu'il dit du souverain actuel de la Perse, Fateh-Ali-Shah, car c'est ainsi qu'il écrit son nom.

« La plupart des traits que j'ai entendu « citer de ce monarque, dit-il, donnent l'o- « pinion la plus favorable de son caractère. « Quelques mécontens l'accusent d'avarice, « mais il a donné bien des fois des preuves « de munificence et de libéralité. On assure « à la vérité qu'il a dans son trésor particu- « lier des sommes immenses en or et en pier- « res précieuses; mais ce désir qu'il paraît « avoir d'accumuler ainsi des richesses, « peut se justifier par celui qu'il a naturel- « ment d'assurer pour l'avenir le sort de sa « nombreuse famille, car il a soixante fils,

« et personne ne peut dire combien il a de « filles. Très-peu de ses sujets pourraient lui « être comparés pour les talens naturels et « les facultés de l'esprit. Les défauts dont « on l'accuse peuvent se reprocher aux neuf « dixièmes de tous les Persans. On cite deux « ou trois exemples de punitions sévères qui « ont eu lieu sous son règne, mais il est de « fait que, sous celui de la plupart de ses « prédécesseurs, il y avait plus d'exécu- « tions en huit jours, qu'il n'y en a en dix « ans sous le sien. Le fanatisme religieux de « la plupart des Mahométans n'a pas d'em- « pire sur ce prince, quoique la politique « l'engage quelquefois à se concilier les en- « thousiastes musulmans par des actes de « libéralité. Ainsi, pour plaire aux *seyeds*, « ou descendans de Mahomet, il paya, pen- « dant que nous étions à Téhéran, les dettes « de Mirza-Abdal-Wehab, un des princi- « paux d'entre eux, montant à près de trente « mille livres sterling.

« Dans ses conférences publiques et dans « ses conversations particulières avec l'am- « bassadeur (sir Gore Ouseley), il montra

« un degré considérable d'intelligence, une
« grande facilité à comprendre tout ce qu'il
« se faisait expliquer, beaucoup de curiosité
« sur l'état des sciences et des arts en An-
« gleterre, et un désir véritable de les faire
« fleurir dans ses états.

« Un de ses principaux ministres, l'Amin
« ad Douleh, avait, suivant l'usage, de puis-
« sans ennemis à la cour, qui cherchaient
« tous les moyens de le desservir auprès de
« lui. Le Roi le fit venir un jour, et lui de-
« manda tout-à-coup, en présence de plu-
« sieurs de ses courtisans, quel était le mon-
« tant exact de sa fortune. On regarda cette
« question comme l'annonce infaillible de sa
« perte. Le ministre, sans se déconcerter,
« répondit qu'il pouvait fournir à Sa Majesté
« trois cent mille tomans argent comptant,
« et que dans le cours de quelques mois, il
« pourrait lui en compter encore plusieurs
« mille autres. — Mais, lui dit le Roi, en
« vendant vos chevaux, vos chales et vos
« autres biens, combien pouvez-vous me
« fournir? — Si Votre Majesté m'accorde
« un peu de temps, je déposerai mille to-

« mans par jour dans le trésor royal. — Le « Roi insista encore pour connaître précisé« ment la somme exacte qu'il pourrait ob« tenir de lui, et le ministre, se résignant à « la destinée qu'il prévoyait, répondit en se « prosternant devant lui, que sa fortune, « comme sa vie, étaient à la disposition de « son maître. — Eh bien, dit le Roi, j'ai « voulu vous éprouver, car je n'ai pas la « moindre intention de vous priver d'une « fortune que vous avez honorablement ac« quise. Faites venir le descendant du pro« phète, Mirza Bûzurg, (le Roi savait que « c'était un des ennemis de l'Amin ad Dou« leh), afin qu'il soit témoin des paroles « solennelles que je vais prononcer. Et dès « qu'il fut arrivé, il prononça la malédic« tion la plus terrible contre quiconque vou« drait priver son ministre d'un seul toman, « soit que ce fût lui-même ou quelque mem« bre de sa famille. »

Parmi les présens que l'ambassadeur apportait au roi de Perse de la part de celui d'Angleterre, se trouvait une belle voiture. Fateh-Ali-Shah y monta, et y resta assis une

demi-heure, se faisant expliquer l'usage des glaces, des rideaux, des poches, des lanternes, en un mot de tout ce qu'il voyait, et saisissant avec la plus grande intelligence toutes les explications qu'on lui donnait, tandis que ses courtisans paraissaient n'y rien comprendre.

Le prince Abbas-Mirza, gouverneur de l'Aderbijan et successeur désigné du Roi son père, montre encore plus de goût que Fateh-Ali-Shah pour les institutions européennes. Il a un corps de troupes entièrement disciplinées comme celles d'Europe, et dont les principaux chefs et presque tous les officiers sont Anglais. Il veille lui-même à la composition de ce corps, et n'y admet que de beaux hommes et d'une valeur éprouvée. Un jour il en refusa un qui se présentait pour s'enrôler, attendu qu'il était d'une laideur vraiment amère. Sir Gore Ouseley, qui était présent, se permit d'intercéder pour lui. « Sa laideur, dit-il au prince, épouvan- « tera les ennemis de Votre Altesse Royale. » Abbas-Mirza se mit à rire, et reçut l'homme dans son corps d'élite.

L'ambassadeur de Perse, avant de quitter Londres en juillet dernier, fit insérer dans tous les journaux anglais une invitation aux Européens qui veulent émigrer, à aller s'établir dans l'Aderbijan, leur promettant, de la part du prince Abbas-Mirza, sa protection immédiate, des terres, l'exemption de toutes contributions, et liberté entière de conscience. Malgré ces belles promesses, je n'ai pas encore entendu dire qu'il se prépare en Angleterre des émigrations pour la Perse.

Le dernier ouvrage dont je me propose de vous parler aujourd'hui est un double voyage imaginaire. Le marquis de Vermont est parti de Paris pour aller voir à Londres son ami sir Charles Darnley dont il a fait la connaissance en Amérique; mais, par une fatalité qui n'est pas sans exemple, le baronnet anglais a quitté son pays le même jour pour aller visiter son ami en France. Ne pouvant se voir ils s'écrivent, et la correspondance de ces deux êtres de raison forme le sujet de l'ouvrage intitulé *Londres et Paris*. Le Français fait la critique de la capitale de

l'Angleterre, et l'Anglais celle de la capitale de la France, cela est dans l'ordre; chacun d'eux défend son pays, cela est tout naturel; mais il est aisé de reconnaître que celui qui fait parler les deux personnages est un habitant des îles Britanniques, et cela n'est rien moins que surprenant. Il faut pourtant rendre justice à l'auteur; sa critique de nos mœurs et de nos usages est sans fiel, et il a secoué le joug de la prévention nationale. S'il se trompe quelquefois, ses fautes sont vénielles, et ses erreurs paraissent involontaires. Dans toutes les scènes qu'il décrit, je n'en ai trouvé qu'une seule où, au lieu de peindre le vrai, ou du moins le vraisemblable, il n'a produit qu'une caricature outrée. C'est une lettre où il parle d'une vieille duchesse française, à peu près ruinée par la révolution, et qui veut absolument qu'il lui indique quelque Anglaise jeune, jolie, de bonne famille, et ayant en dot une bagatelle de cent à cent cinquante mille livres sterling, pour en faire l'épouse de son fils. On ne peut lui reprocher de pareilles exagérations quand il parle des travers anglais, quoiqu'il les cri-

tique avec beaucoup de franchise. Au total, c'est un ouvrage écrit avec esprit, gaîté et impartialité, et dont la lecture peut faire passer quelques heures très-agréablement.

LETTRE XXIII.

Retour du capitaine Parry. — Détails sur son voyage. — Nouvelles tribus d'Esquimaux. — Leurs mœurs. — Projet d'une autre expédition.

Londres, le 3 novembre 1825.

Je vous ai annoncé, en 1821, le départ du capitaine Parry pour les mers glaciales, où, pour la troisième fois, il allait tenter de découvrir ce passage si long-temps cherché, si inconcevablement désiré, puisqu'en supposant qu'il existe, il est bien certainement fermé par les glaces aux bâtimens ordinaires de commerce; ce passage qui opérerait la jonction de l'Océan Atlantique à la mer Pacifique du Nord. Deux ans et plus s'écoulèrent sans qu'on en reçût aucune nouvelle; les uns en concluaient que l'objet de l'ex-

pédition avait été rempli, et que les deux navires, dont le second était commandé par le capitaine Lyon, avantageusement connu par son *Voyage dans le Fezzan* (1), triomphant des frimas, avaient passé le détroit de Behring, et traversaient la zone torride pour revenir en Europe; tandis que les autres, peut-être avec plus de raison, commençaient à craindre qu'ils n'eussent péri au milieu des glaces.

Le retour subit du capitaine Parry vient de fermer le champ des conjectures. Etant entré, le 10 du mois dernier, dans le port de Lerwick, aux îles Shetland, il débarqua le 16 sur les côtes septentrionales de l'Angleterre, et arriva le 18 à Londres, où ses deux navires jetèrent l'ancre le 21. Il n'avait pas réussi dans l'objet de son voyage, mais qui pourrait lui en faire un reproche, puisque la nature lui opposait des murailles impénétrables de glace, que tous les feux que le capitaine Lyon devait avoir concen-

(1) Se trouve chez Gide fils, libraire, rue Saint-Marc-Feydeau, n°. 20.

trés en lui dans le Fezzan, ne purent l'aider à fondre?

En attendant qu'il publie la relation d'un voyage qui ne peut manquer d'être intéressant, je vais vous faire connaître les détails qui s'en sont déjà répandus dans le public, et sur l'authenticité desquels vous pouvez compter.

Vous vous rappelez, sans doute, que lors de son dernier voyage, le capitaine Parry avait reconnu que ce qu'on nommait la baie de Lancastre n'était pas une baie, mais un détroit, et qu'y ayant navigué assez longtemps à travers les difficultés inouïes que lui opposaient les glaces, il avait trouvé que les terres du côté du Nord étaient une chaîne d'îles entièrement séparées du continent de l'Amérique. Divers indices le portant à croire que les terres du côté du Midi étaient pareillement des îles, il pensa qu'il trouverait moins d'obstacles de la part des glaces, s'il cherchait le passage dans une latitude moins élevée, et en conséquence ce fut vers la baie d'Hudson qu'il dirigea ses recherches.

Pendant l'été de 1821, et vous n'oublierez

pas que l'été est fort court dans ces contrées, il reconnut la baie Repulse, et quelques ouvertures se dirigeant vers l'est; dans quelqu'une desquelles il espérait trouver le passage désiré. Mais la baie Repulse justifia son nom; partout il fut repoussé, tantôt parce que l'ouverture qu'il explorait était un cul-de-sac terminé par la terre, tantôt parce qu'une barrière de glace, impossible à franchir, arrêtait ses deux bâtimens. Le point le plus éloigné qu'il put atteindre, fut 86° de longitude, sur 69° 48′ de latitude. Enfin, l'hiver rendit la navigation impraticable, et depuis le 8 octobre 1821, jusqu'au 2 juillet 1822, les deux vaisseaux, la *Furie* et l'*Hécla*, restèrent enchâssés dans les glaces à environ trois cents pas l'un de l'autre, près d'une île qui fut nommée *Winter*, c'est-à-dire l'île de l'hiver, située sous 82° 53′ de longitude, et 66° 11′ de latitude.

En février, une horde d'environ cinquante Esquimaux arriva dans cette île, et leur société fournit aux marins des distractions de différens genres. Je reviendrai plus tard sur cette peuplade.

Pendant l'été de 1822, dont le commencement ne remonte qu'au 2 juillet, le capitaine Parry reconnut une autre baie où détroit d'environ dix milles de largeur, mais il ne put y avancer que jusqu'à 82° 50′ de longitude, et 69° 40′ de latitude. A cette hauteur il la trouva barrée par une nappe de glace si épaisse, qu'elle semblait avoir existé depuis la création. Il fallut donc redescendre, mais dès le 24 septembre, la mer n'était plus navigable, et les navires restèrent encore amarrés aux glaces jusqu'au 8 août 1823, époque à laquelle le capitaine Parry se détermina à revenir en Angleterre, la saison étant trop avancée pour permettre une troisième tentative.

Nos navigateurs eurent pendant ce second hiver une société plus nombreuse que durant le premier, car une horde d'environ trois cents Esquimaux vint s'établir dans leur voisinage. Ces Esquimaux, de même que ceux qui étaient venus l'année précédente, n'avaient jamais vu d'Européens, ni même d'autres hommes de leur propre race. Il paraît pourtant qu'ils connaissaient, au moins

par tradition, les Indiens de l'Amérique Septentrionale, et qu'ils en avaient une grande frayeur. Ils n'avaient ni chefs, ni prêtres; le seul individu qui semblât avoir quelque autorité parmi eux, était un homme qu'ils nommaient l'*angecock*, ou le sorcier, et qui devait son crédit à ses jongleries.

Leurs habitations étaient des huttes construites avec de gros blocs de neige carrée, et ressemblant à des ruches d'une énorme grandeur. Trois familles habitent ordinairement ensemble, c'est-à-dire occupent trois huttes groupées d'une manière particulière et uniforme. On y arrive par un passage d'environ vingt pieds de longueur, suivant une ligne droite, étroit et si bas, qu'on ne peut y marcher qu'en rampant, ce qui a pour but de garantir les habitations de l'intensité du vent et du froid, et ce qui, dit-on, y réussit. Ce passage s'élargit en trois endroits différens, et c'est là que sont logés les chiens des trois familles. Enfin, il se termine par les trois huttes qui sont disposées en forme de croix, ou, si l'on veut, de feuilles de trefle.

La lumière pénètre dans ces huttes par une fenêtre formée par un glaçon. Tout autour de ces murs, dans l'intérieur, règne un large banc qui y est adossé, formé de neige comme les murailles, mais couvert de peaux de divers animaux, et c'est ce qui sert en même temps de siéges et de lits. Ces huttes ont environ neuf pieds de diamètre et sept à huit de hauteur. Indépendamment de la lumière que donne la fenêtre, elles sont éclairées par ce que j'appellerai une lampe, c'est-à-dire un pot rempli d'huile de poisson, et dont la mêche est formée de mousse desséchée. C'est le seul feu qu'ils connaissent, et c'est celui qui leur sert tant pour fondre la graisse dont ils tirent leur huile, que pour faire cuire leurs alimens, qui sont placés dans un pot suspendu au-dessus de cette espèce de cheminée, qui entretient un air assez tempéré dans leurs demeures.

Leurs meubles consistent en pots de deux espèces, les uns faits d'une pierre si tendre que le couteau suffit pour la creuser et lui donner telle forme qu'on peut désirer; les autres formés d'une espèce de ciment com-

posé de terre d'une espèce particulière, de poil de chien, et de sang de veau marin, le tout pétri ensemble ; composition qui, en séchant, devient assez dure pour supporter l'action du feu. Ils ont aussi des couteaux en fer dont la lame est courbée presque en forme de faucille, et dont le manche est un os; mais comment se procurent-ils du fer, et comment en font-ils ces couteaux, c'est sur quoi je n'ai pu obtenir aucune information. Leurs autres richesses consistent en peaux de veaux marins, de loups et d'ours, dont ils font leurs matelas, leurs couvertures, et leurs vêtemens; en piques et en flèches, garnies d'une pierre ou d'un os bien *attilé*, quoiqu'il paraisse assez singulier que, sachant fabriquer des couteaux, ils n'aient pas songé à garnir leurs armes en fer, ce qui semble pourtant moins difficile; en canots et en traîneaux, construits en os et en cuir; enfin, en chiens, dont ils entretiennent une grande quantité.

Ces animaux ressemblent pour la forme au chien-loup. Leur taille est un peu au-dessous de celle du chien de Terre-Neuve,

mais ils sont doués d'une grande force, car on calcule que chacun d'eux peut traîner environ cent livres, et chargés de fardeaux, ils font environ cinq milles par heure. Le capitaine Parry et son équipage en ont ramené un assez grand nombre, mais plusieurs ont péri pendant la traversée, et sur une douzaine qui sont arrivés en Angleterre, quelques-uns paraissent souffrir du changement de climat.

La taille commune de ces Esquimaux est d'environ cinq pieds. Ils n'ont d'autre manière de compter, que de lever les doigts de leurs mains, ce qui leur permet d'arriver à dix. Un d'eux, dans une transaction commerciale avec un homme de l'équipage de la *Furie*, ayant besoin de compter jusqu'à trente, se trouva dans un grand embarras. Il ne lui vint pas dans l'idée de répéter trois fois le nombre dix en levant les deux mains, mais prenant celles de l'homme avec qui il traitait, il les lui fit lever avec les siennes, ce qui produisit vingt. Il leva ensuite un de ses pieds pour arriver à vingt-cinq; et après des efforts visibles pour tenir en même temps ses

deux pieds en l'air, il leva enfin un de ceux du marin avec lequel il était en marché, et produisit ainsi le nombre trente qu'il voulait exprimer.

La plupart n'ont qu'une femme, mais quelques-uns en ont deux. La jalousie n'est pas leur défaut, car une preuve d'amitié entre eux, c'est d'en changer ensemble pour une quinzaine de jours, après quoi chacun reprend la sienne. Ils étaient fort disposés à faire marché de leurs femmes avec les matelots, et dans le commencement un seul clou leur paraissait un prix suffisant; mais avec le temps ils apprirent à mieux évaluer leurs propriétés, et il ne fallait rien moins qu'un mauvais couteau pour qu'ils jugeassent raisonnable l'équivalent de la marchandise qu'ils fournissaient.

Ils paraissent avoir une idée confusé de la résurrection, car on ne peut guère attribuer qu'à cette croyance la répugnance qu'ils ont à enterrer profondément et à couvrir de pierres les corps de ceux qui viennent à mourir. Une de leurs femmes qui nourrissait un enfant et qui se trouvait attaquée

d'une maladie dangereuse, fut amenée à bord de *la Furie* pour recevoir des secours. Elle y mourut. Les matelots enfermèrent son corps dans un hamac pour l'enterrer, mais le mari se montra fort mécontent, et coupa lui-même toutes les ficelles, de manière à laisser le corps à découvert. Il voulait même enterrer l'enfant vivant avec la mère, faisant entendre qu'il ne saurait qu'en faire. On eut beaucoup de peine à l'en dissuader, mais l'enfant mourut le lendemain, ce qui mit fin à toute contestation. Le mari montra encore plus de mécontentement quand il vit qu'après l'enterrement on se disposait à remplir la fosse de grosses pierres, et il fallut absolument qu'on se contentât de la couvrir de neige.

S'il faut en croire ces Esquimaux, toute la partie de l'Amérique située au nord de la baie Repulse, n'est qu'un archipel d'îles peu éloignées les unes des autres, et sur lesquelles ils se rendent successivement, suivant qu'ils espèrent y trouver plus de facilités pour la chasse et la pêche; mais jamais ils ne se hasardent sur le continent, tant

leurs traditions leur inspirent de frayeur des *Itkalis*, ou *Meurtriers*, nom qu'ils donnent aux tribus sauvages du nord de l'Amérique.

Au commencement du printemps de 1822, les deux équipages avaient semé dans l'île Winter du cresson, des pois, et diverses espèces de salades. En y relâchant en 1823, ils virent avec surprise que ces légumes s'y étaient resemés d'eux-mêmes et y croissaient parfaitement bien.

Ces Esquimaux sont un peuple essentiellement pacifique; jamais il n'existe chez eux de querelle publique ou privée; ils ne connaissent pas l'*ultima ratio regum*, ne se font pas même une idée de la guerre; et cependant deux ou trois de leurs crânes, faisant partie des trésors rapportés par l'expédition, déploient l'organe de la destruction dans sa plus grande perfection. Qu'en diront les partisans du système de MM. Gall et Spurzheim?

On dit déjà que le capitaine Parry doit repartir le printemps prochain pour faire une nouvelle tentative de découverte, et qu'il retournera dans le détroit de Lancastre pour reconnaître une grande ouverture dans

laquelle il n'a pu avancer bien avant en 1819, parce que cela l'aurait détourné du but de son voyage, et qu'il a nommée Détroit du Prince-Régent.

LETTRE XXIV.

Spectacles. — Caïus Gracchus, *tragédie.* — Un Créancier par jour, *comédie.* — Le Grand Inconnu. — *Diorama.* — *Chapelle calédonienne.*

Londres, le 20 novembre 1823.

Aucune pièce n'a eu cette année un succès bien prononcé à l'un ni à l'autre des deux grands spectacles de Londres. *Caïus Gracchus,* tragédie de M. Knowler, jouée pour la première fois à Drurylane il y a un ou deux mois, est celle qui paraît avoir le mieux réussi. Pour vous mettre à portée de juger du goût du public anglais, je vais vous en donner une courte analise.

1er acte. Deux plébéiens s'entretiennent des affaires publiques; déplorent la mort violente de Tibérius Gracchus, et parlent du procès de Vettius accusé d'avoir pris part à sa conspiration. Il doit être jugé le même

jour, et l'on ne doute pas qu'il ne soit condamné. Il arrive, couvert de vêtemens de deuil, suivi d'un grand nombre de citoyens à qui il reproche la lâcheté avec laquelle le peuple abandonne tous ses amis. Caïus Gracchus qui vient ensuite est accueilli très-froidement par les citoyens qui l'accusent de ne pas songer à venger son frère et de vivre chez lui avec sa femme.—On passe au Forum. Le patricien Opimius accuse Vettius de trahison, et demande qu'il soit condamné à mort. Caïus Gracchus prend sa défense; il est absous et tout le peuple reconduit chez eux Caïus et Vettius.—Autre scène chez Gracchus entre Licinia, son épouse, Cornélia, sa mère, et Livia, une de ses amies. Caïus arrive et leur apprend qu'il est nommé questeur d'Opimius, et qu'il faut qu'il parte à l'instant avec lui pour l'Afrique. Cette nomination est une ruse des patriciens pour éloigner de Rome un homme qu'ils craignent. Douleur de Licinia.

2e ACTE, séparé du premier par un entr'acte assez long, car Caïus est déjà de retour d'Afrique. Opimius arrive aussi; il accuse

son questeur d'avoir quitté l'armée sans sa permission, et d'avoir excité des troubles à Fregella. Caïus se justifie sur les deux points et est acquitté par les censeurs. Il est nommé tribun du peuple. Pendant cet acte, la scène se passe dans la rue, chez Caïus, au Champ de Mars et dans deux rues différentes.

3ᵉ ACTE. Pendant son tribunat, Caïus Gracchus est devenu l'idole du peuple; les patriciens sont dans la plus grande inquiétude. Ils excitent la jalousie de son collègue Drusus, et l'engagent, toutes les fois que Caïus proposera une loi favorable au peuple, d'en proposer lui-même une encore plus favorable, et de dire qu'il agit ainsi de concert avec les sénateurs. Drusus suit ce conseil, et devient à son tour le favori du peuple. La scène se passe dans la rue et sur le Forum.

4ᵉ ACTE. Jour de la nomination de nouveaux consuls et de nouveaux tribuns; inquiétude des amis de Caïus. Licinia, son épouse, l'engage à ne pas aller au Forum; Cornélia, sa mère, après un combat entre l'amour maternel et le patriotisme, lui conseille de s'y rendre. Il n'est pas nommé tri-

bun ; Opimius est élevé à la dignité de consul. Un licteur insulte le peuple, qui le massacre. Le sénat rend un décret qui charge Opimius de veiller à la sûreté publique, *ne quid detrimenti capiat res publica.* Caïus et ses partisans prennent la résolution de se retirer sur le mont Aventin. Scène touchante entre Caïus et sa femme. Le lieu de la scène est successivement une rue, la maison de Gracchus, une place publique, et encore la maison de Gracchus.

5[e] ACTE. Des citoyens qui ont passé la nuit devant la porte de Caïus l'appellent pour partir. Il vient se joindre à eux. Douleur de Licinia, qui épuise tous les moyens possibles pour le retenir. Il part. Il arrive sur le mont Aventin déjà occupé par des groupes de citoyens armés. Pendant ce temps, Licinia, Cornélia et d'autres femmes se sont réfugiées dans le temple de Diane. Elles y apprennent que l'on a combattu, et que les partisans de Caïus prennent la fuite. Il arrive lui-même, annonce que tout espoir est perdu, et termine la pièce en se donnant la mort.

Vous voyez que l'unité de temps n'est

guère respectée dans cette tragédie, qui comprend nécessairement plusieurs années. Celle de lieu n'est pas mieux observée, mais ce défaut est nécessaire ici pour qu'une pièce puisse réussir, car le public anglais aime les changemens de décoration autant que nos enfans. L'intérêt change même d'objet, car on l'accorde principalement à Vettius jusqu'au moment où il est absous. A l'imitation de Shakespeare, M. Knowler a écrit sa pièce moitié en prose, moitié en vers; les patriciens sont les seuls qui parlent le langage des dieux.

Il y a certainement des beautés dans cette tragédie. Les scènes de Licinia avec son mari sont attendrissantes, et son caractère fait un beau contraste avec l'âme romaine de Cornélia, dont l'auteur a pourtant fait en même temps une excellente mère. Les plaidoyers de Gracchus, tant pour lui-même que pour Vettius, sont pleins de feu. Mais au total c'est une pièce qui, sur le théâtre français, ne se soutiendrait pas jusqu'au troisième acte.

Parmi les nouveautés représentées sur les

théâtres subalternes, on peut distinguer une bagatelle intitulée : *Un Créancier par jour*, donnée à l'Opéra anglais. Un jeune dissipateur qui a su plaire à une jeune et riche héritière qu'il est sur le point d'épouser, a six principaux créanciers, et son valet a si bien arrangé les choses, que chacun d'eux ne vient tourmenter son maître qu'une fois par semaine. M. Pluche, tailleur, est le créancier du vendredi, et il arrive au moment où le jeune homme reçoit de son père une lettre qui, au lieu du consentement à son mariage qu'il attendait, ne contient que des reproches sur son inconduite. Cela est fort embarrassant, car sa maîtresse ne veut l'épouser que lorsqu'il aura le consentement de son père. Le valet trouve un expédient, c'est de faire passer Pluche pour le père. Son maître y consent, et Pluche se prête à la supercherie pour obtenir le paiement de son mémoire. Tout paraît réussir, quoique miss Caroline soit fort surprise de l'air commun et du ton vulgaire de son beau-père futur. Mais dans ces entrefaites arrive le père véritable, qui est bientôt suivi par les cinq autres

créanciers de son fils, qu'il a convoqués pour les payer. Il apprend la ruse à laquelle on a eu recours en son absence, et il en résulte une scène fort plaisante dans laquelle il se fait passer auprès de Pluche pour le père de la demoiselle, lui parle comme si ce tailleur était véritablement le père de son fils, et lâche sur lui les cinq autres créanciers dont il l'invite à acquitter les mémoires. Je n'ai pas besoin de vous dire quel est le dénouement, c'est à l'ordinaire, pardon et mariage. Cette pièce est attribuée à l'architecte de ce théâtre, qui, comme vous le voyez, ne se borne pas à le décorer matériellement. Cette pièce a obtenu un succès complet.

Je n'en dirai pas autant de celle intitulée : *le Grand Inconnu*, jouée en septembre dernier sur le théâtre d'Haymarket. Un spéculateur intéressé dans les mines de fer du comté de Derby, fait une chute de cheval, et est porté dans une maison habitée par un vieux cranologiste, et sa sœur, qui, quoique d'un âge mûr, a encore l'esprit très-romanesque. Différentes causes, et notamment le

costume du spéculateur qui est exactement semblable à celui que le docteur Dryasdust, dans l'introduction qui précède *Péveril du Pic*, décrit comme porté par le grand inconnu dans la visite qu'il lui rend, font que ce couple d'originaux le prend pour l'auteur des célèbres romans écossais. La vieille fille, pour lui plaire, prend le costume du siècle de la reine Elisabeth; son frère trouve dans les bosses qui sont la suite de sa chute, les protubérances qui annoncent le génie. Le voyageur, spéculant sur la fortune de la dame, la laisse dans l'erreur, et lui fait une proposition de mariage qui la jette dans l'extase de la joie. Mais les spectateurs ne partagèrent pas son ravissement, et la pièce ne put aller plus loin, quoique Liston, le meilleur acteur comique de Londres, jouât le rôle du faux grand inconnu. Ce sujet, qui aurait pu produire quelques scènes plaisantes, était si mal traité, qu'on était forcé de bâiller quand on aurait voulu rire.

Il y a bien long-temps que les cosmorama sont connus à Londres, mais ce n'est que depuis septembre dernier qu'on y voit un

diorama. Comme ce genre de peinture n'a rien de nouveau pour vous, je ne vous en ferai pas la description, je me bornerai à vous dire que les deux vues qu'on y présente à la curiosité publique sont un intérieur de la cathédrale de Cantorbery et une charmante vallée en Suisse. Ces deux tableaux sont parfaits, chacun dans leur genre, et la préférence qu'on peut donner à l'un sur l'autre dépend entièrement du goût de celui qui les voit. On a construit tout exprès, dans le parc du régent, un édifice qui a coûté, dit-on, plus de 20,000 livres sterling: il faudra bien des spectateurs pour rembourser une pareille dépense, quoique le prix d'entrée soit de trois shillings pour les premières places et de deux pour les secondes, tandis qu'on n'en paie qu'un aux panoramas; ce qui fait déjà tellement murmurer que les entrepreneurs seront probablement bientôt obligés de descendre au même niveau. Il me semble qu'on devrait s'interdire de présenter dans les tableaux du diorama, la nature vivante, à moins de l'y introduire dans un état de repos, comme par exemple les ou-

vriers endormis sur les marches d'un escalier qu'ils raccommodent dans l'église; mais les troupeaux qu'on voit dans la vallée produisent un mauvais effet, leur immobilité constante détruisant toute illusion en vous rappelant que vous ne voyez qu'un tableau. Peut-être en admirez-vous davantage l'art du peintre, mais il n'en perd pas moins son effet presque magique; l'ouvrage plaît à vos yeux, mais il ne séduit plus vos sens.

Ne puis-je pas mettre aussi au nombre des spectacles ou des curiosités de Londres, la chapelle Calédonienne? Pour être admis dans les bancs ou la galerie, il faut se procurer et payer d'avance un billet d'admission, après quoi il ne s'agit plus que de s'exposer à être volé, étouffé, ou à avoir ses habits déchirés dans la foule qui se précipite pour entrer dès que la porte est ouverte, avec la violence des vagues irritées qui viennent se briser contre un rocher.

La merveille qu'on y va voir et entendre est un ministre écossais presbytérien, nommé Irving, dont l'éloquence est du même genre que celle dont vous trouvez des échantillons

dans les *Puritains d'Ecosse* de sir Walter Scott. Son débit et ses gestes sont également vicieux et irréguliers; tantôt il déclame des tirades pompeuses, qu'il croit sublimes, du même ton qu'on réciterait une idylle; tantôt sa voix prend l'éclat du tonnerre pour faire entendre les passages les plus simples et les plus insignifians. Il manque de goût et de méthode, et il ne sait pas même lire correctement le discours qu'il prononce, car on l'accuse de faire à chaque instant des fautes de quantité. Et cependant, tous les dimanches, à onze heures, des équipages remplissent tous les environs de la Chapelle Calédonienne; il est du bon ton d'aller entendre M. Irving; une femme à la mode rougirait d'avouer qu'elle n'a pas entendu le prédicateur presbytérien; et savez-vous pourquoi? Uniquement parce qu'on sait qu'il y a foule à la porte.

LETTRE XXV.

Poésie. — L'Ile, *poëme, par lord Byron.* — *Suite de* Don Juan, *par le même auteur.* — *Anecdote relative à une contrefaçon de cet ouvrage.* — La Bataille du Pont, *poëme épique.* — Le Siége de Valence, *poëme dramatique, par miss Hémans.*

Londres, le 3 décembre 1823.

PARMI les plus célèbres des poëtes anglais vivant de nos jours, Moore et lord Byron sont les seuls qui aient publié quelque ouvrage cette année. Le premier n'a donné au public que *les Amours des Anges*, dont je vous ai déjà parlé, mais le second a été plus fécond. Indépendamment de son *Mystère*, intitulé *le Ciel et la Terre*, dont je vous ai donné l'analise dans ma lettre du 27 avril dernier, on a encore vu paraître de lui plusieurs autres poëmes, dont il me reste à vous entretenir.

L'Ile, ou Christian et ses Camarades, est encore du petit nombre des ouvrages de lord Byron qui ne blessent ni la morale ni la religion. Le sujet qu'il a choisi en cette occasion est fondé sur un fait historique, et le plus grave reproche que lui font les critiques anglais, c'est de ne pas l'avoir exactement suivi, et d'y avoir ajouté des circonstances tirées de son imagination. Ces messieurs ne savent donc pas que le grand maître en art poétique a dit :

Poetis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

Si Virgile n'avait conduit Enée à Carthage en dépit de la vérité historique, nous aurions été privés des plus beaux morceaux de son poëme.

Le premier chant contient la description d'une rébellion à bord d'un navire; le capitaine et ceux qui lui sont fidèles, sont jetés dans une chaloupe et abandonnés à la mer; le reste de l'équipage a le projet d'aller s'établir à Otahity; c'est pourtant dans une autre île qu'il arrive, dans celle de Toobonay.

Le second est consacré aux amours de Torquil, un des compagnons de Christian, qui était le chef de la révolte, avec la jeune Neuha. Leurs jours se passent quelque temps au sein du bonheur; mais enfin un navire européen arrive; il apporte aux révoltés, non la branche d'olivier, mais le glaive de la vengeance, et Torquil quitte Neuha pour se défendre avec ses compagnons.

Les révoltés ont été vaincus pendant l'intervalle qui sépare le second chant du troisième. Il ne reste que Christian, Torquil et deux de leurs compagnons. Ils ont pris la fuite, et sont près d'une fontaine, déterminés à périr plutôt que de se rendre. Neuha arrive, et les fait embarquer sur deux canots, prenant Torquil sur le sien. Ils sont poursuivis par les chaloupes du navire européen, et les deux canots se séparent.

Dans le quatrième chant, une chaloupe est sur le point d'atteindre le canot qui porte Torquil et Neuha. Tout-à-coup on les voit se jeter tous deux à la mer près d'un rocher noir et aride; on attend pour voir s'ils reparaîtront sur la surface des eaux, mais ils ne

reparaissent pas, et l'on continue à poursuivre Christian et ses deux compagnons, qui, ayant gravi un autre rocher, se défendent comme des lions, et ne périssent qu'après avoir fait payer leur vie bien cher à ceux qui les attaquent. — Mais Torquil et Neuha n'ont pas trouvé un tombeau dans les flots. La jeune insulaire a conduit son amant ou son époux dans une caverne où l'on ne peut entrer qu'en plongeant. Elle en sort le lendemain de la même manière; elle voit le navire ennemi qui s'éloigne, et reconduit Torquil en triomphe dans son île.

Le plus grand défaut de ce poëme, d'ailleurs plein de poésie et de belles descriptions, c'est que l'intérêt y change d'objet. Dans le premier chant, il porte entièrement sur le capitaine du bâtiment dont l'équipage est insurgé, et dans les trois autres, on l'accorde à Torquil et surtout à Neuha.

Je vous ai rendu compte des cinq premiers chants du *Don Juan* du même poëte. Les deux premiers avaient paru en 1819, les trois autres en 1821; mais cette année n'en a pas vu éclore moins de neuf, ce qui nous

fait un total de quatorze, et Dieu sait combien nous en verrons encore, car le noble auteur ne le sait pas lui-même, et il nous menace même d'aller peut-être à la centaine. S'il fournit une pareille carrière, il aura certainement été beaucoup plus loin qu'aucun de ses devanciers. Puisque je vous ai donné l'analise des premiers chants de ce poëme (1), je crois devoir en faire autant pour ceux-ci, et la besogne ne sera pas longue.

Nous avons laissé don Juan à la fin du cinquième chant, déguisé en femme dans le sérail d'un pacha turc, qui arrive à l'improviste, qui le remarque, mais qui ne soupçonne pas la métamorphose. Le pacha est venu pour passer la nuit avec la sultane favorite; les autres odalisques et esclaves se retirent, et comme la surintendante du sérail n'a pas eu le temps de faire les préparatifs nécessaires pour le coucher de *Juanna*, elle lui fait partager la chambre et la couche d'une de ses compagnes. Cet arrangement

(1) Voyez *Londres en* 1819, lettre XXXVI; et *Londres en* 1821, lettre XXVI.

que la sultane apprend le lendemain, ne la satisfait nullement, et elle est si furieuse, qu'elle ordonne à l'eunuque qui est son confident, de noyer don Juan et sa compagne de chambrée.

Le septième chant s'ouvre par les préparatifs que fait Souvarow pour donner l'assaut à Ismaïlow qu'il assiége, et que les Turcs défendent avec intrépidité. Don Juan, sauvé par l'eunuque chargé de le faire périr, est conduit devant ce général avec son sauveur, deux odalisques, et un esclave anglais, compagnons de sa fuite. Les deux femmes, et l'être qui n'est ni homme ni femme, sont envoyés à l'arrière-garde, et nous n'en entendrons plus parler. Don Juan fait des prodiges de valeur; il sauve une jeune fille de dix ans que deux cosaques allaient massacrer; la ville est prise et Souvarow le charge d'en porter la nouvelle à Catherine II.

L'analise des sept autres chants peut se faire en sept lignes. Don Juan devient le favori de Catherine; mais sa santé se dérange; les médecins favorisant les souhaits des courtisans jaloux, déclarent qu'un chan-

gement d'air lui est indispensable; l'impératrice le charge d'une mission secrète pour l'Angleterre; il part, menant toujours avec lui la jeune Turque Leila; arrive à Londres, y est parfaitement accueilli par la haute société, et l'auteur le laisse commençant une intrigue avec une lady Adeline Amundeville.

Si vous me demandez comment l'auteur a pu remplir sept chants avec des faits aussi maigres, je vous dirai qu'il en est venu à bout à l'aide d'une foule de digressions politiques, érotiques et critiques, dans lesquelles il met tant d'esprit, qu'on oublie volontiers le sujet principal pour s'occuper des incidens. C'est pourtant un poëme dont doivent s'interdire la lecture toutes les dames qui ne se permettent pas celle de la *Pucelle* de Voltaire et de la *Guerre des Dieux* de Parni.

Un libraire, nommé Dugdale, ayant publié une contrefaçon de ce poëme, l'éditeur le fit citer devant la Cour de la Chancellerie pour voir dire qu'il lui serait défendu d'en continuer la vente. On vit en cette occasion une scène dont les annales de tous les tri-

bunaux d'Europe ne pourraient pas offrir le pendant. Dugdale, pour toute défense, s'attacha à prouver que le poëme dont il avait publié une contrefaçon, était immoral et irréligieux, et comme le lord-chancelier avait établi en principe l'année dernière que les auteurs d'ouvrages immoraux et irréligieux n'ont pas droit à la protection des lois (1), Dugdale gagna sa cause; d'où il résulte qu'indépendamment d'une édition chère, d'un ouvrage dangereux, qui n'était à la portée que des gens riches, il s'en vend une à bon marché qui peut répandre le poison jusque dans la chaumière du pauvre. — Vantez les lois anglaises, messieurs les anglomanes, vantez-les!

Je n'ai pas le courage de vous parler d'une multitude de poëmes qui ont paru cette année, et parmi lesquels il se trouve au moins une douzaine de poëmes épiques. La plupart sont des enfans morts-nés, ou du moins semblables à ces feuilles que le printemps fait naître, et qui tombent pendant l'au-

(1) Voyez *Londres en* 1822, lettre XXIII.

tomne. Un des meilleurs est *la Bataille du Pont, ou Pise défendue*. Il est tiré de l'histoire de cette république. En 1005, cet état, alors libre et prospère, fut attaqué par des ennemis extérieurs, tandis que son armée était en Sicile, et il ne dut son salut qu'aux efforts de quelques patriotes, parmi lesquels se distingua Chinzica, héroïne du poëme. Après le rétablissement de la paix, le sénat exprima sa gratitude par l'établissement d'une fête qu'on nomma *Bataglia del Ponte*, en commémoration de la bataille qui avait terminé la guerre. Ce poëme est bien écrit, et la partie descriptive en est fort soignée. On peut le lire avec plaisir. Il tient le milieu entre le genre de Milton et celui des poëtes anglais de nos jours.

Les poëmes dramatiques, c'est-à-dire dialogués, sont devenus tout-à-fait à la mode. On donne beaucoup d'éloges à celui de Miss Hémans, auteur de poésies estimées, intitulé : *le Siége de Valence*. C'est l'histoire un peu rebattue d'un père qui refuse de racheter la vie de ses deux fils par la reddition de la ville dont il est gouverneur. On y

trouve des tirades très-pathétiques, des morceaux pleins de poésie, mais beaucoup de longueurs et de redites. C'est un poëme éminemment tragique. Les deux fils du gouverneur sont mis à mort par ordre du commandant ennemi; le père est blessé mortellement; sa fille meurt tout-à-coup, victime d'un amour dont on n'avait pas entendu parler; sa femme reste seule, et après avoir montré, pendant tout le poëme, la faiblesse naturelle à une mère, elle le termine en s'exprimant comme une héroïne.

LETTRE XXVI.

Assassinat de M. Weave. — Arrestation des individus qui en sont soupçonnés. — Bruits qu'on fait courir sur cette affaire. — Curiosité qu'elle excite. — Déclarations des prévenus. — Leur mise en jugement. — Remise de l'affaire au 6 janvier.

Londres, le 16 décembre 1823.

Je vais vous entretenir aujourd'hui d'un meurtre qui fait en ce moment autant de bruit à Londres, que celui du malheureux Fualdès en a fait à Paris en 1817.

Le vendredi 24 octobre dernier, après la nuit tombée, un M. Sm·h et sa femme retournant de Batlers-Green à Odenham, comté d'Hertford, à sept ou huit lieues de Londres, entendirent un coup de feu suivi de cris et de gémissemens sourds qui ne durèrent que quelques instans. Etant avec sa femme, il ne jugea pas à propos d'avancer

dans la direction du bruit, et il doubla le pas pour retourner chez lui.

Dans la même nuit, un nommé Freeman rencontra dans le même endroit, sur un chemin de traverse nommé Gill's Hill, un cabriolet, allant presque au galop, dans lequel étaient deux hommes.

Le lendemain matin, avant le point du jour, quelques ouvriers virent dans ce chemin deux hommes qui semblaient chercher quelque chose le long de la haie. Quand ceux-ci se furent retirés, ils se mirent à chercher à leur tour, et le jour les favorisant ils trouvèrent un grand canif et un pistolet déchargé, couvert de sang, auquel des cheveux étaient restés attachés, et dans le canon duquel était entrée une matière qu'on reconnut ensuite pour être de la cervelle humaine.

On déposa devant les magistrats de tous ces faits, qui indiquèrent bien certainement un meurtre. On apprit bientôt qu'un M. Weave avait disparu le même jour. Enfin les recherches qu'on fit conduisirent à l'arrestation de quatre individus, deux frères,

John et Thomas Thurtell, Joseph Hunt, et un M. Probert. Comment les soupçons tombèrent-ils sur eux, c'est ce que je ne puis vous dire, mais enfin ils furent arrêtés.

Avant d'aller plus loin, il est bon de vous dire un mot sur chacun des individus qui figurent ici. Weave était un joueur, mais un joueur prudent, calculant bien les chances, et gagnant plus souvent qu'il ne perdait. On savait généralement qu'il portait toujours sur lui en billets de banque tout ce qu'il possédait. Il avait des liaisons intimes avec John Thurtell.

Celui-ci était aussi un joueur, lié, dit-on, avec les plus mauvais sujets qui font du jeu une profession. Son frère et lui sont d'une bonne famille de Norwich. Ils ont eu, il y a quelque temps, un procès contre un bureau d'assurances, qui les accusait d'avoir mis volontairement le feu à leur maison. Ils gagnèrent leur procès, mais il y a un appel qui n'est pas jugé. John avait été quelque temps dans le commerce à Norwich; avait fait banqueroute; s'était rendu à Londres avec une fille; n'avait d'autres moyens d'existence que le

jeu, et jouissait de la plus mauvaise réputation.

Son frère Thomas tenait une taverne dans Haymarket, mais la compagnie qui la fréquentait était si notoirement mauvaise, que les magistrats en ordonnèrent la fermeture.

Hunt, frère du chanteur de ce nom, qu'on entend avec plaisir à Covent-Garden, avait lui-même une belle voix. On ne lui connaissait d'autre profession que de chanter dans les concerts et dans les dîners publics. Il portait des moustaches, et d'énormes favoris qui lui couvraient les deux joues, mais tout cela avait été rasé le lendemain du meurtre. Il avait tenu un café dans Saint-Martins's Lane, mais son inconduite l'avait forcé à le quitter. Il était marqué par la police comme un homme suspect. On lui croyait aussi des liaisons avec des contrebandiers.

Probert est marié et occupait une maison voisine du chemin de traverse sur lequel le meurtre a été commis. Il a été marchand de vin, et a fait banqueroute.

Une visite faite au domicile de John Thurtell, y fit trouver un pistolet qui se trouva

parfaitement semblable à celui qu'on avait trouvé dans une haie, et fait par le même ouvrier. Thurtell dit que jamais il ne portait de pistolet; qu'il avait ramassé, près de la maison de M. Probert, le dimanche précédent, celui qu'on avait trouvé chez lui, et que quant à celui qu'on lui représentait, il ne l'avait jamais vu.

Une servante de M. Probert déclara que John Thurtell et Hunt étaient venus chez son maître le vendredi soir, et en étaient partis le lendemain matin, sans s'être couchés. Un jeune homme chargé du soin de l'écurie, déclara que John Thurtell avait sa redingote couverte de boue et de taches qui paraissaient du sang, et qu'il était entré dans l'écurie pour s'essuyer avec une éponge mouillée.

Lorsque plusieurs individus sont complices du même crime, il arrive assez souvent en Angleterre que si l'un d'eux, paraissant un des moins coupables, est disposé à parler, il peut se sauver en se rendant le dénonciateur des autres, et on le nomme alors « témoin du Roi. » Hunt se flatta de pouvoir

employer ce moyen pour échapper à la potence, et en conséquence il déclara que John Thurtell lui avait dit que Weare lui avait gagné trois cents livres sterling en trichant au jeu, mais qu'il s'en vengerait; qu'il avait acheté, en sa présence, chez un prêteur sur gages, les deux pistolets en question; que le vendredi à huit heures du soir, étant à Londres avec Thurtell et Probert, le premier avait dit qu'il irait ce soir chez le second, parce qu'il craignait d'être arrêté à la requête du bureau d'assurances avec lequel il était en procès; que Probert lui avait proposé de partir avec lui, mais que Thurtell s'y était refusé en disant qu'il avait un rendez-vous; que Probert l'ayant invité, lui Hunt, à l'accompagner chez lui, il y avait consenti; que Thurtell y était arrivé peu de temps après eux, et leur avait dit qu'il avait fait le coup; qu'il leur avait ensuite expliqué qu'il avait tué Weare, et leur avait montré la montre du défunt, en disant que c'était un à-compte sur ses trois cents livres; que cette montre était attachée à une chaîne d'or semblable à celles que les femmes portent au cou; qu'il

leur avait proposé de l'aider à aller prendre le corps du défunt, qu'il avait mis dans un sac; que sur leur refus, il y avait été seul, avait rapporté le cadavre, et l'avait jeté dans un étang situé sur le terrein de M. Probert; que celui-ci s'en étant montré très-courroucé, Thurtell avait de nouveau transporté le corps dans une mare située à peu de distance; qu'ils avaient refusé de l'aider en rien; que Thurtell avait tiré de sa poche un portefeuille et une bourse; qu'il lui avait donné six livres ainsi qu'à Probert, pour leur part du butin, après quoi il avait jeté la bourse et le portefeuille dans le feu; enfin, qu'il pouvait indiquer la mare où l'on trouverait le corps de M. Weare.

Des officiers de police l'accompagnèrent; on fouilla la mare, et l'on y trouva le corps de M. Weare dans un sac dans lequel on avait aussi mis des pierres. Il avait reçu un coup de pistolet dans le visage, avait le cou coupé d'une oreille à l'autre, et le front percé par un instrument obtus, qui paraissait pouvoir être le canon d'un pistolet.

Un juge-coroner fit l'enquête d'usage sur

les causes de la mort du défunt, et le jury ayant rendu une déclaration de meurtre contre John Thurtell, et de complicité contre Hunt et Probert, ils furent envoyés tous trois dans la prison d'Hertford. Thomas Thurtell ne s'y trouva impliqué en rien, et fut remis en liberté. Mais Probert avait aussi fait ses aveux devant le jury, et sa déclaration compromettait Hunt beaucoup plus gravement, car s'il faut l'en croire, Hunt était avec Thurtell au moment de l'assassinat; ils étaient arrivés ensemble chez lui; Hunt avait aidé Thurtell à transporter le cadavre, et le dimanche suivant il portait un gilet qu'avait le défunt quand il avait été assassiné.

Mistress Probert déclara qu'elle avait vu Hunt et Thurtell porter dans un sac quelque chose qui paraissait lourd. Elle remit une chaîne d'or dont Thurtell lui avait fait présent. Il paraît que c'est celle qui était attachée à la montre de Weare; mais on ne sait ce qu'est devenue cette montre, qui ne s'est trouvée ni sur Thurtell ni chez lui.

Thomas Thurtell fit aussi une déclaration d'où il résulte que Hunt était parti de Lon-

dres le vendredi soir avec John Thurtell, et qu'il avait apporté, avant de partir, un sac et des cordes.

Mistress Smith, de son côté, déclara qu'après le coup de pistolet tiré, et quand les gémissemens avaient cessé, elle avait entendu les voix de deux personnes qui s'entretenaient ensemble.

Tout doit donc porter à croire que Thurtell et Hunt étaient ensemble lors de l'assassinat.

Quant à John Thurtell, il montra constamment le plus grand sang-froid, une fermeté imperturbable; nia tout, et déclara qu'il n'avait pas vu M. Weare depuis le mardi précédent. On assure que son plan est de prouver un alibi, et de rejeter le crime sur Hunt.

Les trois prévenus furent mis, chacun séparément, au secret, et avec une telle rigueur, que les magistrats d'Hertford ne voulurent permettre à chacun d'eux de communiquer qu'avec un seul conseil. Cette disposition rigoureuse n'étant pas d'accord avec les lois anglaises, Thurtell se pourvut de-

vant la Cour du Banc du Roi, qui ordonna qu'on permît aux détenus de voir tels conseils qu'ils voudraient choisir.

Pendant ce temps mille bruits défavorables aux accusés se répandaient dans le public. On disait qu'une troupe de joueurs ruinés, dont John Thurtell, Hunt et Probert faisaient partie, s'étaient ligués pour commettre des assassinats, et l'on y ajoutait des faits qui semblaient venir à l'appui de cette assertion. John Thurtell avait loué une maison dans Manchester Buildings, quartier isolé, voisin de la rivière, et c'était là que ces crimes devaient se commettre. On citait un marchand qui avait été invité à y apporter un soir pour 4 à 500 livres sterling de marchandises, qu'on offrait de lui payer comptant, et qui n'y avait pas été parce qu'après avoir pris des renseignemens, il ne se souciait pas de faire affaire avec Thurtell; un M. Wood qui avait reçu une lettre par laquelle une dame de sa connaissance, qui ne demeurait pas habituellement à Londres, lui donnait un rendez-vous pour un autre soir dans cette maison, y alla avec

Hunt; mais celui-ci, y étant entré le premier, reçut un grand coup que lui porta Thurtell caché derrière la porte, et s'écria : « Vous vous méprenez ! » ce qui fit que M. Wood prit le parti de la fuite.

On disait aussi qu'une femme enceinte qui avait logé quelque temps chez Probert, en avait disparu tout à coup mystérieusement. A l'époque de sa disparition, Probert avait acheté dans une boutique qu'on désigne, deux couvertures de cheval, et elles ne se retrouvaient pas chez lui.

Enfin, un M. Colton, auteur d'un poëme sur l'hypocrisie, ministre de l'Eglise anglicane, joueur, marchand de vin, passant pour très-riche, ayant disparu tout récemment, et soupçonné de banqueroute frauduleuse, fut encore désigné par les bruits publics comme une victime des crimes de Thurtell et de sa bande.

Le théâtre même s'empara de cette aventure tragique, et vers la mi-novembre on donna au spectacle dit « Théâtre de Surrey », à Londres, un drame fondé sur toutes les circonstances que je viens de vous rapporter,

où les noms seuls étaient changés, et dont les décorations représentaient fidèlement la maison de Probert et le lieu où s'était commis le meurtre. Les accusés s'adressèrent à la Cour du Banc du Roi pour en obtenir une défense de continuer les représentations d'une pièce qui répandait des préventions contre eux; mais le directeur annonça qu'il avait retiré la pièce du répertoire.

Cependant tous les oisifs de Londres couraient en foule sur le lieu où s'était passé la scène véritable. La famille de Probert avait quitté sa maison, et celui qui y demeurait alors fit une fort bonne spéculation en exigeant un shilling de chaque curieux qui voulait la voir. On y remarqua un lit sous lequel était une sangle et une boucle pour attacher les matelas quand on n'y couche pas, coutume qui n'est pas extraordinaire en Angleterre; mais on n'y voulut voir qu'une précaution prise pour ôter tout moyen de défense aux victimes qu'on voulait y assassiner pendant leur sommeil.

Cette affaire fut soumise le 4 de ce mois au Grand Jury assemblé à Hertford, qui

rendit un décret d'accusation de meurtre contre John Thurtell, de complicité contre Hunt, et qui admit Probert à figurer au procès comme « témoin du roi. »

Jamais Hertford n'avait vu dans ses murs une foule si nombreuse, toutes les auberges étaient plus que pleines, et l'on payait des sommes considérables pour obtenir une chambre pour quelques jours dans les maisons particulières.

Le lendemain, à sept heures et demie du matin, la porte du tribunal s'ouvrit, et la salle fut remplie en un instant. Les juges arrivèrent à huit heures, et les conseils des accusés ayant obtenu la parole, demandèrent la remise de l'affaire, attendu d'abord que les prévenus avaient été privés du temps nécessaire pour leur défense, par les obstacles que les magistrats d'Hertford avaient mis à leurs communications avec leurs conseils, et ensuite parce que l'opinion publique était trop prononcée en ce moment contre les accusés, par suite de tout ce qu'on avait dit dans les journaux et même sur le théâtre, relativement à cette affaire, et qu'il

convenait de laisser aux esprits le temps de se calmer et de se refroidir.

La Cour fit droit à cette demande, et ajourna l'affaire au 6 janvier prochain. Lorsque le jugement aura été prononcé, je vous en rendrai compte, ainsi que des incidens qui pourront survenir.

LETTRE XXVII.

Romans. — Reginald Dalton. — Les Moines de Leadenhall. — La Tradition du Château. — Ada Reis. — Les Pionniers. — Le Domaine substitué. — Mammon à Londres. — Koningsmark. — Saint-Johnstoun. — Quentin Durward. — Les Eaux de Saint-Ronan.

Londres le 22 décembre 1823.

Il faut vous dire un mot des meilleurs romans publiés cette année, mais ne comptez pas que je vous en cite beaucoup qui s'élèvent au-dessus de la médiocrité.

Reginald Dalton, 3 vol. in-8°, est du nombre de ceux que fait éclore tous les ans l'envie d'imiter « le grand inconnu connu, » comme les journaux appellent aujourd'hui l'auteur des romans écossais, généralement attribués à sir Walter Scott. De même que dans la plupart des ouvrages de son modèle,

son héros et son héroïne sont des êtres sans couleur auxquels il est impossible de prendre aucun intérêt. Mais il n'a pas eu l'art d'inventer des caractères subordonnés qui donnent de la vie aux fictions ingénieuses du premier; ses descriptions sont trop longues, ses détails sont oiseux, ses conversations n'ont rien de piquant, ses réflexions rien de saillant. Et cependant c'est un roman qui se fait lire, parce qu'il s'y trouve de temps en temps des traits d'originalité qui captivent l'attention. Je crois pourtant qu'il aurait peu de succès en France, où l'on ne prendrait guère d'intérêt à la manière de vivre des étudians de l'université d'Oxford, à leurs querelles et à leurs orgies; et c'est là le fond de cet ouvrage.

Le Temps d'autrefois, ou les Moines de Leadenhall, est un roman dont je ne vous parle que parce que l'auteur en ayant fait un fort agréable, *Calthorpe*, qui a été traduit en français, vous pourriez être tenté de lire celui-ci. N'en faites rien. Vous n'y trouveriez ni intérêt, ni vraisemblance, ni esprit : ce n'est qu'un fatras de vieux contes renouvelés

des Grecs, contre les moines et les religieuses ; vous fermeriez le livre avec dégoût, avant de pouvoir achever le premier volume. La *Gazette Littéraire* cherche en vain à prôner le mérite de cet auteur : tous ses romans, depuis *Calthorpe*, restent chez le libraire.

Comment se fait-il qu'un auteur qui a pu écrire un roman qui s'élève fort au-dessus du médiocre, n'en produise plus ensuite que de misérables ? L'auteur dont je vous parle n'est pourtant pas le seul qui soit dans ce cas ; Maria Regina Roche, auteur des *Enfans de l'Abbaye*, continue tous les ans à donner au public un ou deux romans, et il n'en existe pas un seul dont on puisse soutenir la lecture. Celui qu'elle vient de publier cette année, *la Tradition du Château*, en 4 vol., est un des plus misérables.

Ada Reis, 3 vol. in-12, est l'ouvrage d'une noble dame qui ne met jamais son nom à aucun de ses ouvrages, mais que tout le monde sait en être l'auteur. Lady Caroline Lamb écrit parfaitement, quoique son style soit un peu maniéré ; elle est pleine d'esprit, sait attacher de l'intérêt à tout ce qu'elle

écrit, mais elle a un goût tout particulier pour ne peindre que des crimes et des horreurs. Elle en avait déjà donné une première preuve dans *Glen Arvon*, et elle vient d'en donner une seconde dans le nouveau roman dont je vous parle, qui est le système du bon et du mauvais principe mis en action.

Ada Reis, jeune Géorgien vendu par ses parens, devient page du grand-duc de Toscane. Chassé de la cour par suite de sa mauvaise conduite, il sert à bord d'un navire algérien, tue le capitaine, et prend sa place en se déclarant Mahométan. Il se fait corsaire, gagne une fortune immense, et devient favori du pacha de Tripoli. Il fait un voyage à travers le désert avec deux marchands de Tripoli; ils y rencontrent les débris d'une caravane qui a été pillée et mise en fuite par les Arabes, et y trouvent des sacs de poudre d'or. Ada Reis assassine ses deux compagnons, pour éviter l'embarras du partage. Mais ce crime a eu pour témoin un juif nommé Kabkarra; il veut ajouter cette victime aux deux autres pour s'assurer du secret. Mais la peau de ce juif, de ce Kab-

vivant actuellement en Angleterre. Je serais surpris qu'il n'obtînt pas le même succès en France, quand ses romans y seront plus connus. On m'assure que *sir André Wylie* y a été bien accueilli, puisque vous en avez eu deux traductions, et je ne doute pas qu'on ne lise avec plaisir celle du *Domaine Substitué*. Les deux romans qui ont commencé la réputation de cet auteur, sont *les Annales de la Paroisse* et *le Prévôt*, et je sais qu'on en prépare en ce moment la traduction.

Mammon à Londres avait été annoncé avec beaucoup de fracas dans les journaux, comme devant être digne de servir de pendant au *Diable Boiteux*. On prétend y trouver quelques personnalités satiriques, c'est tout ce qui en fait le mérite, si c'en est un. Le bruit s'étant répandu dans les Enfers que les hommes, non contens de rivaliser les diables, les excédaient en diablerie, Lucifer envoie Mammon sur la terre pour observer ce qui s'y passe, et lui en rendre compte. L'envoyé part, arrive à Londres, prend successivement plusieurs corps, et n'y voit rien,

n'y dit rien, n'y fait rien qui mérite la peine d'être rapporté. Sa majesté infernale en juge comme moi, car elle lui écrit, de sa griffe royale, pour lui reprocher sa nullité, sans qu'il en devienne plus actif. Mammon se marie comme Belphégor, et est traité à peu près comme lui. Enfin, l'auteur ne sachant comment finir, copie le dénouement du *Diable* de M. Lewis, et fait emporter par le sien un scélérat qu'il n'a pas même eu le mérite de séduire.

Koningsmark est un roman que l'auteur semble n'avoir entrepris que pour critiquer ceux de l'illustre romancier Ecossais, qu'il attaque à chaque page, et qu'il critique quelquefois justement. Malheureusement, c'est un pygmée qui attaque un géant. Son style, quoique à prétention, est presque toujours trivial, sa fable est mal ourdie et sans intérêt, et il a le plus grand défaut que puisse avoir un romancier, celui d'être ennuyeux.

On ne fera pas le même reproche à *Saint Johnstoun ou le dernier des Comtes de Gowrie*, car on y trouve de l'intérêt, le plan en est bien conçu, et certains détails rappellent la

manière de l'auteur des romans attribués à sir Walter Scott. Mais il est rempli des déclamations les plus virulentes contre le catholicisme; le principal personnage, celui qui y joue le rôle le plus odieux, est un Jésuite, et l'on a le désagrément de voir périr tous ceux à qui l'on s'est intéressé, et triompher tous les scélérats. C'est un roman historique, dont la scène se passe en Ecosse sous le règne de Jacques VI, qui n'y est pas peint sous d'aussi belles couleurs que dans les *Aventures de Nigel.*

Je ne vous parle pas de *Quentin Durward*, à mon avis un des meilleurs ouvrages du roi des romanciers modernes: vous l'avez lu; tout le monde l'a lu; à quoi bon vous en entretenir? Mais vous ne connaissez pas, mais personne ne connaît encore les *Eaux de Saint-Ronan*, autre roman du même auteur, puisqu'il ne doit paraître qu'à la fin de ce mois, et comme j'ai eu l'avantage de pouvoir le lire avant qu'il soit publié, je vais vous en donner mon opinion.

Vous saurez d'abord que ce n'est pas un roman historique, comme les autres ou-